#### **CIRAD-EMVT**

Campus de BalilarguetMontferrier-sur-Lez B.P. 5035 34032 MONTPELLIER Cedex 1

# Institut National Agronomique Paris-Grignon

16, rue Claude Bernard 75005, **PARIS** 

#### Ecole Nationale Vétérinaired'Alfort

7, avenue du Général de Gaulle 94704 **MAISONS-ALFORT** Cedex

#### Muséum National d'Histoire Naturelle

57, rue Cuvier 75005. **PARIS** 

### Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes Cycle d'Etudes Supérieures d'Agronomie Tropicale

B.P. 5098 1101, avenue Agropolis 34033 **MONTPELLIER** Cedex 1

#### THEME:

Les Perspectives de Développement de l'Elevage des Petits Ruminants au Togo: cas de la Région des Savanes

Présenté par

Maxime P. OUEDRAOGO

en vue de l'obtention du

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

et du

DIPLOME D'INGENIEUR EN AGRONOMIE TROPICALE

Président :

Directeur de mémoire:

Membres du Jury:

MEYER Christian (Cirad-Emvt)

MOULIN Charles-Henri (Inra-Ensam)

FAYE Bernard (Cirad-Emvt) TALLEC Michel (Cnearc)

Année universitaire 1995-1996

# DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

#### DIPLOME D'INGENIEUR EN AGRONOMIE TROPICALE

Les Perspectives de Développement de l'Elevage des Petits Ruminants au Togo Cas de la Région des Savanes

Par

Maxime P. OUEDRAOGO

Lieu de stage: République du Togo ( Région des Savanes )

Organisme d'accueil : Programme National de Petit Elevage

Période de stage : 01 mai au 02 septembre 1996

Rapport présenté oralement le : 06 décembre 1996

#### REMERCIEMENTS

-=-0-0-0-=-

Au terme de ce travail nous adressons nos remerciements à

Monsieur **Charles-Henri MOULIN**, notre directeur de mémoire pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail. Sans son appui dans la réflexion méthodologique, l'analyse et la rédaction, ce travail n'aurait pas été conduit à son terme.

**Dr Issaka Y. PESSINABA**, vétérinaire-inspecteur, Directeur national du P.N.P.E. qui a bien voulu nous accueillir dans son projet. Nous le remercions également pour son soutien matériel et financier qui nous a permis d'effectuer un bon séjour au Togo.

**Dr Adama TRAORE**, vétérinaire-zootechnicien, expert P.N.U.D.- F.A.O., responsable de la formation et de la recherche au P.N.P.E. pour sa contribution méthodologique.

**Dr Kankoé AMEGNINOU**, agro-économiste, responsable de la cellule suiviévaluation pour sa contribution à l'étude socio-économique.

Yawo BADJE, agronome zootechnicien, Directeur régional des Savanes, pour son appui. matériel. Sa présence à nos côtés sur le terrain a contribué à faciliter l'instauration d'excellents rapports avec les paysans.

Michel TALLEC, responsable des stages du C.N.E.A.R.C, qui a bien voulu nous appuyer sur le terrain. Sa contribution nous a permis de réorienter le travail à un moment opportun.

**Pr. Gérard DUVALLET**, Directeur de la division enseignement du CIRAD-EMVT, qui a bien voulu nous accepter dans son établissement.

Tout le personnel de la division enseignement du CIRAD-EMVT.

Tout le personnel de la direction régionale du P.N.P.E. de Dapaong.

Que tous les paysans-éleveurs de la région des Savanes qui ont bien voulu se prêter à nos questions trouvent ici notre profonde gratitude.

#### RESUME

#### -=-0-0-0-=-

L'analyse des systèmes de production a permis d'établir une typologie des systèmes de production dans le nord du Togo (Région de Savanes). Cette typologie a été réalisée à partir de 147 unités de production. Elle montre une prédominance de l'agriculture sur les activités d'élevage. Une analyse plus approfondie des pratiques d'élevage des petits ruminants effectuée sur 45 exploitations issues des six types d'unités de production mis en évidence a révélé deux systèmes d'élevage : un système d'élevage semi-intensif et un système d'élevage traditionnel. La comparaison des résultats économiques dans les deux systèmes montre que :

- les performances du système d'élevage semi-intensif semblent liées à l'effectif du cheptel qui est plus important ;
- le rapport des recettes aux dépenses montre un ratio favorable au système d'élevage traditionnel.

L'évaluation de l'impact du projet à partir de l'analyse de quelques actions montre que les résultats sont en deçà des objectifs. L'adoption des innovations est très faible. Cette situation est due à une prise en compte insuffisante dans l'approche du projet, de l'environnement socio-économique dans lequel évolue le producteur.

L'analyse de la filière petits ruminants montre que le système de commercialisation est traditionnel. Le circuit de commercialisation est très hiérarchisé avec des marchés de collecte dans les zones de production, des marchés intermédiaires sur l'axe routier qui relie Dapong à Lomé et des marchés de consommation situés à Lomé, Kara, Atakpamé et Sokodé. L'existence de plusieurs intervenants dans ce circuit ( producteurs, intermédiaires, commerçants, convoyeurs, consommateurs, administrations locales et nationales ) tend à compliquer d'avantage la situation des producteurs. Les prix des animaux évoluent en fonction du niveau des marchés et de périodes. Ils sont beaucoup moins chers dans les marchés de collecte que dans les zones de consommation. Après une chute régulière depuis le milieu des années 80 à cause de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et de la concurrence des viandes extra-africaines, les prix ont connu une nette hausse consécutive à la dévaluation du franc cfa en 1994. Cependant cette dévaluation a beaucoup plus profité aux éleveurs des pays du sahel.

Le système de commercialisation rencontre également des difficultés à cause de la capacité financière limitée des marchands et de leur manque d'organisation. Les lots

d'animaux constitués chaque jour de marché ne permettraient pas une marge bénéficiaire suffisante. Depuis la disparition de la caisse nationale de crédit agricole, le système de crédit en vigueur est inadapté aux conditions actuelles des acteurs de la filière petits ruminants au Togo.

<u>Mots-clés</u>: Togo, région des Savanes, système de production, système d'élevage, petit ruminant, impact, commercialisation, organisation.

#### **ABSTRACT**

#### -=-0-0-0-=-

The North Togo (Savanna region) production's system analysis permited a classification of systems. This model was realized out of 147 units on production. It show a predominance of agriculture on rearing's activities. A deep analysis of rearing pratices for small ruminants done on 45 farms with six models on production's units permits the identification of two rearing's system: one traditional and one semi-intensive.

The comparison of economics results in those two systems shows that:

- In the semi-intensive rearing, the performances result of important number of animals;
- The ratio between receipts and expenses is more favourable to the traditional system.

The project impact evaluation done on some action's analysis show that the results are less, compare to the objective. Innovations are less adopted. This situation is the fact that the project has not been considerate the socio-economic side.

The analysis of small ruminants procedures shows that the market is traditional. The market circuit is hierarchically organized with collecting's market in the production area, the intermediate market closed to the road which connect Dapaong and Lomé, and the consuption's market situated in Lomé, Kara, Atakpamé, and Sokodé.

The existence of many intervenants in the circuit (producers, intermediates, traders, consumers, local administration and national administration, trainers), complicated the producer's situation.

The animal's price grow with the level of the market and the periods. Animals are cheeper in the collecting market than the consuption's area.

After the regulary price drop, since the midle of the 80, because of the purchase's power drop, and the competition with the imported meat, the price have increase with the franc cfa devaluation in 1994. But this devaluation is profitable to the Sahel country.

The marketing's system meets also difficulties with the limited of merchant financial's capacity, and their lack of organization. The number of animals constitued each day on the market could not permit an adequate profit.

Since the disappearence of the National Agriculture Credit, the system of credit is not adapted to the immediat conditions for every intervenes in the small ruminants procedures in Togo

<u>Key words</u>: Togo, Savanna region, production system, rearing system, small ruminant, marketing, impact, organization.

## TABLE DES MATIERES

### -=-0-0-0-=-

INTRODUCTION	1
1 - CONTEXTE, PROBLEMATIQUE, MATERIEL ET METHODES	3
1.1 CADRE GEOGRAPHIQUE	3
1.1.1 PRESENTATION DU TOGO	3
1.1.2 LA REGION DES SAVANES	5
1.2 LE CADRE INSTITUTIONNEL	6
1.3 LE SYSTEME D'ELEVAGE	7
1.4 IMPORTANCE SOCIO-ECONOMIQUE DES PETITS RUMINANTS	8
1.5 LES RESSOURCES GENETIQUES	9
1.5.1 LES RESSOURCES GENETIQUES OVINES	9
1.5.1.1 Le mouton Djallonké	9
1.5.1.2 Le mouton de Vogan	10
1.5.1.3 Le mouton du Sahel	10
1.5.2 LES RESSOURCES GENETIQUES CAPRINES	10
1.5.2.1 La chèvre naine de Guinée	10
1.5.2.2 La chèvre du Sahel	10
1.5.2.3 Les métis ( Djallonké X Sahel )	11
1.6 PROBLEMATIQUE	11
1.7 OBJECTIFS DE L'ETUDE	14
1.8 MATERIEL ET METHODES	14
1.8.1 LE QUESTIONNAIRE	15
1.8.2 ENQUETE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION	16
1.8.2.1 Le choix des villages	16
1.8.2.2 Le choix des exploitations	16
1.8.2.3 La démarche	16
1.8.3 ENQUETE SUR COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANT	'S 17
1.8.3.1 Le questionnaire	17
1.8.3.2 Le déroulement de l'enquête	18
1.8.3.3. L'enquête sur les institutions de crédit	10

2 STURCTURES D'EXPLOITATION ET ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS.	20
2.1 TYPOLOGIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION	. 20
2.1.1 STATISTIQUES ELEMENTAIRES	. 20
2.1.2 DESCRIPTION DES TYPES D'EXPLOITATION	. 21
2.2 FONCTIONNEMENT DE L'ELEVAGE OVIN ET CAPRIN	. 28
2.2.1 DESCRIPTION DES PRATIQUES	. 28
2.2.1.1 La conduite au pâturage	29
2.2.1.2 La complémentation	29
2.2.1.3 L'abreuvement	30
2.2.1.4 Le logement	30
2.2.1.5 La reproduction.	31
2.2.1.6 L'exploitation	31
2.2.2 LES TYPES DE SYSTEMES D'ELEVAGE DE PETITS RUMINANTS	
2.2.2.1 Le système d'élevage semi-intensif	32
2.2.2.2 Le système traditionnel	34
2.2.3 LES RESULTATS ECONOMIQUES	
2.2.4 LES FACTEURS DE DIFFERENCIATION	. 40
2.3 IMPACT DU PROJET	. 41
2.3.1 LES CULTURES FOURRAGERES	. 43
2.3.2 LES SOUS-PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS	. 45
2.3.3 REPRODUCTION ET AMELIORATION GENETIQUE	
2. 3. 4 L'HABITAT	. 48
2.3.5 LES FOSSES FUMIERES	. 49
3 COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS	51
3.1 CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS	. 51
3.2 LES LIEUX DE VENTE	. 53
3.3 STRUCTURES DES ANIMAUX VENDUS SUR LES MARCHES	. 54
3.4 LA FORMATION DES PRIX	. 56
3.5 LES FACTEURS DE VARIATION DES PRIX DES ANIMAUX	. 59
3.6 LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION DES PETITS	
RUMINANTS	60
3.6.1 LE MANQUE DE LIQUIDITE	60
3.6.2 LA CONCURRENCE DES VIANDES IMPORTEES	. 62
3.6.3 L'INORGANISATION DES ACTEURS	
3.6.4 L'INEXISTENCE D'UN RESEAU DENSE DE MARCHE	
3.6.5 LES MOYENS DE TRANSPORT	64

3.6.6 LE SYSTEME DE CREDIT
4 DISCUSSION6
4.1 LES METHODES 67
4.1.1 LA METHODE D'ENQUETE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION . 6
4.1.2 LA COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS 6
4.1.3 LA FIABILITE DES RESULTATS
4.2 LES RESULTATS
4.2.1 RELATIONS ENTRE STRUCTURES D'EXPLOITATION ET SYSTEMES
D'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS69
4.2.2 L'INFLUENCE DES PRIX SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION . 70
4.2.3 LA RATIONALITE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION 70
5 RECOMMANDATIONS7
5.1 L'HABITAT 73
5.2 L'ALIMENTATION
5.3 LA SANTE ANIMALE 72
5.3 L'AMELIORATION GENETIQUE
5.4 L'ORGANISATION DU MONDE RURAL
5.5 L'ORGANISATION DU SYSTEME DE CREDIT
5.6 L'AMENAGEMENT DU RESEAU ROUTIER
5.7 L'ORGANISATION DE LA FILIERE
5.8 LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE
5.9 LA FORMATION DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DES
PETITS RUMINANTS
5.10 LA MOTIVATION DES AGENTS DU PROJET 76
5.11 ETUDE SUR LA FILIERE PETITS RUMINANTS 77
5.12 LES STATISTIQUES ANIMALES 77
6 CONCLUSION79
BIBLIOGRAPHIE81

## LISTE DES TABLEAUX

## ---o-O-o---

<u>TABLEAU 1</u> : Statistiques élémentaires des variables quantitatives	)
TABLEAU 2: Synthèse de la typologie structurelle	7
TABLEAU 3: Budget de la famille en Fcfa (1995)	,
TABLEAU 4: Budget de l'exploitation agricole en Fcfa (1995)	
<u>TABLEAU 5</u> : Structure des recettes de la famille en Fcfa ( 1995 )	
<u>TABLEAU 6</u> : Structure des dépenses de la famille en Fcfa ( 1995 )	
<u>TABLEAU 7</u> : Structure des dépenses des petits ruminants en F cfa ( 1995 )	
<u>TABLEAU 8</u> : Résultats technico-économiques de l'atelier petits ruminants ( 1995 ) 39	
TABLEAU 9: Taux d'adoption des innovations techniques	
TABLEAU 10: Structure moyenne des troupeaux de la région de savanes	
<u>TABLEAU 11</u> : Poids moyen (en kg) et Prix moyen du kg de poids vif (en Fcfa) des petits ruminants dans la région des savanes (1996)	
TABLEAU 12: Lots de petits ruminants constitués par les commerçants sur le marché de Gando/ Région des Savanes	
TABLEAU 13 : Relation entre structure d'exploitation et système d'élevage	

#### LISTE DES FIGURES

#### -=-0-O-o-= -

Figure 1 : Carte du Togo

Figure 2 : Région des Savanes

Figure 3 : Situation géographiques des villages couverts par l'enquête

Figure 4 : Carte de flux du bétail

Figure 5 : Schéma de la commercialisation des petits ruminants

Figure 6 : Destination des animaux à partir des marchés

Figure 7 : Structure des ovins vendus sur l'ensemble des marchés

Figure 8 : Structure des caprins vendus sur l'ensemble des marchés

Figure 9 : Structure des ovins vendus sur le marché de Gando

Figure 10 : Structure des caprins vendus sur le marché de Gando

#### LISTE DES ANNEXES

-=-0-O-0-=-

Annexe 1 : Importations de viandes extra-africaines pour l'année 1995 et les sept premiers

mois de 1996

Annexe 2: Questionnaire

#### ABREVIATIONS ET SIGLES

#### -=-0-0-0-=-

C.A.T.- K.: Centre d'appui technique de kolocopé

C.E.B.V.: Communauté économique du bétail et de la viande

C.N.C.A.: Caisse nationale de crédit agricole

COOP.E.C.: Coopérative d'épargne et de crédit

D.R.D.R.: Direction régionale du développement rural

D.R.P.A.T.: Direction régionale du plan et de l'aménagement du territoire

D.E.S.A.: Direction des enquêtes et des statistiques agricoles

ET: Ecart-type

F.A.C.: Fonds d'aide et de coopération

F.A.O.: Food and agricutural organization

F.E.D.: Fonds européen de développement

F.I.D.A.: Fonds international pour le développement de l'agriculture

F.O.A.: Ferme ovine améliorée

I.R.C.T.: Institut de recherche sur le coton et le textile

J.A.R.C.: Jeunesse agricole rurale catholique

ND: Non déterminé

Nbre: Nombre

O.N..E.R.A.: Office national d'exploitation des ressources animales

O.N.G.: Organisme non gouvernemntal

O.P.A.T.: Office des produits agricoles du Togo

P.N.P.E.: Programme national de petit élevage

P.N.P.R.: Projet national petits ruminants

P.N.U.D.: Programme des nations unies pour le développement

P.P.R.: Projet petits ruminants

PRO.DE.P.E.KA.: Projet de développement du petit élevage dans la région de la Kara

R.A.F.I.A.: Recherche, appui et formation aux initiatives d'auto-promotion paysanne

SO.TO.CO.: Société togolaise du coton

SO.N.E.R.A.: Société nationale d'exploitation des ressources animales

S.R.E.P.: Service régional de l'élevage et de la pêche

U.S.AI.D.: Agence international pour le développement de Etats Unis

#### INTRODUCTION

L'élevage des petits ruminants n'a pas suscité d'intérêts majeurs dans les pays tropicaux jusqu'à la fin des années 70. Les recherches socio-économiques sur l'élevage traditionnel en Afrique de l'ouest ont pendant longtemps mis l'accent sur les bovins (Diaw, 1995). Ce n'est qu'après que les sécheresses successives du milieu de la décennie 70-80 aient détruit le cheptel bovin de l'Afrique sahélienne que chercheurs, développeurs, gouvernements et bailleurs de fonds ont pris conscience du potentiel économique qu'offrait le développement de l'élevage des petits ruminants. Ils sont élevés dans toutes les zones agro-écologiques de l'Afrique. Leur inclusion dans les systèmes de production montre des avantages évidents pendant les périodes de sécheresse prolongée, car les deux espèces s'y adaptent plus facilement que les bovins (Wilson, 1992). Selon certains auteurs, les petits ruminants ont même maintenu un taux de croissance positif pendant la tragédie de l'élevage au Sahel dans le milieu des années 70.

Le développement des cultures de rente, l'introduction de la culture attelée et l'expansion démographique que connaissent les pays du tiers-monde ont provoqué une réduction des espaces pâturables au profit des cultures. Dans ces conditions l'élevage bovin ne peut que régresser au profit de l'élevage des petits ruminants, surtout dans les zones subhumides et humides. Encore fallait-il prendre conscience de cette situation et accompagner le processus.

Dans un pays comme le Togo où le taux de croissance démographique atteint 3,1% et où la densité de la population est passée de 35 habitants au km² en 1975 (Prigent, 1976) à plus de 70 habitants au km² en 1994 (Devey, 1996), l'élevage extensif bovin utilisateur de grands espaces ne peut être adopté. L'introduction de l'élevage bovin à travers la culture attelée dans les zones sub-humides n'a pas non plus connu le succès que l'on attendait. Dans ces conditions l'élevage des petits ruminants semble mieux indiqué car ils font partie de ce que Lhoste (1987) appelle le cheptel intégré.

Les gouvernements des pays africains dont les pays dépendaient en grande partie des importations de viandes des pays du Sahel ont donc mis en place des projets de développement de l'élevage des petits ruminants. Notre étude s'est inscrite dans le cadre d'un de ces projets au Togo, le Programme National de Petit Elevage (PNPE), héritier de plusieurs projets qui ont été mis en oeuvre depuis 1979.

Cependant des difficultés d'ordre organisationnel, institutionnel, technique et politique ont entravé la réussite de ces projets.

Sur le plan organisationnel, les projets se sont retrouvés à travailler avec de petites exploitations inorganisées, produisant pour leur subsistance. Les difficultés de l'oeuvre gigantesque de ces projets qui consistait à transformer cette production d'autosubsistance en une production commerciale ont échappé aux promoteurs.

Sur le plan institutionnel, tout avait prévu pour les actions de développement de l'élevage bovin: formation du personnel, infrastructures, système de crédits, textes et lois.

Sur le plan technique, l'approche descendante des projets n'a pas permis de prendre en compte tous les aspects du système de production. Les propositions qui ont été faites ( objectif zéro maladie de PRODEPEKA, bergeries modernes, ...) n'étaient pas en rapport avec les réalités et les objectifs des paysans.

Sur le plan politique, les mesures d'incitation qui devraient conduire à une augmentation de la production nationale n'ont pas été prises, notamment le financement de l'aval de la production et la protection du marché intérieur contre les importations de viande à des prix de dumping.

La méconnaissance des contraintes et des objectifs des acteurs est la cause principale de l'inadaptation des propositions techniques du projet. Il en résulte une faible adhésion des producteurs et des commerçants aux initiatives du projet.

L'étude que nous conduisons a pour but après analyse des pratiques d'élevage et de commercialisation des petits ruminants de montrer les contraintes liées au développement de l'élevage des ovins et des caprins au Togo. Les propositions qui seront faites ont pour objectifs d'améliorer l'accès aux innovations techniques par les paysans et faciliter la commercialisation du bétail.

Nous avons limité notre domaine d'enquête à la région des savanes car c'est la zone de production animale par excellence du Togo. De plus c'est dans les régions des Savanes et de la Kara que les actions des projets ont été les plus intenses.

### 1 - CONTEXTE, PROBLEMATIQUE, MATERIEL ET METHODES

Dans cette partie, nous présenterons le contexte géographique et institutionnel dans lequel s'est déroulée l'étude. On faira également le point sur les généralités concernant l'élevage des petits ruminants au Togo et leur rôle socio-économique dans un environnement défavorable à la production animale. La problématique et la méthodologie utilisée pour l'étude des systèmes de production et de la commercialisation des petits ruminants y seront également présentées.

#### **1.1 CADRE GEOGRAPHIQUE**

#### 1.1.1 PRESENTATION DU TOGO

Le Togo est un pays situé dans la partie sud de l'Afrique de l'ouest. Il est délimité au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana, à l'est par le Bénin et au sud sur 50 km par le golfe de Guinée. Avec une superficie de 56 600 km² (Prigent, 1976), c'est l'un des pays les petits d'Afrique. Le pays s'étire sur une longueur de 600 km du nord au sud et sur une largeur variant entre 45 et 140 km d'est en ouest.

Le Togo présente un relief très accidenté sur une grande partie du territoire. Plus du quart du pays est composé d'un relief de montagnes anciennes. Cette chaîne, orientée sud-ouest - nord-est se prolonge en républiques du Bénin et du Ghana. Le point le plus élevé est le mont Agou. Il culmine à 986 mètres (Prigent, 1976).

Le réseau hydrographique est composé par les lacs Vogan, Aného, Togo dans l'extrême sud. Les cours d'eau les plus importants sont le Mono au sud-est qui reçoit l'Ogou, l'Anié l'Amou, et l'Oti au nord qui reçoit le Koumongou, la Kara, le Mô.

Le pays présente deux types de climat : un climat subéquatorial au sud avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches et un climat soudanien au nord avec une seule saison des pluies et une saison sèche. Les hauteurs de pluie varient de 1800 à 2000 mm au sud et de 1000 à 1100 mm dans l'extrême nord (P.N.P.E., 1995). La moyenne annuelle des températures est supérieure à 30 °C (Prigent, 1976). Cependant les amplitudes thermiques sont très importantes dans la moitié nord du pays.

La population togolaise est estimée à 3,9 millions d'habitants ( Devey, 1996 ). La densité moyenne de 70 habitants au km², l'une des plus élevées d'Afrique, place ce pays parmi ceux de la sous région dont la pression sur les ressources naturelles est la plus forte. Le taux de croissance démographique est d'environ 3,1% ( Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 1992 ). Une mosaïque d'ethnies compose cette population et une certaine continuité culturelle ( langues, religion, artisanat, coutumes, etc.) permet de les ramener à trois principaux groupes ( Petit Atlas du Togo, 1975 ) :

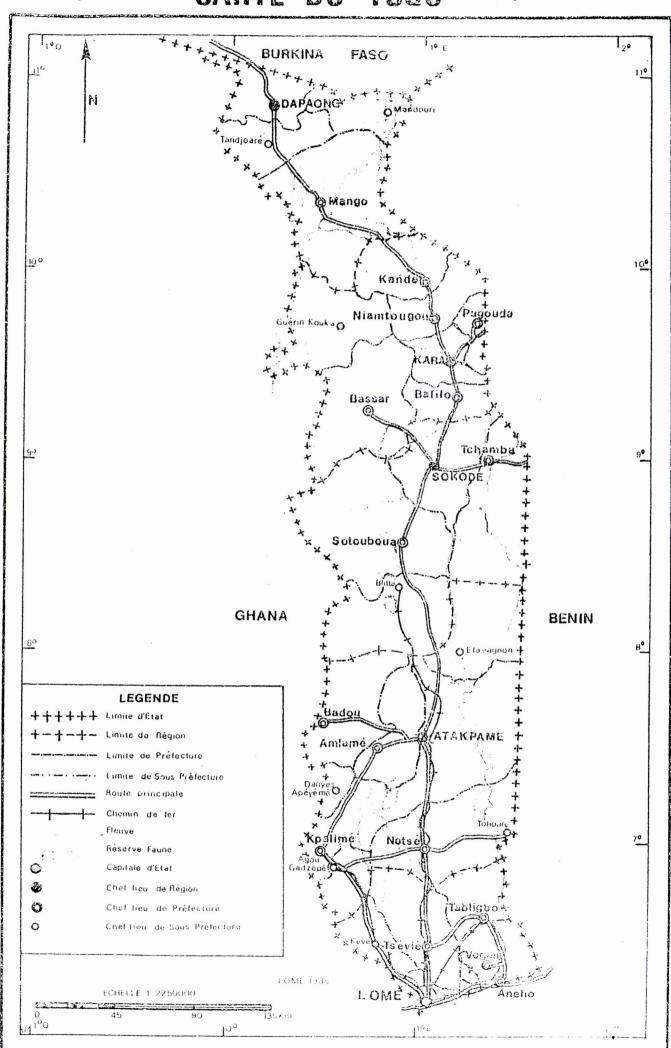
- le groupe *Agni-Tchi* au sud représente environ 45% de la population. Il est composé des *Ewé*, des *Mina*, les *Ouatchi*, des *Adja* et des *Ahouan*;
- le groupe *Tem-Kabyè* au centre du pays est composé des *Kotocoli*, des *Kabyè*, des *Losso*, et des *Tchokossi*. Il représente 35% de la population ;
- le groupe *Paragourma* qui est composé du sud au nord par les *Tchamba*, les *Bassari*, les *Konkomba*, les *Ngamgam* et les *Tamberma*. A l'extrême nord du pays vivent les *Moba*, les Gourma, les *Natoba*, les *Mossi*, et les *Mamprouss*i d'origine burkinabé. Il constitue 20% de la population.

L'organisation administrative et politique du pays a conduit la création de cinq régions agro-écologiques et économiques : la région maritime, la région des plateaux, la région centrale, la région de la kara, la région des savanes. Ces régions sont divisées en préfectures et sous-préfectures et le pays en compte une trentaine. Chaque préfecture ou sous-préfecture est à son tour organisée en canton ou villages autonomes.

Le pays vient de sortir d'un conflit politique long et meurtrier qui a bouleversé toutes les structures de production et compromis durablement les chances de reprise économique. Le produit intérieur brut après avoir connu une baisse régulière pendant les années de conflit a connu une augmentation de 8,3% en 1995. Cependant l'agriculture reste le moteur de l'économie puisqu'elle contribue pour 38% du PIB et fait vivre plus de 80% de la population. Les produits agricoles destinés à l'exportation rapportent à l'état Togolais près de 27% de ses recettes d'exportation ( Devey, 1996 ).

Les exploitations agricoles sont très inégales du point de vue superficie et équipement. Le Cheptel national compte 260 000 bovins, 2,5 millions de petits ruminants, 248 000 porcins, 5,2 millions de volailles, 18 300 lapins, 1500 équins et 4600 asins (DESA, 1994).

# CARTE DU TOGO



La majorité de ce cheptel est concentrée dans les régions des savanes et de la kara. La consommation annuelle de viande a baissé régulièrement de 10 kg en 1986 (Banque mondiale, 1988) à 8,27 kg en 1989 et 7 kg en 1994 (Devey, 1996) à cause de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

#### 1.1.2 LA REGION DES SAVANES

La région des savanes est la plus septentrionale du Togo. Elle est limitée au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana, à l'est par le Bénin et au sud par la région de la kara. La superficie est de 8 533 km² dont le 1/3 est occupé par la réserve de faune et de flore. La région couvre 15% du territoire national. La structure administrative comprend quatre préfectures (Tône, Kpendjal, Tandjoaré, Oti) et une sous-préfecture (Cinkansé), 45 cantons et 613 villages. Le chef lieu de la région est Dapaong.

Le relief est caractérisé par deux lignes de plateaux gréseux d'orientation est-ouest et qui séparent au nord la pénéplaine granitique de Cinkansé et la plaine de l'Oti. Sur le plan hydrographique la région appartient au bassin de la Volta. Les cours d'eau pérennes sont l'Oti et le Koumongo.

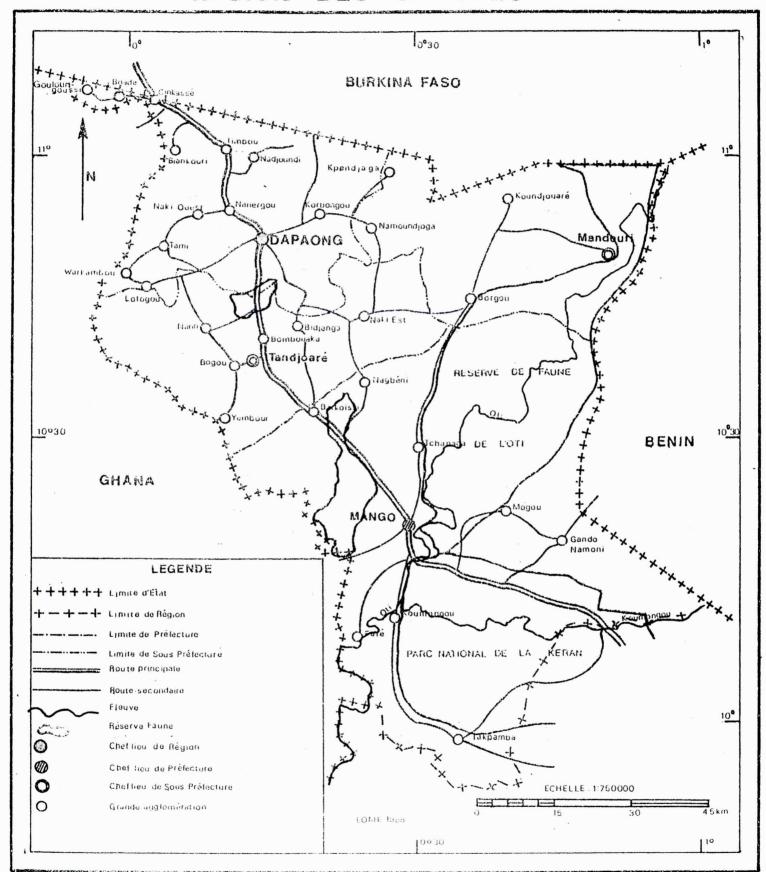
Le climat est de type soudanien. Il est caractérisé par une saison sèche de mi-octobre à mi-mai avec un harmattan qui souffle de novembre à février et une saison des pluies de mi-mai à mi-octobre avec des précipitations annuelles variant entre 1000 et 1100 mm. Les formations végétales de la région sont soit des prairies à *Loudetia sp* et *Aristida sp*, soit des savanes sèches, riches en espèces ligneuses résistantes au feu et au broutage comme *Acacia dudgeonii*, *Balanites aegyptiaca*, *Pterocarpus erinaceus*. Le long des cours d'eau des bandes de forêts galeries à *Mytragina inermis*, *Khaya senegalensis*, *Danielia oliveri*, *Isoberlinia doka* traversent ces savanes sèches.

La région des savanes est caractérisée par des sols pauvres et peu épais très sensibles à l'érosion hydrique. Selon la direction régionale du plan et de l'aménagement du territoire (1994), en fonction des socles sur lesquels reposent ces sols, on distingue :

- sur socle granitique et gneissique : des sols gravillonnaires, des sols minéraux bruts peu évolués ;
- sur socle gréseux : des sols minéraux bruts, sols peu évolués et gravillonnaires et des sols colluviaux profonds ;

Figure 2

# REGION DES SAVANES



Direction de la Cartographie Nationale et du Cadastre

- sur socle schisteux : des sols minéraux bruts, des sols peu évolués, des sols ferrugineux tropicaux ;
  - dans la vallée de l'Oti : des sols hydromorphes, des alluvions anciennes et récentes.

La population de la région est évaluée à 445 095 habitants en 1994 (DRPAT, 1994). Ce qui donne une densité brute de 52 habitants/km², mais si l'on tient compte des 35% de la superficie de la région destinés aux réserves de faunes et aux forêts classées, la densité réelle est de 78 habitants/km². Les principales ethnies qui composent cette population sont les *Moba* et les *Gourma* (63%), les *Tchokossi* (10%), les *Ngam-Ngam* (7%), les *Konkomba*, les *Yanga*, les *Mossi*. Les superficies cultivées sont estimées à 408 200 ha (source: DRDR/S + SOTOCO/S, 1994). Le mil, le sorgho, le maïs, le coton et l'arachide sont les principales cultures de la région. Les jachères et les parcours sont largement imbriqués dans la zone agricole. Ceci est le résultat de la pression foncière et du mode d'occupation de l'espace (habitat dispersé).

La région des savanes est la zone d'élevage par excellence du Togo et les effectifs du cheptel le confirment : 115 000 bovins( 44% de l'effectif national ), 750 000 petits ruminants (30% de l'effectif national ), 2,45 millions de volailles ( 47% de l'effectif national ), 55 000 porcins et 2 500 lapins ( source : SREP/S, 1994 ). C'est l'importance de l'élevage dans cette partie du pays qui a motivé notre choix parmi les possibilités qui nous étaient proposées.

#### 1.2 LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le programme national de petit élevage (PNPE), dont le siège est à Atakpamé, est né en 1992 de la fusion du projet de développement du petit élevage de la Kara (PRODEPEKA) et du projet national petits ruminants (PNPR). Il a donc hérité des acquis et des erreurs de ces différents projets. PRODEPEKA exécuté de 1987 à 1990 est la suite du projet nord-Togo financé par le PNUD de 1975 à 1986. Ses objectifs sont l'association agriculture-élevage pour raccourcir les jachères, l'accroissement de la production animale, la réduction des importations de viande sur toute l'étendue du territoire, l'augmentation des revenus des paysans, l'augmentation de la consommation de viande de volailles et de petits ruminants. Le PNPR (1989-1992) est la suite du projet petits ruminants financé par le FAC, l'USAID, le Conseil de l'entente et exécuté de 1980 à 1988.

Les objectifs du PNPR sont :

- L'accroissement de la production et le relèvement des revenus d'un grand nombre de petits agriculteurs en améliorant la capacité institutionnelle de fournir des services sanitaires et des conseils techniques pour l'élevage des petits ruminants,
- La poursuite du développement d'un sous-secteur d'élevage ovin amélioré ( 975 fermes ovines améliorées ),
- L'amélioration de la consommation de protéines animales en milieu rural et dans une certaine mesure réduire les importations de viande.

Vue la similitude des objectifs des deux projets, qui pourtant agissaient dans des zones différentes (PRODEPEKA dans la Kara et PNPR dans les quatre autres régions), les partenaires au développement et le gouvernement Togolais ont décidé de la naissance du PNPE qui agirait sur l'ensemble du territoire, mais l'approche quant à elle n'avait pas changé. A partir de 1994 le changement de groupe cible du FIDA et l'adoption d'une démarche participative vont provoquer une modification profonde du dispositif d'encadrement. Elle est justifiée par l'évolution des politiques agricoles qui tendent vers le désengagement de l'état et une plus grande responsabilisation du monde paysan. Il y a réduction du personnel du projet, abandon de certaines activités par les agents qui deviennent des animateurs, association des partenaires privés dans l'exécution du programme et réorientation des financements vers des objectifs plus modestes et des paysans organisés en groupements.

#### 1.3 LE SYSTEME D'ELEVAGE

Les paysans du nord du Togo sont agriculteurs avant d'être des éleveurs. Le système d'élevage agro-pastoral et sédentaire est caractéristique des zones sub-humides de l'Afrique de l'ouest. Les espèces possédées par les paysans sont le mouton Djallonké et la chèvre naine de Guinée. Elles sont trypanotolérantes. L'élevage est une activité secondaire et rapporte moins de 10% du revenu de l'exploitation (Landais, 1985).

La conduite des petits ruminants est caractérisée systématiquement par un gardiennage et une contention au piquet en saison des pluies et une divagation en saison sèche. La conduite des animaux est assurée par un membre de la famille et l'utilisation d'une main d'oeuvre salariée est rare. Ceci évite à l'exploitant les soucis liés à un transfert de responsabilité au berger.

La base de l'alimentation est à 95% de pâturage naturel et de résidus de récolte. Les fanes d'arachide et de niébé, les déchets de cuisine, les drêches de brasseries traditionnelles, les épluchures de manioc et d'ignames complètent cette alimentation. Les paysans éleveurs bénéficiant d'un encadrement rapproché des projets et des ONG y ajoutent les graines de coton.

L'abreuvement des animaux se fait en une seule fois en saison des pluies et deux à trois fois en saison sèche. Il est réalisé principalement par les femmes et les enfants et il se pose très souvent le problème de la main-d'oeuvre lorsque l'effectif du cheptel est important.

Les troupeaux sont composés en moyenne de 25 petits ruminants dont 15 ovins et 10 caprins (P.N.P.E., 1995) qui cohabitent très souvent dans l'exploitation avec des boeufs de trait et d'élevage, des porcins et la volaille. Les propriétaires de petits ruminants sont multiples et les prises de décision concernant l'exploitation des animaux sont individuelles dans la plupart des cas, mais requièrent souvent l'approbation du chef de famille.

Les principales contraintes que rencontre ce système d'élevage restent les problèmes zoosanitaires, d'alimentation et d'environnement socio-économique défavorable. En effet les conditions climatiques sont favorables au développement des parasites internes et externes et de la peste des petits ruminants. Le mode de conduite et le style de l'habitat favorisent la diffusion des maladies. A cela il faut ajouter les périodes de soudure situées en fin de saison des pluies, moment où les herbes sont lignifiées et très hautes et en fin de saison sèche lorsque les premières pluies pourrissent le peu d'herbes qui restent sur pied. Tous ces facteurs ont un effet négatif sur la productivité numérique et la productivité pondérale des troupeaux.

Dans la région des savanes, la productivité numérique au sevrage est de 0,63 agneau par brebis pour les ovins et de 0,72 chevreau par chèvre pour les caprins (P.N.P.E., 1995).

#### 1.4 IMPORTANCE SOCIO-ECONOMIQUE DES PETITS RUMINANTS

L'élevage des petits ruminants constitue une activité secondaire. Cependant, il constitue un important secteur générateur des principales recettes du paysan. Le sous-secteur élevage dans son ensemble contribue à hauteur de 5,4% du produit intérieur brut (Devey, 1996). L'élevage des petits ruminants est très répandu dans le pays; plus de 92% des paysans le pratiquent. Les moutons et les chèvres jouent un rôle important dans la stratégie de subsistance des éleveurs et des agriculteurs. Outre les recettes monétaires, les paysans tirent de cet élevage des produits tels que la viande, les peaux et le fumier.

Les fonctions sociales et culturelles sont exprimées lors des cérémonies à travers les dons et les sacrifices. Les revenus tirés de l'élevage des ovins et caprins permettent aux paysans de supporter les frais médicaux de la famille, les frais de scolarité des enfants, l'habillement et l'alimentation de la famille et de certaines activités agricoles (maind'oeuvre, intrants, soins vétérinaires).

Le produit de la vente des petits ruminants peut également servir au démarrage du petit commerce. En l'absence de structures bancaires dans le milieu paysan, l'élevage constitue une épargne et une forme de capitalisation des bénéfices tirés des autres activités. Conscient de l'importance de cette activité, le gouvernement encourage les paysans à élever des troupeaux modestes de petits ruminants et il existe une loi interdisant l'abattage des femelles de moins de huit ans quoique l'impossibilité de l'application de cette loi ait été démontrée.

#### **1.5 LES RESSOURCES GENETIQUES**

La revue bibliographique que nous avons effectuée nous permet de dire que les ressources génétiques disponibles sont limitées. Cette situation s'explique par les conditions climatiques et sanitaires sévères des milieux sub-humides et humides qui ont entretenu une sélection naturelle favorisant les animaux trypanotolérants.

#### 1.5.1 LES RESSOURCES GENETIQUES OVINES

#### 1.5.1.1 Le mouton Djallonké

Il est de petite taille, 0,48m à 0,60m au garrot. Le poids de l'animal adulte atteint 20 à 30 kg chez la femelle et 25 à 35 kg chez le mâle. Le poil est ras, blanc, le plus souvent pienoir, et parfois pie-rouge, l'arrière train généralement blanc. Les béliers adultes portent autour du cou et sur le garrot des poils plus longs formant une sorte de crinière. Les mâles portent des cornes moyennement développées. Les oreilles sont petites, étroites, horizontales ou légèrement tombantes. la queue est mince et de longueur moyenne (25 cm). Les membres sont courts, donnant à l'animal un aspect trapu. Le mouton Djallonké est exclusivement élevé pour sa viande. On estime que le rendement oscille entre 40 et 45% en conditions naturelles et pourrait atteindre 50% grâce à une sélection et une meilleure alimentation (Van Vlaenderen, 1979).

#### 1.5.1.2 Le mouton de Vogan

C'est un animal de grand format. La hauteur au garrot atteint 73 cm chez le bélier et 69 cm chez la femelle. Le poil est ras et la robe est de couleur variée. Les cornes sont prismatiques et bien développées chez le mâle. Les oreilles sont longues, larges, et pendantes; elles atteignent 14 cm de long en moyenne. Les pendeloques sont plus ou moins développées et existent dans les deux sexes. La queue est longue (30 à 40 cm) et atteint souvent le jarret. Le poids moyen adulte est de 40 kg chez la brebis et de 45 kg chez le bélier (Amegée, 1983).

Le mouton de Vogan est principalement exploité pour sa viande et pour servir d'animal de sacrifice à la tabaski ( élevage commercial ). Selon Toudji ( 1993 ), son effectif est estimé en 1993 à 190 000 têtes.

#### 1.5.1.3 Le mouton du Sahel

c'est un animal de grand format, très apprécié par les commerçants de bétail. Il est très peu présent dans la zone en raison de son hypersensibilité à la trypanosomose animale et aux tiques. Les conditions du milieu lui sont en général défavorables.

#### 1.5.2 LES RESSOURCES GENETIQUES CAPRINES

#### 1.5.2.1 La chèvre naine de Guinée

la chèvre naine de Guinée rencontrée dans la région des savanes présente un profil concave, des oreilles moyennes, portées horizontalement, avec des cornes peu développées, sans pendeloques. La robe est souvent unie et pie; cependant les robes composées et tricolores existent. La couleur des chèvres Djallonké est généralement brune, pie brun, pie noire, blanche, grise et noire. Elles portent une raie dorsale noire. La hauteur au garrot ne dépasse pas 50 cm ( Doutressoulle, 1947 ) et la taille augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte ( Epstein, 1971 ). Le poids moyen de l'animal adulte varie entre 18 et 20 kg ( Epstein, 1971 ). La chèvre naine est exploitée principalement pour sa viande et sa peau. Elle est trypanotolérante et cette faculté favorise son expansion dans la zone sub-humide et sa prédominance par rapport aux autres espèces (Amegée, 1987; Chéaka, 1989 ).

#### 1.5.2.2 La chèvre du Sahel

Elle présente un profil convexe, quelques fois rectiligne, un cornage très développé, des poils fins et ras, des pendeloques, des oreilles longues et pendantes (Charray et al, 1980; Wilson, 1992).

Les robes pies sont les plus fréquentes; cependant l'on rencontre les robes unies, composées et tricolores. Les couleurs communes de la robe sont pie brun, pie rouge, pie noire, blanches et noires. La hauteur au garrot est de 65 cm pour les femelles et de 71 cm pour les mâles. Ce sont des animaux de grand format et le poids est d'environ 30 kg pour la femelle et 35 kg pour le mâle ( Passiké, 1993 ). La chèvre du Sahel est exploitée pour sa viande, son lait et sa peau. Pour des raisons culturelles, ethniques et religieuses, les chèvres du Sahel sont détenues majoritairement par les Peuls, les Haoussa et les autochtones de religion musulmane ( Passiké, 1993 ).

#### 1.5.2.3 Les métis (Djallonké X Sahel)

Les chèvres métisses présentent des caractéristiques biométriques intermédiaires entre celles des Djallonké et des Sahéliennes. Le profîl est rectiligne dans 83% des cas (Passiké, 1993) et les oreilles sont soit horizontales, soit pendantes. Le cornage est plus développé que chez la chèvre naine. La hauteur au garrot est de 55 cm et le poids adulte de 25 kg. Le métis n'est pas issu d'un croisement raisonné par le paysan à l'instar du mouton de Vogan, mais le résultat d'un accouplement pendant la divagation des animaux.

D'autres types génétiques ont été mis en évidence par Toudji (1993) au Togo et qui concernent la chèvre rousse de Maradi et un métis issu du croisement Djallonké X Maradi. Leur effectif est très faible.

#### 1.6 PROBLEMATIQUE

Les sécheresses successives dans les pays sahéliens au milieu des années 70 et 80 ont provoqué une baisse des exportations des animaux à destination des pays côtiers de l'Afrique de l'ouest alors que ces pays sont structurellement déficitaires. Confronté donc à un problème d'approvisionnement en viande, le Togo a décidé de mettre en place un programme national de développement des productions animales basé essentiellement sur les petits ruminants. Le choix d'une stratégie de développement à partir des petits ruminants est justifié par plusieurs études.

Doppler (1979), dans une analyse de l'économie de l'amélioration des pâturages et de la production de viande dans la zone sub-humide du Togo conclut que les bovins actuellement disponibles sont trop peu nombreux pour permettre une utilisation efficace des jachères de la zone. Il suggère de considérer la production des petits ruminants dont le taux de reproduction est beaucoup plus élevé que celui des bovins, comme une alternative économique intéressante.

Barry (1985), constatant l'échec de la promotion des productions animales par le développement de l'élevage bovin en Côte d'Ivoire, dit que l'intensification par les bovins au lieu d'apparaître comme une réponse à un besoin, une action qui s'inscrit dans le système des valeurs sans le bouleverser, une initiative qui épouse le modèle social, est apparue comme une greffe sur un tissu mal préparé. Il propose donc de donner la priorité aux petits ruminants car ils ne font l'objet d'aucun préjugé ou interdit religieux ou sociologique. Boutonnet (1990) pense que le développement de l'élevage des petits ruminants est possible en Afrique à condition qu'il reste un élevage paysan.

A partir de 1981 plusieurs projets ( Projet nord-Togo, PPR, PNPR, PRODEPEKA, PNPE ) vont se succéder pour mettre en oeuvre cette stratégie gouvernementale de développement des productions animales.

Les enquêtes qui ont été conduites avant le démarrage de ces projets ont montré l'importance des petits ruminants dans la stratégie des exploitations agricoles: 92% des familles rurales possèdent des ovins et des caprins (Van Vlaenderen, 1987). Les contraintes au développement de l'élevage de ces animaux mises en évidence par l'enquête se situent principalement à trois niveaux:

- la méconnaissance des techniques élémentaires d'élevage;
- la fréquence des maladies parasitaires et épizootiques;
- les carences alimentaires.

Pour atteindre les objectifs d'autosuffisance en productions animales ou tout au moins d'une diminution de la dépendance vis à vis de l'extérieur, les domaines d'activités suivants ont été retenus: amélioration de l'habitat, conduite du troupeau, alimentation et suivi sanitaire, amélioration génétique, organisation et formation des producteurs.

La stratégie des projets a été de créer un secteur moderne et d'améliorer l'encadrement du secteur traditionnel (Pessinaba, 1987). Le secteur moderne considéré comme un élevage intensif est constitué des fermes contractuelles; dans ce secteur 216 élevages ont été encadrés représentant environ 13500 petits ruminants. Dans ces élevages 1540 brebis et 88 béliers améliorateurs ont été diffusés. Dans le secteur traditionnel amélioré, les actions ont concerné la complémentation, l'hygiène des bergeries, de l'abreuvement, les soins sanitaires; le nombre d'élevages encadrés est estimé à 1470 représentant 20600 animaux.

Des thèmes complémentaires portant sur la mise en place de parcelles de cultures fourragères et la création de fosses fumières ont été vulgarisés pourassocier l'agriculture à l'élevage.

Malgré tous ces efforts qui ont été déployés, le pays reste dépendant pour 40% de sa consommation des pays sahéliens et des importations extra-africaines (Marchés tropicaux, 1996). Par rapport à l'effectif national estimé à 2 500 000 têtes (DESA, 1994), les animaux encadrés aussi bien dans le secteur traditionnel que moderne restent en deçà des attentes.

Comment peut-on expliquer cela malgré l'augmentation de la productivité des animaux et les gains économiques des systèmes améliorés expérimentés en milieu paysan et qui peuvent aller de 200 à 300% (Vlaenderen, 1987).

Les thèmes vulgarisés répondaient-ils aux attentes des paysans?

Une connaissance du fonctionnement des systèmes de production dans leur environnement socio-économique est indispensable, car toute innovation a un coût et il n'est pas certain dans la situation actuelle que le consommateur soit prêt à payer ce prix. Cette connaissance permettra de rendre compte de la dynamique des systèmes de production locaux. La prise en compte des budgets familiaux permettrait également de se rendre compte que les thèmes vulgarisés sont compatibles avec les objectifs et les possibilités financières des paysans.

Le projet correspondait-il à un besoin exprimé par les paysans ? En général, les difficultés rencontrées par les projets viennent du fait qu'ils sont conçus par des personnes extérieures souhaitant améliorer les revenus des producteurs et l'approvisionnement des villes en produits d'origine animale.

Si l'aval de la production n'a pas reçu un soutien, il pourrait constituer également un frein au développement des productions animales. Ce soutien se manifeste en terme d'organisation de la filière viande, notamment celle des petits ruminants et de soutien aux professionnels par une facilitation à l'accès aux crédits.

De plus élevage des petits ruminants, même s'il reste l'apanage des agriculteurs n'est pas intégré à l'agriculture. Le manque d'intégration de l'élevage à l'agriculture se pose en terme de compétition pour la main d'oeuvre, pour l'espace en saison des pluies à cause de la densité de la population, mais également par une faible utilisation des sous-produits agricoles et une faible restitution au sol de matières organiques d'origine animale.

#### 1.7 OBJECTIFS DE L'ETUDE

- 1). Il s'agira pour nous de montrer la diversité des unités de production dans la région des savanes et la place des petits ruminants dans ces unités par l'étude des pratiques et des budgets familiaux.
- 2). Il nous faudra également apprécier l'adoption des thèmes qui ont été vulgarisés par le projet et déterminer les éléments qui ont freiné ou favorisé l'adoption de ces thèmes tant à l'intérieur du système de production qu'à l'extérieur (facteurs extérieurs influençant le fonctionnement des systèmes de production) et proposer comment lever ces contraintes.
- 3). Les petits ruminants font l'objet d'une commercialisation intense au Togo. Cette étude va permettre de comprendre la stratégie paysanne en matière d'exploitation des ressources animales d'une part et les contraintes liées à la commercialisation des animaux d'autres part.
- 4). A partir des contraintes qui auront été mises en évidence, des propositions d'actions seront faites dans la perspective de développement de l'élevage des petits ruminants dans le cadre d'un futur projet : organisation de la filière, organisation du monde rural, crédit rural, formation, etc..

#### 1.8 MATERIEL ET METHODES

Avant de présenter la méthodologie adoptée, il nous paraît indispensable de donner quelques définitions relatives à l'approche systémique puisque cette approche a été utilisée pour réaliser notre travail.

Le système agraire: c'est un mode d'exploitation d'un milieu, historiquement constitué, durable, système de force de production adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment (Mazoyer, 1985).

Le système de production: c'est un ensemble structuré de moyens de production (force de travail, terres, équipements,...) combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs des responsables de la production (P.Jouve, 1986).

Le système d'élevage: c'est un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour obtenir des productions variées (lait, viande, cuir, travail, fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs (Landais, 1994).

Le travail a commencé à Montpellier par une revue bibliographique afin de valoriser l'information existante et éviter de découvrir ce qui a été déjà fait notamment le zonage agro-économique et agro-écologique du pays et les études faites sur les petits ruminants. A partir de cette revue bibliographique et des discussions avec le directeur de mémoire une problématique a été dégagée et qui permettait de formuler un questionnaire.

Ce travail s'est poursuivi sur le terrain à ATAKPAME pendant deux semaines où les discussions avec le directeur national, le chef de la cellule suivi-évaluation, l'expert zootechnicien de la F.A.O. et le directeur régional ont permis de préciser les attentes du projet par rapport à ce travail et de délimiter la zone d'étude.

#### 1.8.1 LE QUESTIONNAIRE

Trois questionnaires ont été élaborés portant sur les systèmes de production

- Le premier questionnaire porte sur la structure des exploitations. Les éléments suivants étaient recherchés, l'effectif du cheptel (bovin, ovin, caprin, porcin, volaille), les superficies mises en culture, l'effectif de la famille, l'ethnie du chef de famille, la force de travail disponible, l'équipement de l'exploitation, la destination des productions animales et végétales, l'adoption des innovations techniques proposées par le projet, l'existence d'activités annexes, l'encadrement des producteurs.
- Le deuxième questionnaire a porté sur les pratiques; il s'agissait d'analyser les modes de conduite des animaux, les pratiques d'alimentation et d'abreuvement, le système fourrager, les pratiques de reproduction, les pratiques de commercialisation, l'organisation des producteurs, les pratiques d'habitat, les relations entre systèmes de culture et systèmes d'élevage à travers les pratiques de fumure en relation avec les propositions d'innovations du projet.
- Le troisième questionnaire a consisté en une approche budget des exploitations. Dans ce questionnaire l'objectif était de comprendre :
- \* D'une part, si les propositions du projet sont compatibles avec les possibilités financières du producteur.

\* D'autre part, si ce dernier à la vue de ses dépenses et de ses recettes est à mesure de dégager un surplus pour financer des investissements concernant le développement de l'élevage des petits ruminants. Les éléments suivants ont été recherchés: les recettes en élevage, les recettes en agriculture, les recettes extra-agricoles, les dépenses en élevage, les dépenses en agriculture, les dépenses d'alimentation et de santé et les autres dépenses.

# 1.8.2 LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION

#### 1.8.2.1 Le choix des villages

Il a été fait parmi les quatre-vingt-quinze villages retenus par le projet dans le cadre de l'approche participative. Ce choix a été également guidé par des critères tels que l'accessibilité en saison des pluies et l'existence d'information, notamment la liste exhaustive des exploitations. Vingt-un villages ont ainsi été retenus. Ce travail a été réalisé avec la collaboration du directeur régional du projet.

#### 1.8.2.2 Le choix des exploitations

Les exploitations ont été tirées au hasard dans la liste disponible auprès de l'agent d'encadrement. Les listes ont été constituées lors d'une enquête village (carte d'identité du village) après l'adoption de la démarche participative par le projet. Tous les exploitants ont été recensés au cours de cette enquête qui a eu lieu au moment où le village est pris en compte dans les activités du projet. Sept exploitations ont été retenues dans chaque village, ce qui donnait au total cent quarante-sept unités de production.

#### 1.8.2.3 La démarche

La démarche utilisée a été celle proposée par Bedu et al (1987) pour l'élaboration des typologies de fonctionnement des systèmes de production. Nous avons considéré que les exploitations retenues étaient représentatives de l'ensemble des unités de production de la région des savanes.

Les questionnaires ont été testés sur le terrain auprès de certains producteurs. Ce qui a permis d'apporter des corrections en fonction des réalités de terrain. Le questionnaire portant sur la structure des exploitations a été administré aux chefs d'exploitation avec la participation des conseillers d'élevage. La saisie des informations recueillies a été faite sur un micro-ordinateur.

Une analyse factorielle des correspondances multiples et une classification ascendante hiérarchique ont été réalisées en utilisant le logiciel d'analyse statistique STATITCF 5.0 et a permis de mettre en évidence des groupes homogènes d'exploitations ( typologie structurelle). Nous avons retenu quarante-cinq exploitations parmi ces groupes par un tirage au sort.

Les deux autres questionnaires leur ont été administrés par la suite. La saisie informatique a été réalisée dans les mêmes conditions que précédemment décrites. Une deuxième analyse factorielle a été réalisée sur ce deuxième échantillon et a abouti à la typologie de fonctionnement.

#### 1.8.3 ENQUETE SUR LA COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS

La deuxième partie de notre travail a concerné la recherche d'informations sur la commercialisation des ovins et caprins au Togo. La recherche bibliographique faite a ce niveau et les visites de terrain ont permis d'identifier les principaux marchés utilisés par les producteurs. Nous avons retenu neuf marchés sur lesquels nous avons mené nos enquêtes pendant six semaines. Les critères qui ont guidé ce choix sont les suivants: la situation géographique ( frontalier, noeud routier, au bord d'une grande voie ), le rythme du marché, l'accessibilité en toute saison. Il nous paraissait nécessaire d'avoir une idée des circuits de commercialisation utilisés par les producteurs de la région car l'information est disponible chez le paysan et sur le marché ( Thys, 1988 ).

#### 1.8.3.1 Le questionnaire

Deux questionnaires ont été élaborés dans le cadre de cette enquête de marché:

- Le premier questionnaire intéressait les commerçants de bétail. Il avait pour objet de montrer les difficultés rencontrées dans la commercialisation du bétail, les mécanismes de formation des prix sur les marchés de consommation, l'accessibilité aux crédits, les difficultés administratives.
- Le deuxième questionnaire devait permettre de faire la situation des animaux vendus sur le marché. Ceci devrait permettre de connaître l'importance des transactions concernant les petits ruminants, de dresser une carte de flux, et de savoir quels types d'animaux sont le plus exploités par les producteurs. Dans la collecte de l'information, on s'est intéressé au sexe, à l'âge, à la race, à l'espèce, à l'origine, à la destination future, au prix, au poids de l'animal en utilisant la méthode barymétrique.

#### 1.8.3.2 Le déroulement de l'enquête

Chaque jour de marché le premier questionnaire était administré à un acteur pris au hasard parmi les personnes se trouvant au marché.

Dans la collecte des informations concernant le deuxième questionnaire, nous sommes partis du fait que l'on connaissait le nombre d'animaux vendus ou présentés sur le marché sur la base des laissez-passer zoosanitaires et des souches des tickets de taxes de marché. Ce nombre d'animaux est divisé par le nombre annuel de jours de marché. Nous obtenons de ce fait le nombre moyen d'animaux présentés ou vendus par jour de marché. Comme nous avons décidé arbitrairement de retenir dix animaux par espèce et par jour de marché, nous divisons ce nombre moyen par dix. Nous obtenions un pas qui permettait de prendre les animaux par ordre d'arrivée sur le marché. Les animaux retenus sont identifiés au marqueur. Les informations sont ensuite recueillies auprès du producteur et du commerçant. La relation entre le prix de l'animal et son poids est réalisée grâce à la mesure barymétrique qui est faite sur place. La formule barymétrique a été réalisée au Centre d'Appui Technique de Kolocopé. Les mesures ont été faites sur quarante ovins mâles de tout âge, quarante ovins femelles de tout âge, quarante caprins mâles de tout âge, et quarante caprins femelles de tout âge.

Quatre droites de régression linéaire ont été tracées en fonction du sexe sur STATITCF: P = a + bx.

P = poids de l'animal

a = constante

b = coefficient de régression

 $x = p\acute{e}rim\grave{e}tre thoracique$ 

L'influence des viandes importées sur la production nationale a été également. Nous avons pris comme année de référence 1994 pour apprécier les effets avant et après la dévaluation du franc cfa. Les quantités de viande importée d'Europe et d'animaux importés des pays du Sahel, les prix et les taxes ont été recueillis.

Des réserves sont à émettre quant à l'application de cette méthode sur le terrain et cela pour plusieurs raisons:

- Les marchés ne sont pas clôturés et les animaux arrivent de tous les points du village, donc il est difficile de respecter l'ordre d'arrivée

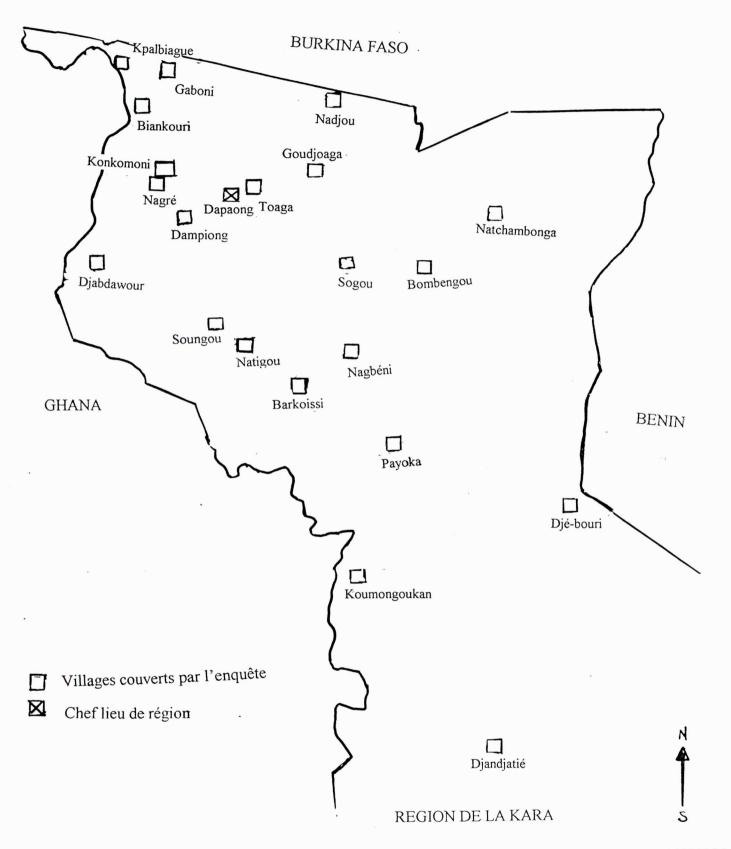
- Les statistiques ne sont pas disponibles et celles qui le sont ne sont pas fiables en raison des difficultés économiques du pays qui ont conduit certains collecteurs et agents à se payer directement
- Les laissez-passer zoosanitaires et les registres d'abattoirs sous-estiment les animaux vendus car ils ne prennent pas en compte les animaux destinés aux usages sociaux et à la consommation personnelle, tandis que les tickets de marchés surestiment le nombre d'animaux vendus car ils prennent en compte tous les animaux présentés sur le marché.

#### 1.8.3.3 L'enquête sur les institutions de crédit

Cette enquête était ciblée sur les institutions et les organismes intervenant en amont et en aval de la production agricole. Elle avait pour objet de montrer les méthodes d'intervention, les critères de sélection des bénéficiaires, la pertinence des choix opérés, le réseau d'encadrement, les taux d'intérêt appliqués en milieu paysan. L'environnement socio-économique dans lequel se trouve le paysan aujourd'hui lui est globalement défavorable et seule une intervention juste de ces institutions est à mesure de l'aider à lever ses contraintes.

Au cours de cette enquête, nous avons également essayé de repérer des contraintes liées à la gestion même du projet. Les informations recherchées concernaient la compréhension que les conseillers d'élevage ont de la nouvelle approche adoptée par le projet, leur niveau d'équipement, leur niveau de formation et leur niveau de rémunération salariale, toute chose ayant un impact certain sur leur motivation donc sur la conduite des activités du projet.

Figure 3 : Situation géographique des villages enquêtés



Echelle: 1/500000

# 2 STURCTURES D'EXPLOITATION ET ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS

Les résultats des enquêtes sur la structure d'exploitation et les systèmes d'élevage sont présentés dans cette partie. Nous avons mis en évidence six types d'unités de production et deux systèmes d'élevage de petits ruminants. Les résultats technico-économiques sont présentés dans des tableaux à double entrée permettant la comparaison entre les deux systèmes d'élevage. L'évaluation de quelques actions du projet fait apparaître des réactions négatives lorsque la dimension sociale de l'innovation et l'environnement économique dans lequel se trouve le producteur n'ont pas été suffisamment pris en compte.

#### 2.1 TYPOLOGIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

L'analyse factorielle des correspondances multiples et la classification ascendante hiérarchique réalisées sur un échantillon de 147 observations ont permis la mise en évidence d'une diversité structurelle des exploitations. Nous avons pu identifier six types d'unités de production plus ou moins homogènes sur la base du nombre de personnes à nourrir, du nombre d'actifs disponibles dans l'exploitation, des superficies emblavées, de l'effectif du cheptel, de l'équipement, des activités annexes et du niveau de décision des membres de la famille en ce qui concerne la gestion des petits ruminants.

#### 2.1.1 STATISTIQUES ELEMENTAIRES

Tableau 1 : Statistiques élémentaires des variables quantitatives

Variables	Nbre d'observations	Moyenne	Ecart-type
Effectif de la famille	147	15	9
Cultures vivrières	147	5,5 ha	3,5
Cultures de rente	147	2 ha	1,6
Bovins	147	5	9
Ovins	147	21	28
Caprins	147	12	10
Porcins	147	9	9
Volaille	147	40	42

A partir de ce tableau nous pouvons tirer les remarques fondamentales suivantes :

- Le caractère agro-pastoral de la région des savanes est montré par l'importance des superficies emblavées. La surface moyenne cultivée par unité de production est de 7,5 ha. La présence d'animaux dans l'unité de production renforce ce caractère.
- L'importance des petits ruminants dans l'exploitation avec 33 têtes. On constate cependant une prédominance des ovins qui peut s'expliquer par leur conduite plus facile en saison des pluies. Ces moyennes sont relativement supérieures à ce qui avait été trouvé par l'enquête du PNPE en 1995.
- Toutes les variables se caractérisent par des écart-types très importants qui traduisent une dispersion importante des données autour des moyennes.

La matrice des corrélations que nous avons calculée n'a pas montré des liens forts entre les principales caractéristiques de notre typologie, notamment entre ovins et caprins d'une part et superficie en arachide d'autre part.

### 2.1.2 DESCRIPTION DES TYPES D'EXPLOITATION

Type I : Ce sont les plus grandes exploitations. Elles représentent 4% de l'échantillon. Elles disposent d'une main-d'oeuvre relativement importante composée de 10 actifs en moyenne. Cette force de travail fluctue entre 17 actifs pour les plus grosses exploitations du groupe et 5 actifs pour les plus petites. Le nombre de personnes à nourrir dans la famille est d'environ 19 personnes. Toutes ces unités de production sont équipées en matériel de culture attelé et mènent des activités extra-agricoles qui complètent le revenu de la famille. Les superficies emblavées sont très importantes et se justifient par l'importance de la main-d'oeuvre et du nombre de personnes à nourrir, l'équipement en matériel agricole et en boeufs de trait et la possibilité de se payer une main d'oeuvre chez les petits paysans. Les superficies moyennes emblavées sont de 11,5 ha pour les cultures vivrières, 2,5 ha pour le coton et 3,25 ha pour l'arachide. Elles sont autosuffisantes en produits vivriers.

Les effectifs de cheptel sont importants pour plusieurs raisons. Elles ont capitalisé sous forme bétail les bénéfices tirés des autres activités. Elles ont bénéficié du soutien des projets et des structures d'encadrement. L'effectif moyen des petits ruminants est de 99 têtes pour les ovins et 26 têtes pour les caprins. Ces animaux vivent dans l'exploitation avec un important troupeau de bovins composé en moyenne de 7 boeufs de trait et 22 boeufs d'élevage.

Les porcs avec un effectif moyen de 9 têtes sont peu élevés par rapport aux autres animaux du fait qu'ils détruisent les oeufs des volailles d'une part et d'autre part il s'agit d'une activité principalement féminine.

La volaille est très importante à cause du disponible céréalier. L'effectif moyen dans le groupe est 80 volailles. Cependant les variations sont importantes, d'environ 165 à 8 volailles, et s'expliquent d'une part par les vols et d'autres part par les soins apportés aux volailles en matière de vaccination dans chaque exploitation.

Dans ces unités de production le pourcentage d'animaux appartenant aux dépendants est faible, d'environ 5% pour les ovins et 25% pour les caprins. En fait si l'on ramène ce nombre en valeur absolue il est plus important que dans tous les autres groupes.

Le statut social des chefs d'unité de production de ce type a favorisé leur différenciation. Il s'agit de fonctionnaires et de militaires à la retraite ou toujours en activité et de personnes dont la position stratégique à un moment donné ( anciens responsables locaux du parti unique, responsables de groupements villageois, coopérative d'épargne et de crédit ) a permis de se servir les premiers.

<u>Type II</u>: il constitue 12% de l'échantillon étudié. Les exploitations se caractérisent par une main-d'oeuvre importante relativement supérieure au type 1. Il y a 13 actifs en moyenne par unité de production et 28 personnes à nourrir. Cette main d'oeuvre est suffisante avec l'équipement agricole disponible pour emblaver de grandes superficies. Les cultures vivrières occupent une place importante avec des superficies emblavées comprises entre 4 et 13,5 ha. La moyenne pour tout le groupe est de 8,6 ha. Quant aux cultures de rente, c'est l'arachide qui domine avec une superficie moyenne de 2,5 ha, tandis que le coton est exploité dans une moindre mesure à raison de 1 ha en moyenne par unité de production. Cependant ces superficies en cultures de rente sont très variables du fait que l'objectif principal dans ce groupe est la production de céréales.

Les effectifs du cheptel sont caractérisés par leur relative importance. Ils sont supérieurs à la moyenne. Le nombre moyen d'animaux est de 4 pour les boeufs de trait, 5 pour les boeufs d'élevage. Pour les petits ruminants, on a en moyenne 35 ovins et 25 caprins par unité de production.

Dans ce groupe les porcins sont beaucoup élevés avec un effectif moyen de 21 têtes par famille.

La volaille est très bien représentée, d'environ 85 têtes par exploitation. Le maximum de volailles dans ce groupe atteint 350 têtes et le minimum 0.

Ces grandes variations que l'on rencontre chez toutes les espèces nous font penser qu'il s'agit principalement d'exploitation en transition vers le type 1. Le pourcentage d'animaux appartenant aux femmes est élevé avec 30% pour les ovins et 58% pour les caprins. Les petits ruminants à l'instar des champs individuels sont un moyen d'émancipation économique pour les femmes et les cadets. Les activités annexes y sont également menées pour améliorer les revenus de l'exploitation.

<u>Type III</u>: il représente 14% des exploitations. L'effectif de la famille est important. Il est compris entre 10 et 30 membres. La moyenne est de 18 personnes. La main-d'oeuvre est moyenne d'environ 8 actifs par exploitation. Elles sont équipées en matériel de culture attelée et mènent des activités annexes. Les superficies emblavées en cultures vivrières varient entre 2,5 ha et 13,75 ha. Le coton est peu cultivé avec une surface moyenne de 0,6 ha mise en culture alors que l'arachide l'est moyennement. La surface moyenne cultivée en arachides est de 1,6 ha par unité de production.

Les animaux élevés sont représentés par les ovins, les caprins, les porcins, la volaille, les boeufs de trait et les boeufs d'élevage. Les effectifs moyens sont supérieurs à la moyenne de l'échantillon pour l'ensemble des espèces et se présentent ainsi: ovins 29 têtes, caprins 14 têtes, porcins 10 têtes, volaille 43 têtes, boeufs de trait 3 têtes, boeufs d'élevage 4 têtes. Les centres de décision en matière de gestion des petits ruminants sont multiples du fait que 25% des ovins et 53% des caprins appartiennent aux autres membres de la famille. Ce groupe représente les paysans moyens de la région.

<u>Type IV</u>: il représente 37% des exploitations de l'échantillon. Sur le plan de l'effectif de la famille et de la main-d'oeuvre disponible, ce sont des exploitations moyennes. Le nombre de personnes à nourrir s'élève à 14 en moyenne tandis que les actifs sont évalués à 7 par exploitation. Cependant des variations importantes peuvent être signalées.

Ainsi l'effectif de la famille est compris entre 56 et 5 personnes alors que pour les actifs le maximum et le minimum sont respectivement de 26 et 2. Elles sont équipées en matériel de culture attelée et mènent également des activités annexes pour compléter le revenu de l'exploitation.

Les superficies en cultures vivrières de 5 ha sont légèrement inférieures à la moyenne générale, tandis que l'arachide et le coton occupent une place peu importante dans l'unité de production. Les surfaces moyennes mises en culture pour ces différentes spéculations de rente sont les suivantes: 0,6 ha pour le coton et 1,25 ha pour l'arachide. Le nombre limité d'actifs serait à l'origine de ces superficies réduites ainsi que le manque de terres dans certains villages.

Les effectifs de cheptel sont en dessous de la moyenne de l'échantillon. Les boeufs de trait et les boeufs d'élevage existent à raison d'une paire en moyenne par unité de production. Cette situation ne doit pas masquer une grande variabilité qui va de 19 têtes pour le maximum à 0 pour les boeufs d'élevage et de 7 têtes pour le maximum à 0 pour les boeufs de labour. Pour les ovins et les caprins les effectifs sont faibles. Ce sont des exploitations qui sont autosuffisants en céréales mais qui ne peuvent pas dégager un excédent important que l'on transformera en bétail. Les effectifs moyens sont estimés à 15 têtes pour les ovins et 8 têtes pour les caprins. Les effectifs les plus importants de petits ruminants dans ce groupe sont de 37 pour les ovins et 26 pour les caprins. Les autres espèces telles que les porcins et la volaille ont également une importance limitée dans l'exploitation. Les effectifs sont respectivement de 5 têtes pour les porcs et 30 têtes pour la volaille. Le manque de main-d'oeuvre semble limiter les activités des exploitations de ce groupe.

<u>Type  $\nabla$ </u>: il comprend 26 exploitations qui représentent 18% de l'échantillon. Elles se caractérisent par une main-d'oeuvre peu importante. Le nombre moyen d'actifs par unité de production est de 5 têtes.

Dans ce type le maximum atteint 11 actifs tandis que le minimum est de 2 actifs. Les membres de la famille sont évalués à 10 personnes en moyenne. Les plus grandes familles peuvent compter jusqu'à 18 membres alors que chez les plus petites on en trouve 5. Il n'y a pas d'équipement en matériel de culture attelée et très peu d'activités annexes. Les superficies moyennes emblavées en cultures vivrières sont petites, d'environ 4 ha par exploitation. Elles sont en conformité avec la faiblesse de la main d'oeuvre disponible et l'absence de traction animale et sont comprises entre 1 et 9 ha. Ce sont également de petits producteurs en cultures de rente. Les moyennes sont plus révélatrices de la situation de ces exploitations. Elles sont de 0,3 ha pour le coton et 1 ha pour l'arachide.

Le cheptel bovin est à l'image des superficies emblavées: pas de boeufs de trait et l'effectif moyen des autres bovins est égal à 1

En ce qui concerne les animaux du petit élevage, les effectifs restent modestes. Chez les ovins et les caprins les effectifs moyens sont respectivement de 16 têtes et de 10 têtes. Les variations sont plus importantes chez les ovins où l'on trouve un maximum à 69 têtes et un minimum à 0 tête.

Pour la volaille les effectifs sont identiques à ceux du type 4. Les porcs ont cependant une part très importante dans l'exploitation avec un effectif moyen de 13 têtes. Les ressources limitées de la famille procurent plus de liberté à la femme pour développer l'élevage de porcins.

Les centres de décisions en matière de gestion des petits ruminants sont multiples. 28% des ovins et 53% des caprins appartiennent aux dépendants. On retrouve également dans ce groupe des jeunes exploitants issus soit d'une scission de la famille ou d'une division de l'exploitation par suite de décès du chef de famille.

<u>Type  $\nabla$ I</u>: avec 22 exploitations, il représente 15% de l'échantillon. C'est le groupe de petits exploitants. Elles se caractérisent par des structures de l'exploitation très faibles. La main-d'oeuvre familiale est réduite et est composée de 4 actifs en moyenne. La taille de la famille est également modeste, d'environ 9 personnes. Il n'y a ni équipement agricole, ni boeufs de trait. De ce fait les superficies emblavées sont faibles. Elles sont en moyenne de 3,5 ha par unité de production et le choix des principales cultures est fait en fonction des priorités alimentaires de la famille.

L'arachide est cultivée sur de faibles surfaces d'environ 0,5 ha par famille. Le coton n'est pas cultivé. Les superficies en arachide sont comprises entre 0 et 1,25 ha et celles en cultures vivrières entre 0,75 et 9 ha.

Les effectifs du bétail sont très faibles du fait d'un manque de possibilité pour épargner ou capitaliser. Il n'y a pas d'activités annexes.

Les effectifs moyens d'ovins sont 4 têtes et près de la moitié des exploitations du groupe n'en possèdent pas. Les caprins sont mieux repartis mais là également les effectifs moyens sont de 7 têtes.

L'élevage de porcs est dans une situation identique à celui des ovins avec têtes par famille. Le tiers des exploitants n'ont pas de porcins et ceux qui en possèdent ont un effectif inférieur à 9 têtes. La volaille y est également peu présente avec des effectifs compris entre 0 et 72 têtes, la moyenne étant de 19 têtes par unité de production.

Les centres de décision en matière de gestion des petits ruminants sont uniques du fait que les effectifs sont faibles. 1,5% des ovins et 14% des caprins appartiennent aux dépendants.

Dans ce type plusieurs catégories d'individus: des jeunes qui viennent de s'installer mais qui sont issus de familles modestes ou pauvres et qui ont des difficultés d'accès à la terre; des veuves âgées qui gèrent les exploitations de leur mari décédé; des vieux qui devront être hors du circuit de production mais qui s'y maintiennent parce qu'ils n'ont pas de fils adultes pour les prendre en charge.

Tableau 2 : Synthèse de la typologie structurelle

Types	Taille de la famille	Superficies emblavées	Elevage	Eqt	Act.an	Nbre(%
1	Eff: 19 ( 23 ; 14 ) Atf: 10 ( 17 ; 5 )	vivrier: 11,7 ha (17,75; 6,5) coton: 2,3 ha (5; 0,5) arachide: 3,25 ha (7,5; 1,5)	Bvm: 7 ( 14; 2 ) Bvau: 22 ( 47; 0 ) Ovin: 99 ( 194; 52 ) Caprin: 26 ( 47; 3 ) Porc: 9 ( 20; 0 ) Vol: 80 ( 163; 8 ) Poad: 5% ( 26; 0 ) Pcad: 26% ( 56; 0 )	Oui	Oui	4
2	Eff: 28 ( 54; 8 ) Atf: 13 ( 27; 3 )	vivrier: <b>8,6 ha</b> (13,5;4) coton: <b>1 ha</b> (2,75;0) arachide: <b>2,5 ha</b> (4;0,75)	bvm: 4 (7;0) bvau: 5 (17;0) ovin: 35 (72;0) caprin: 25 (63;7) porc: 0 (46;11) vol: 85 (350;0) poad: 30% (86;0) pcad: 58% (100;14)	Oui	Oui	12
3	Eff: <b>18</b> ( 30 ; 10 ) Atf: <b>8</b> ( 16 ; 4 )	vivrier: 6 ha (13,75; 2,5) coton: 0,6 ha (4; 0) arachide: 1,6 ha (5,25; 0,5)	bvm: 3 (6;0) bvau: 6 (30;0) ovin: 29 (64;0) caprin: 14 (26;4) porc: 10 (20;0) vol: 43 (138;7) poad: 25% (81;0) pcad: 53% (100;0)	Oui	Oui	14
4	Eff: 15 ( 56 ; 5 ) Atf: 7 ( 26 ; 2 )	vivrier: <b>5 ha</b> (13,25;1,5) coton: <b>0,6 ha</b> (2,75;0) arachide: <b>1,2 ha</b> (4;0)	bvm: 2 (5;0) bvau: 2 (7;0) ovin: 15 (37;0) caprin: 9 (26;0) porc: 5 (19;0) vol: 27 (100;0) poad: 12% (86;0) pcad: 36% 100;0)	oui	oui	37
-	Eff: 10 ( 18; 5 ) Atf: 5 ( 11; 2 )	vivrier: 4 ha (9;1) coton: 0,3 ha (1,25;0) arachide: 1 ha (3,5;0,25)	bvm: 0 bvau: 1 (7;0) ovin: 16 (69;0) caprin: 10 (29;0) porc: 13 (34;0) vol: 33 (104;7) poad: 28% (100;0) pcad: 53% (100;0)	Non	non	18
	Eff: 9 ( 14 ; 5 ) Atf: 4 ( 7 ; 1 )	vivrier: <b>3,6 ha</b> (9; 0,75) coton: <b>0 ha</b> arachide: <b>0,5 ha</b> (1,25; 0)	bvm: 0 bvau: 0 ovin: 4 (15;0) caprin: 7 (20;0) porc: 4 (28;0) vol: 19 (72;0) poad: 1,5% (20;0) pcad: 14% (100;0)	Non	Non	15

NB: Les chiffres entre les parenthèses correspondent aux maxima et aux minima.

EFF: Effectif de la famille

Atf: nombre d'actifs de la famille

bvm: bovins de trait

bvau: autres bovins

Vol: volaille

pcad : pourcentage de caprins appartenant aux dépendants

Eqt : équipement en matériel de culture attelée

Act. an.: activités annexes

Nbre en % : nombre d'exploitations en pourcentage

# 2.2 FONCTIONNEMENT DE L'ELEVAGE OVIN ET CAPRIN

L'analyse du fonctionnement des systèmes de production ne concerne que l'atelier petits ruminants. L'étude a commencé par la caratérisation des pratiques d'élevage. Les combinaisons de ces pratiques que nous avons rencontrées nous ont permis de rendre compte de l'existence de deux systèmes d'élevage de petits ruminants. Les mesures des performances économiques, de production et d'exploitation ont permis une évaluation comparative des différents systèmes.

#### 2.2.1 DESCRIPTION DES PRATIQUES

Nous avons étudié les systèmes de production par l'analyse des pratiques d'élevage. On définit par pratiques d'élevage, les manières de faire, réalisées dans une perspective de production. On les définit par opposition aux techniques qui sont un ensemble ordonné d'opérations ayant une finalité de production, pouvant être fondées sur des connaissances scientifiques, soit sur des connaissances empiriques ou encore un mélange des deux (Tessier, 1979 cité par Moulin, 1993).

Les pratiques que nous avons étudiées pendant l'enquête sont les suivantes: les pratiques de conduite au pâturage, les pratiques de complémentation, les pratiques d'habitat, les pratiques de reproduction, les pratiques d'exploitation.

Les pratiques ou les modalités de pratique qui ne sont pas discriminantes n'ont pas été retenues dans l'analyse.

#### 2.2.1.1 La conduite au pâturage

On distingue trois modalités de conduite des petits ruminants :

La contention au piquet: elle concerne principalement les caprins dont le gardiennage est jugé très difficile par les producteurs. Le Centre d'Appui Technique de Kolocopé expérimente en station la conduite au pâturage de chèvres naines de Guinée. L'effectif du troupeau retenu est de 45 à 50 têtes de caprins pour un homme adulte contre 150 à 200 têtes d'ovins pour le même individu. Ceci confirme le caractère peu grégaire de la chèvre naine de Guinée.

L'attache au piquet concerne également les troupeaux d'ovins dont l'effectif est inférieur à 15 têtes. Les animaux sont sortis des enclos vers 10 heures et attachés à un piquet soit au bord d'une route, d'un champ ou dans les jachères. Les cordes ont en général une longueur de 5 mètres, ce qui permet à l'animal d'exploiter un cercle de 5 mètres de diamètre. Les animaux sont changés en moyenne deux fois par jour. Ils sont ramener le soir vers 18 heures au moment du retour des champs. Au piquet les animaux bénéficient de beaucoup plus de temps qu'au gardiennage même si les superficies explorées ne sont pas identiques.

Le gardiennage : il est assuré en général par les membres de la famille et principalement par les enfants de moins de 13 ans. Essentiellement ce sont les ovins qui sont concernés par cette modalité. Les animaux sont conduits à partir de 10 heures vers les parcours qui en général sont des jachères situées non loin du village.

Ils sont rentrés le soir vers 16 heures, ce qui donne un temps de pâture relativement court. Pour qu'un troupeau soit concerné par cette pratique, l'effectif minimum requis est de 15 ovins. Au-delà de ce nombre le coût des cordes devient difficilement supportable par l'exploitation. Entre les mois de juin et octobre, l'humidité pourrit les cordes et il faut les changer 3 fois au cours de cette période. Le gardiennage trouve également sa justification par l'existence d'une main-d'oeuvre que l'on ne peut utiliser que dans ces conditions.

La divagation: elle n'existe pas en saison des pluies dans la région des savanes du fait du mode d'occupation de l'espace. Elle concerne cependant toutes les espèces en saison sèche. Les animaux sont libérés tôt le matin aux environ de 7 heures. Ils sont reconduits dans les abris le soir aux environ de 18 heures et très souvent plus tard.

#### 2.2.1.2 La complémentation

La plupart des animaux reçoivent une complémentation alimentaire à un moment donné de l'année. Il existe deux périodes de soudure pendant lesquelles les animaux sont complémentés. La nature des compléments distribués fait la différence entre les exploitations.

La première période de soudure se situe de mi-août à mi-octobre. A ce moment les herbacées sont lignifiées et les paysans complémentent leurs animaux avec principalement les tiges de mil hâtif, les feuilles de certains arbres fourragers et des résidus de cuisines secondairement

Les plus aisés ajoutent les graines de coton, les cultures fourragères à base de Leucaena leucocephala, Cajanus cajan, de Glerycidia sp et les drêches de brasseries traditionnelles. Les tiges et les fanes des variétés hâtives distribuées sont mal conservées à cause de l'humidité et provoquent des entérites, cause de mortalité importante.

La deuxième période de déficit alimentaire correspond à celle où les résidus de récoltes laissés sur les champs ont été tous consommés par les animaux villageois et les animaux en transhumance venus du Burkina Faso et les pâturages naturels détruits par les feux de brousse. Elle va en général de janvier à mai. Les fanes d'arachides et de niébé sont distribuées tous les soirs aux animaux par le chef de famille jusqu'à épuisement des stocks qui ont été constitués. Ceux qui disposent de graines de coton et parcelles fourragères en rajoutent. La complémentation est faite indistinctement à tous les animaux.

#### 2.2.1.3 L'abreuvement

L'abreuvement des animaux se fait de deux manières en fonction des saisons. En saison des pluies les petits ruminants sont conduits une ou deux fois par jour à la mare ou au marigot le plus proche. En saison sèche, l'eau est transportée à la maison et les animaux viennent s'y abreuver. Certaines personnes conduisent leurs animaux au puits lorsqu'il n'est pas très éloigné. Pendant cette période l'abreuvement des animaux relève principalement des femmes et est souvent à l'origine de conflit dans les exploitations. « En saison sèche, je deviens l'ennemi de ma femme à cause de l'abreuvement des animaux » nous ont confié plusieurs paysans. Ceux qui sont équipés en charrettes vont chercher l'eau avec ce matériel, ce qui facilite amplement leur tâche. Les animaux sont abreuvés deux à trois fois par jour, ce qui correspond au nombre de remplissages des abreuvoirs. Une minorité d'exploitants n'abreuvent pas leurs animaux en saison sèche, estimant que dans leur divagation ils trouvent l'eau qui leur est indispensable.

# **2.2.1.4** Le logement

Le logement des animaux constitue dans la région des savanes une pratique très ancienne (PNPE, 1995). Cependant il correspond également à une mesure de lutte contre les vols de bétail très développés dans la région. Les animaux sont logés à en général l'intérieur de la concession. Quelques fois les abris sont situés à l'entrée de la porte principale. Une croyance séculaire, mais très vivace, voudrait que les animaux protègent les membres de la famille contre d'éventuels pouvoirs maléfiques. Dans la plupart des exploitations, l'abri est le même pour les ovins et le caprins. On distingue trois types d'habitat:

- un habitat traditionnel, constitué par une case ronde simple ou une maison désaffectée;
- un habitat traditionnel amélioré, constitué par une case où sont installées des ouvertures secondaires pour faciliter la circulation de l'air et équipé en abreuvoirs et mangeoires traditionnels.
- un habitat moderne, constitué par les bergeries vulgarisées par les projets. Elles sont équipées en abreuvoirs, mangeoires et râteliers importés. Elles sont clôturées par du grillage et la toiture est en tôles ondulées. Elles sont en général situées à l'extérieur de la concession.

#### 2.2.1.5 La reproduction

Les mâles et les femelles ne sont jamais séparés et les saillies ont lieu durant toute l'année. Les castrations des mâles ne sont pas fréquentes. En raison d'une exploitation intense des mâles et surtout des plus beaux spécimen ( sacrifice, don, mariage, ... ), les montes sont assurées par des mâles jeunes et médiocres. Certaines exploitations n'ont même pas de mâles. L'introduction de géniteurs améliorés dans certains troupeaux par le projet est en cours, mais la perception que les producteurs ont de cette innovation est différente de celle des promoteurs du projet.

# 2.2.1.6 L'exploitation

Le taux annuel d'exploitation des petits ruminants, défini comme le rapport du nombre d'animaux sortis du troupeau pendant une année à l'effectif moyen annuel est très variable. Selon Akloblessi (1980), il est d'environ 35 à 40% pour l'ensemble du pays et pour toutes les espèces confondues. Pour le PNPE (1995), les taux d'exploitation sont de 18,10% pour les ovins et de 21,42% pour les caprins dans la région des savanes.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés au nombre et aux types d'animaux vendus et autoconsommés Ils sont composés essentiellement de femelles à la réforme dont l'âge est compris entre 6 et 7 ans, des mâles entiers ou castrés. En dehors de quelques unités de production insérées dans le système de l'économie de marché, l'exploitation des animaux est caractéristique d'un élevage de subsistance. Les animaux sont vendus ponctuellement pour subvenir à un besoin immédiat.

Pris individuellement, les achats d'animaux par les exploitations sont faibles et l'augmentation des effectifs se fait par le croît naturel du troupeau.

Cependant les animaux achetés sur les marchés et destinés au re-élevage représentent 6% des animaux commercialisés.

## 2.2.2 LES TYPES DE SYSTEMES D'ELEVAGE DE PETITS RUMINANTS

L'analyse de la diversité des pratiques d'élevage de petits ruminants réalisée sur 45 exploitations de la région fait apparaître deux types systèmes d'élevage.

#### 2.2.2.1 Le système d'élevage semi-intensif

L'émergence de ce système de production est le résultat des actions du projet. Il regroupe les propriétaires de grands troupeaux ovins que nous avons identifiés dans la typologie structurelle. Ce sont des exploitations spécialisées en élevage ovin, ce qui est conforme à l'un des objectifs du projet qui était de créer un secteur moderne ou fermes ovines améliorées. Le nombre moyen d'ovins par actif est de 14 mais il varie de 6 pour les plus faibles à 18,5 pour les plus élevés. Pour les caprins le ratio est de 3 caprins par actif; les valeurs extrêmes sont de zéro pour celles qui ne possèdent pas de caprins à 6,6 pour celles qui en ont suffisamment. Le nombre moyen de petits ruminants dans ce système est de 94 ovins et 20 caprins. Ces exploitations achètent du travail chez les autres ou organisent des invitations pour les récoltes et certains travaux tels que l'épandage d'engrais, le gardiennage des animaux en saison sèche.

Elles ont amélioré la conduite du troupeau. Les animaux sont gardés toute l'année. Le gardiennage procure une meilleure alimentation des animaux et pour ces exploitations qui pratiquent l'amélioration génétique, c'est un moyen d'éviter que les brebis ne soient saillies par des béliers non désirés. Dans ces exploitations qui bénéficient d'un encadrement intensif, la castration des mâles non retenus pour la reproduction est systématique.

La complémentation est faite à base de fanes d'arachide et de niébé, de graines de coton et de cultures fourragères arbustives pour ceux qui en disposent.

Les superficies emblavées sont faibles et varient entre 0,015 ha et 0,25 ha. L'approvisionnement en graines de coton est assuré par le projet. Les stocks de fanes sont importants parce qu'elles disposent de grandes surfaces en arachide et en céréales associées au niébé et des moyens de transport (charrettes).

Tous les animaux sont logés la nuit dans des bergeries modernes conçues et financées par le projet.

Deux types de financement ont été accordés: des prêts sans intérêts pour les uns et des subventions pour les autres.

Les abris sont équipés de mangeoires, de râteliers et d'abreuvoirs en matériaux importés. Ils sont régulièrement nettoyés et les déjections animales sont mises dans une fosse fumière située non loin de la bergerie en vue de la fabrication d'un bon fumier. Ce fumier est utilisé dans les champs proches qui en sont en général plantés en céréales.

L'exploitation des animaux a une double fin: une autoconsommation beaucoup plus importante que chez les autres producteurs, 4 à 6 petits ruminants par exploitation, et une commercialisation également importante comme en témoigne les recettes engendrées. Le nombre moyen d'animaux vendus par unités de production est d'environ 30 têtes de petits ruminants au cours de l'année.

La productivité numérique au sevrage que nous avons déterminé ici correspond au rapport du nombre d'animaux ayant entre 3 mois et 12 mois le jour de notre passage au nombre de femelles reproductrices du troupeau présentes ce même jour. Elle est le résultat des pratiques d'élevage du paysan et est sous sa dépendance totale. Elle peut être sous-estimée si le paysan exploite ses animaux précocement ou surestimée si ce sont les femelles adultes qui sont surexploitées.

La productivité numérique moyenne calculée dans ces conditions est de 0,68 agneau pour les ovins et de 0,94 chevreau pour les caprins. On peut dire que par rapport à la moyenne nationale, les caprins réagissent mieux à l'amélioration des pratiques d'élevage.

#### 2.2.2.2 Le système traditionnel

Ce système concerne la majorité des exploitations de la région. Les pratiques d'élevage sont conformes au rôle de subsistance que les paysans assignent à l'élevage des petits ruminants. Les effectifs moyens des petits ruminants dans ce système sont de 15 têtes pour les ovins et 10 pour les caprins.

En saison des pluies, deux modes de conduite peuvent être identifiés en fonction des circonstances: lorsque la main-d'oeuvre est suffisante, que l'effectif est supérieur à 15 têtes d'ovins et que l'accès au pâturage n'est pas une contrainte, les animaux sont gardés. Pour ceux qui ont un déficit en main-d'oeuvre et là où les parcours sont réduits, c'est la contention au piquet qui est en vigueur. C'est dans ce système que l'on constate des ventes importantes d'animaux en début de saison de pluies. Ces ventes sont motivées par le besoin d'achat d'intrants agricoles (engrais, semences, main-d'oeuvre,...), mais également par le souci de libérer une main-d'oeuvre familiale indispensable aux activités de production végétale et de diminuer le nombre d'animaux afin d'éviter d'éventuels conflits.

En saison sèche, les animaux sont en divagation totale. Ils sont complémentés le soir avec les fanes d'arachide et de niébé, les résidus de cuisine et souvent les drêches de brasseries traditionnelles. Les stocks de fanes réalisés sont si peu importants que la complémentation ne peut se faire au-delà de 2 à 3 mois. En saison des pluies lorsque les herbes sont lignifiées ou les pluies abondantes empêchent la conduite des animaux au pâturage, ils ne sont pas complémentés. C'est en saison des pluies que les phénomènes graves de malnutrition apparaissent dans ces troupeaux.

Les rythmes d'abreuvement en saison sèche comme en saison des pluies ne sont pas différents de ceux appliqués dans le système amélioré. Ils dépendent beaucoup plus de la disponibilité en eau et en main-d'oeuvre que d'une manière de faire particulière.

L'élevage des petits ruminants présente les caractéristiques d'un élevage subsistance. La multiplicité des propriétaires rend difficile la prise de décisions: 20% des ovins et 34% des caprins contre 86% au Sénégal (Lhoste, 1987) appartiennent aux dépendants et aux femmes. L'exploitation des animaux se fait ponctuellement en fonction des besoins monétaires du moment. Chaque exploitation commercialise annuellement en moyenne 4 petits ruminants. Ce chiffre varie de 0 à 9 selon la disponibilité d'animaux à vendre.

L'accroissement du troupeau se fait par le croît naturel. Les achats sont réalisés après la vente du coton et de l'arachide, mais il est généralement le fait de jeunes exploitants ou de dépendants désirant se constituer un troupeau. Dans ces exploitations la consommation de viande est très faible. En moyenne un animal est autoconsommé annuellement.

Le soir, tous les animaux sont logés dans des abris situés à l'intérieur de la concession. Le nettoyage se fait généralement une ou deux fois dans l'année et les déjections animales sont directement jetées dans les champs proches.

La productivité numérique au sevrage dans ce système est de 0,62 agneau pour les ovins et de 0,75 chevreau pour les caprins. Cette productivité numérique, résultat des pratiques d'élevage, correspond à ce qui a été mis en évidence lors de l'enquête du PNPE (1995). Cependant il y a de fortes variations entre les exploitations. Autre caractéristique de l'élevage des subsistance, le nombre de petits ruminants par actif est de 4 ovins et 2 caprins par actif.

Cependant si l'on veut affiner la typologie ce groupe peut être divisé en deux sousgroupes:

- Un premier sous groupe qui bénéficie de l'encadrement du projet, ayant adopté un habitat amélioré et la vaccination des animaux. Les pratiques restent en majorité traditionnelles même si elles tentent d'améliorer les conditions d'élevage.
- Un deuxième sous-groupe symbolisant parfaitement l'archétype du système traditionnelle. Il n'y a aucune tentative d'amélioration du système et les petits ruminants sont élevés pour répondre aux besoins sociaux.

#### 2.2.3 LES RESULTATS ECONOMIQUES

Les résultats économiques des deux systèmes seront présentés dans des tableaux qui faciliteront une étude comparative.

Tableau 3 : Budget de la famille en Fcfa (1995)

	Rece	ttes	Dépe	% R/D	
	Moyenne E T		Moyenne	E. T	
Système semi-intensif	889 985 1 174 328		934 516	804 648	95,12
(7 exploitations)					
Système traditionnel	239 711	143 376	290 530	165 138	82,5
( 38 exploitations )					

Le rapport des recettes aux dépenses dans les deux systèmes montre un déficit d'environ 5% pour le système amélioré et 17,5% pour le système traditionnel. Cette situation s'explique en général par le fait qu'en raison d'un déficit céréalier constaté au cours de l'année 1995, les paysans ont fait appel à leur épargne traditionnellement cachée et à des emprunts auprès des usuriers. Ce tableau est révélateur de la faible capacité des paysans à investir. Des propositions concrètes doivent donc être faites en tenant compte de leur autonomie financière.

NB: la situation de déficit des budgets familiaux ne nous a pas échappé sur le terrain. Nous avons discuté avec les responsables de la cellule suivi-évaluation du projet et pour eux le paysan dépense ce qu'il gagne, donc ses dépenses sont équivalentes à ses recettes. A notre avis cela n'est pas juste car le paysan peut être d'une année sur l'autre excédentaire ou déficitaire. Dans ce dernier cas il peut faire appel à une épargne antérieure, à un emprunt ou à l'aide d'un parent.

Tableau 4: Budget de l'exploitation agricole en Fcfa (1995)

	Red	cettes	Dép	%R/D	
	Moyenne ET N		Moyenne	ЕТ	
Système semi-intensif	787 489	1 164 125	318 173	352 170	247,5
(7 exploitaions )					
Système traditionnel	194 676	110 555	60 481	41 414	327,5
( 38 exploitaions )					

Les recettes provenant de la commercialisation couvrent largement les besoins de financement de la production agricole dans les deux systèmes. S'il y a des difficultés à utiliser plus d'intrants dans la production, elles sont dues aux priorités du producteur, mais également au fait qu'en matière de productivité globale le système traditionnel rapporte plus que le système semi-intensif et que face aux aléas du marché (fluctuation des prix de la viande, du coton, de l'arachide) il n'a pas intérêt à intensifier sa production.

Tableau 5 : Structure des recettes de la famille en Fcfa (1995)

	Systè	me semi-in	tensif	Système traditionnel			
Structure	Moyenne ET %		Moyenne	ЕТ	%		
Petits ruminants	192 208	174 546	22	26 798	25 189	11	
Autres animaux	91 570	118 603	10	48 423	65 849	20	
Production végétale	503 531	895 650	57	119 454	100 502	50	
Recettes extra-agricoles	101 642	79 340	11	45 034	60 291	19	

La structure des recettes montre l'importance que prend l'atelier petits ruminants lorsque l'on passe du système traditionnel au système semi-intensif. L'élevage des petits ruminants ne constitue plus une activité secondaire, mais une source importante de revenu tout aussi comparable à une culture de rente. Par contre dans le système traditionnel ce sont les activités extra-agricoles et les autres animaux ( porcs et volailles ) qui prennent une place importante après les recettes des productions végétales. En valeur nominale, les petits ruminants rapportent 8 fois plus dans le système semi-intensif que dans le système traditionnel. Cependant dans les deux systèmes l'élevage rapporte globalement environ 30% des recettes de la famille.

Tableau 6 : Structure des dépenses de la famille en Fcfa (1995)

	Système semi-intensif  Moyenne ET % 1			Système traditionnel		
				Moyenne	ЕТ	%
Petits ruminants	99 582	121 798	11	8 276	12 400	3
Autres animaux	16 464	18 348	2	4 428	5 332	2
Productions végétales	202 127	228 371	21	4 776	32 804	16
Autres dépenses	616 340	471 608	66	230 676	140 106	79

En matière de dépenses, l'élevage en général n'est pas une priorité dans les systèmes de production en vigueur dans les zones humides et sub-humides d'Afrique.

Avec 3% des dépenses réservées aux petits ruminants dans le système traditionnel, les perspectives de développement sont faibles. La faiblesse des investissements est due au rôle de subsistance qu'il a dans ce système. La spécialisation des exploitations en élevage ovin dans le système amélioré conduit à faire plus d'investissements. Ceci traduit le changement d'objectif de ces producteurs par rapport au système traditionnel et au rôle assigné à la production animale dans l'exploitation.

Tableau 7: Structure des dépenses des petits ruminants en F cfa (1995)

	Système semi-intensif  Moyenne ET %			Système traditionnel			
				Moyenne	ЕТ	%	
Alimentation	54 020	68 477	54	1 706	4 302	21	
Médicaments vétérinaires	23 877	32 567	24	2 650	4 190	32	
Géniteurs	14 000	0	14	0	0	0	
Autres( travail, taxes,)	7 685	9 582	8	3 920	8 058	47	

La structure des dépenses de l'atelier petits ruminants montre que dans le système semi-intensif les activités de zootechnie ( alimentation et amélioration génétique ) ont dépassé les activités de santé animale et occupent le premier poste de dépense. Dans le système traditionnel, c'est le contraire qui est en vigueur. Dans les deux systèmes la santé animale occupe le deuxième poste de dépense. Le coût de l'alimentation est d'environ 500 Fcfa par tête de petit ruminant dans le système amélioré et de 70 Fcfa dans le système traditionnel alors que pour la santé il est respectivement de 210 Fcfa et 105 Fcfa. Dans la situation actuelle de l'élevage au Togo où les viandes importées du Sahel sont encore relativement moins chères, il nous semble difficile qu'avec des charges aussi importantes, les exploitations du système semi-intensif puissent soutenir la concurrence. Elles sont encore plus vulnérables face à un marché d'approvisionnement en intrants qui n'est pas structuré.

Les taxes et autres dépenses constituent le premier poste de dépense pour le système traditionnel. Ceci s'explique par le fait que les animaux en divagation en saison sèche provoquent des dégâts dans les vergers et les jardins potagers. Si l'on rapporte le coût par unité de bétail il est de 157 Fcfa pour le système traditionnel et de 68 Fcfa pour le système amélioré.

Tableau 8: résultats technico-économiques de l'atelier petits ruminants (1995)

	Système semi-	Système semi-intensif		onnel
	Moyenne	ЕТ	Moyenne	ЕТ
Effectifs des animaux: ovins	94	46	15	11
caprins	20	11	10	9
(nbre de têtes )				
Productivité numérique: ovin	0,64 (1,1;0,44)	0,24	0,61(1,5;0)	0,35
caprin (agneau/femelle)	0,94 (1,4;0,57)	0,33	0,75 (2;0)	0,56
Consommation (nbre de têtes)	6	3	1	1,5
( max. ; min. )	(14;4)		(4;0)	
Vente ( nbre de têtes )	31	19	4	3,4
( max. ; min. )	(61;10)		(14;0)	
Recettes annuelles	192 208 F cfa	174 546	26 798 F cfa	25 189
Dépenses annuelles	99 582 F cfa	121 798	8 276 F cfa	12 400
Recettes annuelles par animal	1 686 F cfa	1 098	1 072 F cfa	1 810
Dépenses par animal	875 F cfa	883	330 F cfa	724
Recettes – Dépenses	811 F cfa	573	742 F cfa	1824
% Recettes/Dépenses	193	212	323	360

La productivité numérique est pratiquement identique pour les ovins dans les deux systèmes alors qu'elle est plus élevée chez les caprins dans le système amélioré. La différence fondamentale réside plutôt au niveau de l'écart-type qui est plus important dans le système traditionnel. Ceci traduit une grande variabilité de la productivité numérique dans ce système et une relative homogénéité dans le système semi-intensif. Dans le système traditionnel où les effectifs d'animaux sont plus faibles, le paysan peut accorder ses restes de repas, les déchets de cuisine et autres aliments aux animaux et plus de temps. La productivité dans ce cas peut être élevée. Mais lorsque les animaux deviennent plus nombreux, les difficultés augmentent et la productivité numérique au sevrage est amoindrie.

En ce qui concerne la vente et l'autoconsommation, le nombre d'animaux est 6 à 8 fois supérieures dans le système amélioré que dans le système traditionnel. La consommation dans le système traditionnel est conforme au rôle de l'élevage dans ce de type système et Lhoste (1987) au Sénégal a montré que dans les mêmes conditions le niveau de consommation est faible d'environ 0,75 petit ruminant par exploitation. Par contre dans le système amélioré le niveau d'autoconsommation et de vente élevé peut s'expliquer le nombre important d'animaux des unités de production, mais aussi par une évolution possible de la mentalité de ce nouveau type de producteurs pour qui les petits ruminants seraient des produits commercialisables comme le coton et l'arachide.

L'analyse des résultats économiques ne montre pas la pertinence du système amélioré. Le rapport des recettes aux dépenses donne un ratio favorable au système traditionnel, ce qui montre l'existence d'une certaine cohérence interne. Si l'on approfondit un peu plus l'étude on se rend bien compte que la différence Recettes-Dépenses par animal n'est pas significative entre les deux systèmes. Cependant la valeur des écart-types laisse penser à une variabilité très importante dans le système traditionnel. En fait les performances du système semi-intensif résident dans le fait que les producteurs ont de grands effectifs. Mais jusqu'où peut aller l'augmentation des effectifs du cheptel dans un pays où l'on est au bord de la saturation foncière et aux conditions zoosanitaires précaires ( trypanosomose, parasitoses gastro-intestinales, tiques, peste des petits ruminants ) ?

#### 2.2.4 LES FACTEURS DE DIFFERENCIATION

Au Togo, on rencontre les petits ruminants dans toutes les classes d'exploitations. Ils n'occupent pas la même importance dans les différents systèmes de production que nous avons mis en évidence. Cette différenciation est due aux facteurs suivants:

- La position sociale qui a permis à certains producteurs de bénéficier des subventions et de l'encadrement des différents projets. Les propriétaires des fermes ovines améliorées sont des leaders d'opinion, anciens militaires, anciens responsables du parti unique. Au niveau des organisations paysannes, ils occupent les postes de responsabilité comme président du groupement villageois d'agriculteurs ou d'éleveurs, conseiller de la coopérative d'épargne et de crédit. Dans la nouvelle approche du projet, ces paysans ne font pas partie du groupe cible. En élargissant sa base de sélection à ces producteurs, le projet trouve ici l'astuce pour ne pas abandonner des exploitants dont ils considèrent indispensables à sa politique de développement des petits ruminants.

- L'importance et la régularité du revenu extra-agricole (pension de retraite, moulin, frère fonctionnaire, débit de boisson,) permettent au producteur de ne pas exercer des ponctions très importantes sur son cheptel. C'est à partir de ces revenus que ces exploitants ont pu constituer rapidement le troupeau vital initial pour bénéficier des aides des projets. Toutes les autres exploitations ont des revenus extra-agricoles qui proviennent des activités commerciales des femmes ou de l'émigration des jeunes. Ces revenus sont plus destinés à compléter les dépenses de premières nécessité de la famille.

- L'accès à la terre est inégal. Ceux qui sont issus des familles des premiers occupants ont les plus grandes parcelles. Ceci est conforme à ce qui se passe dans tous les pays de l'ouest de l'Afrique tant que la monétarisation de l'économie rurale n'a pas profondément modifié les rapports sociaux (Raynaut, 1980). Dans l'ouest de la région où il n'y a pratiquement plus de jachère la détention de grands effectifs d'animaux est difficile. L'utilisation d'une charrette dans cette partie de la région est même déconseillée (entretien avec la SOTOCO, août 1995) car il n'y a pratiquement pas de piste pour ces moyens de transport, les paysans cultivant jusqu'à la limite du passage. Par contre dans la partie est de la région il y a toujours suffisamment de l'espace. Cependant les conditions d'accès restent difficiles pour les migrants, notamment pour ceux qui désirent planter des arbres vivaces fourragers comme le *Leuceana leucocephala*. La plantation d'arbres vivaces suppose que l'on s'approprie la terre.

# 2.3 IMPACT DU PROJET

Le développement de l'élevage des petits ruminants au Togo est basé sur les conditions suivantes: que l'augmentation de la production soit possible, que les prix soient attractifs pour inciter les paysans à produire, que la fonction commerciale joue pleinement son rôle.

L'augmentation de la production n'est possible que dans la mesure où les améliorations zootechniques proposées par le projet sont adoptées par les paysans. Or ces innovations ne passeront que si leur mise en oeuvre ne perturbe pas les facultés du producteur à s'adapter aux aléas du marché et du climat (Boutonnet, 1990). L'adoption d'une innovation dépend donc:

- de son coût financier, c'est-à-dire ce que le paysan peut retirer à court terme par rapport à son investissement;

- de son impact social, c'est-à-dire la satisfaction du paysan d'avoir réussi ou d'apparaître comme un élément progressiste. Malgré un gain important l'innovation peut être rejetée si l'individu pense avoir régressé de son rang social;
- de la maîtrise technique par le paysan de l'innovation proposée. Si sa mise en oeuvre requiert toujours la présence du technicien ou d'un élément extérieur à l'exploitation ou au village, elle sera difficilement acceptée.
  - de la perception que le producteur a de l'innovation qui lui est proposée.

Le tableau ci-dessous donne les taux d'adoption des principales innovations qui ont été proposées par le projet. Ces taux sont valables pour notre échantillon de 147 exploitations.

Tableau 9: Taux d'adoption des innovations techniques

Innovations	Système semi-intensif	Système traditionnel	Ensemble échantillon
	(11 exploitations)	(11 exploitations) (136 exploitations)	
Cultures fourragères	57,2	5,3	12,25
SPAI	57,2	5,2	8,2
Am. génétique	100	0	7,5
Contrôle de la lutte	0	0	0
Bergerie moderne	71,4	3	6,8
Berg. trad. améliorée	14,3	39,5	35
Vaccination	100	68,5	81,5
Dép. interne	100	60,5	69
Dép. externe	100	24,2	30
Fosses fumières	100	29	40

SPAI : sous-produits agro-indutriels Dép. interne : déparasitage interne

Am. génétique : amélioration génétique Dép. externe : déparasitage externe

Berg. trad. améliorée : bergerie traditionnelle améliorée

A partir de ce tableau nous pouvons faire les observations suivantes quant à l'adoption des innovations :

- Les thèmes de santé animale ont été les mieux acceptés par les paysans. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agissait des thèmes les mieux maîtrisés par les agents du projet. Ils correspondaient également à un besoin réel exprimé par les producteurs, confrontés chaque année à une mortalité importante de leurs animaux.
- Le taux d'adoption du thème portant sur les fosses fumières est élevé. Il résulte de l'action conjuguée de plusieurs intervenants en milieu rural (PNPE, DRDR, Projet F.E.D. savanes, RAFIA, JARC, Projet FIDA savanes, Born Fonden, Maisons Familiales,...). De ce fait, nous pensons qu'il faut relativiser son importance car avec les moyens mis, on devrait justifier un taux beaucoup plus élevé.

-Les bergeries traditionnelles améliorées semblent le mieux convenir aux objectifs de production des paysans. Son coût est nettement moins cher que les bergeries modernes. Les matériaux de construction sont d'origine locale. Il se résume donc en l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale. Nous avons évalué le coût de cette main-d'oeuvre dans deux régions différentes du pays où les paysans ont utilisé des matériaux différents: des lattes de bambou dans la région des plateaux (Danyi elavagnon) et du banco et de la paille dans la région des savanes (Jabdawour). Il correspond à une semaine de travail pour cinq hommes adultes payés à 580 fcfa par jour soit environ 21 000 F cfa contre 600 000 à 1 000 000 F cfa pour les bergeries modernes.

- Les thèmes qui nécessitaient un apport financier important, une certaine maîtrise technique de la part des paysans et des agents et qui augmentaient les charges de travail de la famille n'ont pas connu un fort taux d'adoption.

Nous allons donc essayer de montrer les difficultés qui ont entravé l'adoption de certains thèmes techniques.

#### 2.3.1 LES CULTURES FOURRAGERES

Les contraintes au développement des cultures fourragères relevées dans la zone sont très importantes malgré les recherches en station qui ont permis de sélectionner les plantes fourragères adaptées aux conditions du milieu.

On dénombrait dans la région 38 parcelles de cultures fourragères en 1993 (Badjé, 1993). Ces contraintes ne sont pas techniques et on peut les résumer ainsi qu'il suit:

- Chez le plus grand nombre de producteurs les effectifs sont faibles de telle sorte que les intéressés ne pensent pas être concernés par une telle innovation. Cette position a été malheureusement longtemps confortée par les initiatives du projet en ce domaines, totalement dirigées vers les fermes ovines améliorées. De plus l'existence d'essences fourragères arbustives naturelles dont les propriétaires de petits troupeaux peuvent exploiter le plus facilement n'a pas favorisé l'adoption de ce thème par ces derniers.
- L'approvisionnement en semences fourragères apparaît également comme la contrainte majeure. Il reste pratiquement un monopole du projet. La production de semences est faite au niveau de la station de recherche du projet dont les capacités de production sont restreintes. Ils ne peuvent donc en ce moment répondre à un besoin de plus en plus croissant actuellement. Dans une perspective de développement des cultures fourragères, il faut développer la production semencières en milieu paysan. Il est évident que ceci va poser à moyen terme le problème de la dégénérescence des semences, mais il apparaît actuellement comme la meilleure solution pour faire face aux difficultés d'approvisionnement. Pour évaluer réellement les besoins en semences, il faudrait commencer par les vendre car la distribution gratuite en vigueur en ce moment n'incite pas non plus à un meilleur entretien des parcelles.

Les plantes fourragères subissent les plus graves agressions de la part des animaux en divagation en saison sèche. La protection des parcelles par le grillage imaginée et financée par le projet n'est pas viable à cause de son coût. La solution alternative à partir de haie vive à base du *Jatropha sp* n'est pas non plus efficace parce qu'elle ne peut pas empêcher les animaux d'atteindre les plants. La solution réside dans une mesure collective du village d'empêcher la divagation des animaux en toute saison.

La disponibilité en terre et le statut foncier sont en réalité les facteurs les plus importants de blocage du développement des cultures fourragères. La densité de la population est très importante et les surfaces cultivables sont d'abord destinées à la production du vivrier et ensuite des cultures de rentes. Le projet, pour faire face à cette contrainte a proposé les légumineuses arbustives qui peuvent être associées aux productions agricoles en lieu et place des graminées et légumineuses herbacées tels que le *Panicum maximum* et le *Stylosantes hamata* pourtant beaucoup plus productifs.

Cependant dans un contexte d'appropriation collective des terres, planter des arbres fussent-ils fourragers signifient que l'on s'en approprie individuellement, principe pour le moment contraire aux us et coutumes de la région.

Lorsqu'un paysan décide d'installer une parcelle fourragère, il le fait en général sur les sols pauvres et impropres à la production agricole. De plus les superficies actuellement emblavées (0,015 ha) sont très faibles pour répondre aux besoins des animaux en période de soudure. L'installation des parcelles est très souvent tardive, ce qui ne permet pas aux plants de grandir et de bien résister aux agressions des animaux et à la saison sèche. En début de saison des pluies la priorité est donnée à l'installation des cultures vivrières. La concurrence pour la main-d'oeuvre se fait en défaveur des cultures fourragères. Les parcelles fourragères sont situées dans les champs proches en raison aussi des problèmes de transport qui se poseraient s'ils étaient dans les champs éloignés. Cette difficulté peut être supplantée en procédant à l'équipement des producteurs en charrette. Le thème ne peut être adopté s'il doit augmenter les charges de travail du producteur.

#### 2.3.2 LES SOUS-PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS

Les sous-produits agro-industriels utilisés dans l'alimentation du bétail sont composés principalement par les graines de coton de la Société Togolaise de Coton et les drêches de brasseries traditionnelles beaucoup plus destinées à l'alimentation des porcs. Parmi les thèmes majeurs que le PNPE se promettait de faire adopter par les paysans, celui de l'alimentation, notamment l'utilisation des graines de coton était la plus justifiée après la santé animale. De nos jours, on constate malgré les efforts du projet que les graines de coton sont de moins en moins utilisées dans les exploitations agricoles pour l'alimentation des petits ruminants. Quelles sont les raisons qui ont entravé l'expansion de l'utilisation des sous-produits agro-industriels ?

Dans un premier temps, il s'agit de la disponibilité du produit. Les usines qui produisent les graines de coton sont situées dans les régions des plateaux et maritime alors que les zones de consommation sont dans la Kara et les Savanes. Le distributeur qui détenait quasiment le monopole de la commercialisation est le PNPE. Pourtant son réseau de distribution est très limité et le produit n'est pas disponible en tout lieu de la région. Il aurait fallu intéresser les commerçants privés locaux qui se feraient les relais du projet dans les marchés villageois. Durant notre séjour nous n'avons pas rencontré un commerçant intéressé par la vente de l'aliment bétail. Pourquoi ne s'intéressent-ils pas à cette activité? Le marché de l'aliment bétail est-il si restreint pour ne pas offrir des prix intéressants?

La politique de promotion des graines de coton par le PNPE s'est faite au profit des gros producteurs encadrés au détriment des petits paysans pourtant les plus nombreux. Les difficultés d'approvisionnement du projet vont s'accroître avec la privatisation des sociétés cotonnières dont les objectifs à court terme actuellement sont la rentabilité financière. Par un accord signé entre la SOTOCO et le PNPE, ce dernier devrait bénéficier annuellement de 6000 tonnes de graines de coton ( rapport banque Mondiale, 1988 ). Or il s'est avéré que la SOTOCO préférait vendre ses produits à l'extérieur car il rapporte beaucoup plus d'argent, pénalisant du même coup les producteurs nationaux.

Dans un deuxième temps, il y a le coût du produit. Aussi minime soit le montant, il constitue une charge supplémentaire pour les producteurs qui avant la dévaluation du franc cfa subissaient la concurrence des viandes extra-africaines et après la dévaluation celle des pays sahéliens. Le kilogramme de graines de coton valait 10 fcfa avant la dévaluation. Aujourd'hui il vaut 20 fcfa. De plus une consommation intensive des sous-produits agroindustriels doit correspondre à un objectif de production qui s'inscrit dans le cadre d'une production commerciale. Dans la situation actuelle, l'élevage du Togo présente les caractéristiques d'une production de subsistance et comme le soulignait Boutonnet (1990), il faudrait renforcer les actions qui portent sur le travail paysan en lieu et place de l'augmentation de la consommation des fourrages cultivés.

#### 2.3.3 REPRODUCTION ET AMELIORATION GENETIQUE

Le déficit structurel en viande du pays a conduit les dirigeants du projet à suggérer que l'amélioration doit aussi bien porter sur le milieu ( environnement sanitaire, sociologique, alimentaire ) que sur les ressources génétiques ovines et caprines et la reproduction. Le choix a donc porté sur les races Djallonké et a été guidé par leur adaptation aux conditions des milieux humides et subhumides du Togo. La tâche a été confiée au Centre d'Appui Technique de Kolocopé. Il devrait produire des géniteurs améliorés sur les critères de la vitesse de croissance, la tolérance à la trypanosomose animale, et adaptés aux conditions alimentaires du milieu et les diffuser en milieu paysan. En matière de reproduction, le contrôle de la lutte avec pour objectif d'atteindre 3 mises bas en 24 mois et la lutte contre la consanguinité par le renouvellement des mâles tous les deux ans étaient les missions du CATK (Traoré, 1994).

En milieu paysan ces objectifs n'ont pas été atteints et cette situation trouve sa justification pour les raisons suivantes:

- Le coût d'un géniteur amélioré de deuxième catégorie produit au centre à raison de 800 fcfa le kg de poids vif en 1996 n'est pas à la portée du plus grand nombre. Ceux qui ont des recettes provenant des petits ruminants inférieures à 100000 fcfa n'en achètent pas. De plus le nombre de géniteurs produit est très faible, ce qui ne permet pas d'abaisser les coûts de production. Le projet depuis 1996 tente d'y remédier en élargissant sa base de sélection en incluant dans son système les meilleures fermes ovines améliorées.

Les procédures d'acquisition des géniteurs sont longues et compliquées de telle sorte que les demandeurs se découragent assez souvent. Il faut les simplifier pour permettre à tous ceux qui remplissent les conditions et qui ont les moyens de s'en procurer de le faire directement au CAT-K. Ceci suppose une dose minimale d'autonomie ( privatisation ) dans la gestion de la station de recherche.

L'introduction d'un géniteur amélioré dans un troupeau suppose l'élimination des autres mâles. Or les paysans ont souvent besoin pour des cérémonies de mâles entiers. Il y a difficultés à concilier amélioration génétique et présence d'autres mâles entiers dans le troupeau. Il faut peut-être développer les techniques de castration partielle qui satisfairont tout le monde. Ces techniques inhibent le pouvoir de reproduction des geniteurs tout en conservant leurs caractères de mâles entiers (Thys, 1989).

- Le souci d'adaptation aux conditions du milieu n'est pas non plus un succès et les paysans soulignent les difficultés qu'ils ont à entretenir un géniteur amélioré. Ces difficultés se situent au niveau de l'alimentation et de la santé animale. De ce fait, un géniteur amélioré mis dans les conditions de milieu non amélioré voit ses performances baissées et il n'y a aucune différence avec les géniteurs non améliorés. Le peu de motivation des producteurs est à mettre donc au compte d'un double effet: coût et manque de résultat.
- La perception que les paysans ont d'un géniteur amélioré est limitée à la conformation et à la vitesse de croissance de ses descendants. Cette perception réductrice de l'amélioration génétique est largement entretenue par des conseillers d'élevage dans leur animation d'autant plus que leurs connaissances en ce domaine sont très limitées. Si la conformation et la vitesse de croissance étaient les seuls objectifs recherchés, il aurait fallu simplement réaliser un croisement bélier du Sahel et brebis Djallonké dont le produit présente un meilleur gabarit. Il se pose donc la question de la formation de ceux qui sont chargés sur le terrain de discuter avec les paysans.

- Le contrôle de la lutte n'a été adopté par aucun paysan, même dans les fermes ovines améliorées. Il nécessite des infrastructures supplémentaires pour séparer les mâles des femelles, une main d'oeuvre supplémentaire pour garder deux troupeaux. Les mises bas groupées auxquelles conduit une lutte contrôlée peuvent provoquer un surplus de travail brusque pour le paysan. Si cela correspond à une période de pointe des travaux agricoles, c'est une catastrophe car les mortalités seront élevées, le paysan préférant s'occuper d'abord de sa production végétale. La présence d'un bélier en permanence dans le troupeau offre l'avantage de ne pas rater une brebis en chaleur. Elle occasionne des mises étalées sur toute l'année et permet au paysan de disposer d'animaux commercialisables et pour ses besoins sociaux à tout moment, d'autant plus que sa production n'est pas sous la contrainte des lois du marché.

#### 2. 3. 4 L'HABITAT

La réalisation d'un habitat pour les animaux est bien acceptée dans la région et tous les producteurs en disposent. Il s'agit cependant en majorité d'un habitat du type traditionnel défini antérieurement. Les bergeries modernes proposées par le projet dans le cadre de l'amélioration des conditions d'élevage présentent à notre avis principalement deux handicaps sérieux:

- Le coût des habitats modernes est très élevé et sans subvention aucun producteur traditionnel n'est en mesure de mobiliser une somme aussi importante pour loger des animaux.

Le premier modèle totalement en matériaux importés a un coût supérieur à 1000000 de francs cfa. Il présente également l'inconvénient de ne pas être pratique pour les caprins très sensibles aux variations climatiques.

Le deuxième modèle est plus pratique et convient mieux aux caprins. Deux ou trois côtés de l'abri sont totalement construit en banco, ce qui protège les animaux contre le vent et la pluie. Cependant son coût, même inférieur au premier reste malgré tout hors de portée des producteurs. Il vaut plus de 600000 fcfa. En matière d'habitat, les objectifs étaient démesurés et comme l'a reconnu un des cadres du projet, « la barre a été placée très haut ».

- Le type d'habitat proposé occupe une surface assez grande, ce qui obligatoirement exclu son implantation à l'intérieur de la concession. De ce fait il entre en opposition avec les habitudes des producteurs dont les animaux sont logés dans l'enceinte de la concession. Effectivement au début, certains producteurs ont été victime de vol de leur troupeau. Pour remédier à cette contrainte, les bergeries ont été installées à côté de la fenêtre du chef d'exploitation pour qu'il puisse surveiller ses animaux. Mais les producteurs ne se sentaient plus protégés contre les pouvoirs maléfiques par leurs animaux.

Les bergeries modernes ne correspondent pas au niveau des producteurs, mais tant qu'il y aura quelqu'un pour les financer il y aura des candidats pour se lancer à l'aventure. Il est indispensable à notre avis que le travail et la réflexion portent sur le type d'habitat traditionnel amélioré.

#### 2.3.5 LES FOSSES FUMIERES

L'idée de réaliser des fosses fumières est née de la nécessité de mettre en relation système de culture et système d'élevage. Etait-ce cependant un besoin exprimé par le paysan ou une idée des promoteurs du projet? L'adoption de l'innovation a connu des difficultés dont les causes sont les suivantes:

- A partir de quel effectif de cheptel de petits ruminants une fosse fumière standard peut-elle être réalisée? La question n'a peut-être pas été posée et la faiblesse des effectifs de cheptel a joué en défaveur des fosses fumières.
- Le coût des engrais importés avant la dévaluation du franc cfa au Togo était le plus bas parmi ceux des pays qui limitrophes. Il n'y avait donc nécessité pour le paysan d'augmenter sa charge de travail alors qu'il pouvait se procurer les engrais chimiques à un moindre coût.
- Le manque de main-d'oeuvre familial et de moyens matériels pour creuser les fosses et transporter le fumier vers les champs constitue l'entrave majeure au développement des fosses fumières depuis la dévaluation du franc cfa. Bien avant la dévaluation Ndiallo ( 1992 ) avait montré au Sénégal que la faiblesse de la force de travail disponible et de l'équipement du producteur constituaient les contraintes principales à l'expansion des étables fumières.

Pour les paysans, nettoyer les bergeries et stocker le fumier pour ensuite le transporter constituent un travail supplémentaire. Il vaudrait mieux après le nettoyage envoyer le fumier directement dans les champs. Un équipement en moyen de transport aurait faciliter le travail mais étant donné les contraintes évoquées précédemment dans l'utilisation de ce moyen de transport, le problème reste entier.

- Le manque d'eau constitue une contrainte particulière dans cette région notamment en saison sèche. La recherche de l'eau est une activité féminine. Si les femmes doivent chercher l'eau pour la famille et pour les animaux, elles ne sont pas favorables à l'utilisation de cette eau pour arroser les fosses fumières.
- Il y a un manque évident d'information sur l'utilité d'une fosse fumière, notamment sur la qualité du fumier que l'on peut retirer après le traitement. Le contenu du message qui a été diffusé auprès des producteurs est défectueux car il confond la fosse fumière à un entrepôt qui doit éviter que le vent ne disperse pas le fumier.

# **3 COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS**

L'analyse de la situation montre que le système de commercialisation est traditionnel. La vente des animaux s'étale sur toute l'année. Les animaux sont vendus soit à des intermédiaires, soit directement aux commerçants ou aux bouchers. Les périodes des fêtes entraînent une augmentation des prix tandis qu'en début de saison des pluies et à la rentrée scolaire les prix sont à leur niveau les plus bas parce que l'offre est supérieure à la demande.

Les importations de viandes européennes à des prix très bas sont favorisées par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et les politiques nationales voulant mettre à la disposition des citadins des produits non chers (Lahlou-kassi, 1986). Cette politique a des conséquences sur les systèmes de production car la concurrence est en défaveur des producteurs locaux, surtout ceux qui ont décidé d'améliorer leur système. Cependant avec des importations en viandes ovines inférieures à 4% (Sarniguet, 1989), la filière petits ruminants semble être pour le moment protégée.

La politique de crédit est inexistante. La caisse nationale de crédit agricole, chargée de financer les activités de production agricole et de commercialisation a été liquidée pour dysfonctionnement grave (PNPE, 1995). De ce fait les banques traditionnelles existantes ont un système de crédit inadapté aux conditions des acteurs de la filière viande au Togo.

# 3.1 Les circuits de commercialisation des petits ruminants

L'analyse du système traditionnel de commercialisation des petits ruminants au nord du Togo nous a permis d'identifier quatre types d'acteurs:

- Les producteurs: ce sont les paysans-éleveurs des villages des zones de production. Ils n'ont aucune emprise sur le système de commercialisation.
- Les intermédiaires: leur rôle est de collecter les animaux pour les commerçants qui ne peuvent pas se déplacer dans les villages pour acheter des animaux. Entre les intermédiaires et les producteurs, il existe souvent des relations de parenté ou d'amitié. Avec les intermédiaires, les ventes ne se font pas toujours au comptant. Il arrive très fréquemment que des conflits éclatent entre les producteurs et les intermédiaires lorsque les paiements ne se font pas à temps. On retrouve des intermédiaires au niveau des marchés. Ils interviennent également entre les services techniques et les commerçants de bétail.

De l'avis des producteurs et des services techniques, les intermédiaires sont très bien organisés et très puissants. Ils prélèveraient 300 fcfa pour un petit ruminant et 1000 fcfa pour un bovin par transaction.

- Les bouchers: ils s'approvisionnent soit au marché, soit directement chez les producteurs. Dans le deuxième cas ils peuvent payer au comptant ou après avoir vendu l'animal. Dans la région des savanes ce sont des petits vendeurs dont les capacités financières ne permettent pas de commercialiser plus de trois petits ruminants par jour de marché.
- Les commerçants: ce sont les principaux acteurs du système de commercialisation. Ils viennent des principales villes du pays notamment de Kara, Sokodé, Anié, Lomé. Leur séjour dure en général une journée, le temps de payer les intermédiaires et de faire des achats complémentaires en cas de nécessité et de repartir vers leur point d'attache. La capacité financière de ces acteurs est supérieure à celle des intermédiaires mais elle reste insuffisante pour activer le fonctionnement du système.
- Les consommateurs: ils influencent beaucoup la commercialisation du bétail avec le niveau de leur pouvoir d'achat et leurs habitudes alimentaires. De nos jours une consommation de plus en plus accrue de fromage dans les sauces traditionnelles à la place de la viande risque de provoquer une stagnation des prix de la viande dans la région, voire même un reflux.

Les relations entre les différents acteurs ci-dessus caractérisés sont schématisées dans le circuit de commercialisation des petits ruminants.

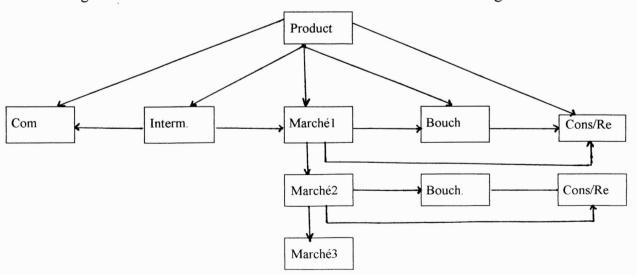


Figure 4: Commercialisation des Petits Ruminants au nord du Togo

Product.: producteurs Com.: commerçants Interm.: intermédiaires

D'après schéma de Thys (1991) modifié

Marché 1 : marché de collecte Marché 2 : marché intermédiaires

Marché 3 : marché terminal ou de consommation Bouch. : boucherie

Cons/Re: consommateurs et re-éleveurs

#### 3.2 LES LIEUX DE VENTE

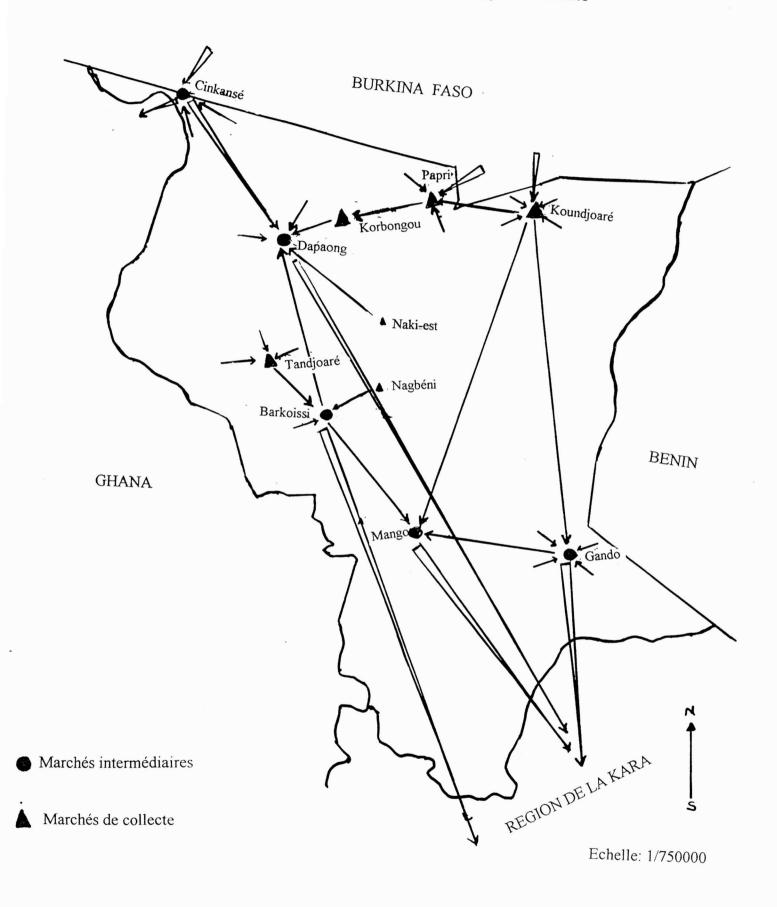
Les producteurs vendent leurs animaux soit au marché, soit à la ferme. Dans les deux cas, les intéressés comparent les avantages et les inconvénients qu'ils tirent en vendant dans un lieu comme dans un autre. Au marché, il a la possibilité de comparer les prix des animaux et de faire jouer la concurrence entre commerçants. Le désavantage se situe à deux niveaux: le paiement de la taxe de marché et une position de faiblesse face aux commerçants et aux intermédiaires qui lui imposent un prix surtout lorsque l'offre est supérieure à la demande. Lorsque l'animal est déjà sur le marché, le producteur est d'une certaine manière contraint de le vendre sinon il aura à payer deux fois la taxe de marché sans être sûr de trouver un meilleur prix plus tard. A la ferme, il n'a aucune taxe à payer et s'il n'est pas satisfait du prix qui lui est proposé par l'acheteur, il peut facilement remettre son animal dans son troupeau et sans frais supplémentaires. Il est en position de force vis à vis de l'acheteur. L'inconvénient dans ce cas, c'est le manque d'information sur le niveau réel des prix des animaux. Il ne peut non plus jouer sur une éventuelle concurrence entre commerçants.

L'analyse des lieux de ventes à travers leur position géographique, les prix des animaux, leur destination et le nombre de commerçants qui s'y présentent nous a permis de classer les marchés de la région en deux catégories en utilisant les définitions de Thys (1991):

- Les marchés de collecte ou marché: ils se situent dans les zones de production et servent à collecter les animaux venant des troupeaux individuels. La majorité des vendeurs sont des paysans-éleveurs. Les acheteurs sont d'une part, d'autres paysans-éleveurs, des consommateurs directs ou des bouchers de la place et d'autres part des intermédiaires et des commerçants qui sont de véritables collecteurs et qui vont acheminer les animaux vers un marché plus loin de la filière. Dans notre échantillon ce sont les marchés de Koundjoaré, Papri, Korbongou, Tandjoaré, Nagbéni, Naki-est. Les prix des animaux sont plus bas que dans les autres marchés. Ils sont de 290 fcfa/kg de poids vif à 330 fcfa/kg de poids vif. Les animaux destinés au re-élevage atteignent 18% des effectifs vendus sur le marché. Ils atteignent 26,5% à Koundjoaré et 22% à Papri. 60% des animaux sont destinés à l'exportation vers d'autres marchés et le reste est abattu par les bouchers de la place.

- Les marchés secondaires: ils drainent les animaux venant de plusieurs marchés de

Figure 5: Flux du bétail et Types de marchés



locaux. Ils sont situés sur l'axe principal reliant Dapaong à toutes les capitales régionales du pays et à Lomé. Ce sont les marchés de Cinkansé, Dapaong, Barkoissi, Mango et Gando. On y rencontre des commerçants de plus en plus importants, des intermédiaires, des acheteurs locaux, quelques producteurs et consommateurs. Les prix des animaux sont plus élevés que dans les marchés de collecte. Ils sont supérieurs à 400 fca/kg de poids vif pour les ovins et à 350 fcfa/kg de poids vif pour les caprins. Le pourcentage d'animaux destinés au re-élevage est inférieur à 6% de notre échantillon. et plus de 60% des animaux sont destinés à l'exportation vers Kara, Sokodé, Anié, Lomé. Les lots constitués par les commerçants sont plus importants que dans les marchés primaires.

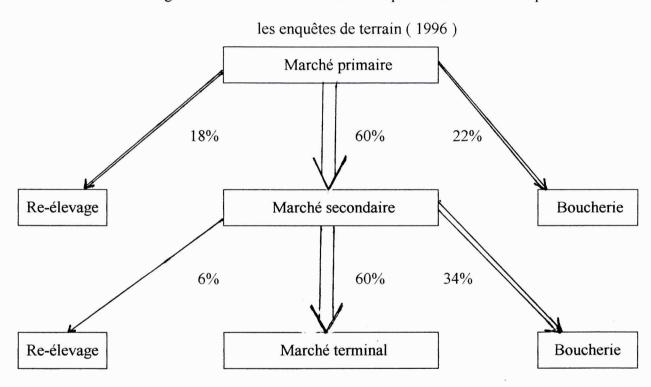


Figure 6:Destinations des animaux à partir des marchés d'après

# 3.3 STRUCTURES DES ANIMAUX VENDUS SUR LES MARCHES DE LA REGION DES SAVANES

L'analyse de la structure des animaux vendus sur les marchés du nord du Togo a été faite par espèce. Elle a concerné 855 ovins et 815 caprins. Seule la race Djallonké a été prise en compte. Les races sahéliennes peu présentes en cette période de l'année n'ont pas fait partie de cette étude. Cette enquête s'est déroulée pendant 7 semaines du 24 juin au 15 août dans les marchés de Koundjoaré, Papri, Cinkansé, Korbongou, Dapaong, Tandjoaré,

Barkoissi, Mango et Gando.

Les graphiques concernant la répartition des animaux selon le sexe et l'âge pour les deux espèces montrent que ce sont les femelles adultes qui sont les plus commercialisées par les producteurs. Cette situation a déjà été confirmée par les études de Thys (1991) au Cameroun. Plusieurs éléments semblent expliquer cette attitude des producteurs:

- La disponibilité de cette catégorie d'animaux: dans les sociétés pastorales comme dans les sociétés d'agriculteurs, une attention particulière est accordée aux femelles à la naissance, car elles renforcent le potentiel de reproduction du troupeau. Les mâles sont mal entretenus et ils sont exploités précocement, ce qui fait que leur nombre est très réduit dans le troupeau.
- Une stratégie d'exploitation des producteurs: les femelles vendues sont en général celles destinées à la réforme. On trouve très rarement les jeunes femelles dans le commerce des petits ruminants car elles sont destinées principalement au renouvellement des femelles reproductrices (Dissect, 1990).
- Cette situation est également imposée par le marché. Les produits recherchés par les bouchers sont les produits les moins chers en raison de leur capacité financière limitée. Ces produits correspondent aux femelles bien que l'étude des prix dans le nord ne montre pas une différence significative selon le sexe notamment pour les ovins. La justification se retrouve donc au niveau du poids des animaux, les mâles étant plus lourds que les femelles.

Nous avons essayer également d'établir la structure des troupeaux de petits ruminants de la région pour voir si la stratégie d'exploitation des paysans ne remettait pas en cause le potentiel de reproduction des troupeaux en prélevant dans des catégories déjà mal représentées.

Tableau 10 : Structure moyenne des troupeaux de la région de savanes (en %)

(D'après notre enquête en mai 1996)

Espèces	Mâles				Total		
	Ad	Ant	Agn	Ad	Ant	Agn	
Ovins	5,8	12,7	4,5	46,6	16,7	13,6	100
Caprins	7,2	14	5,3	44,6	18,3	10,6	100

Ad: Adultes; Ant: Antenais (es); Agn: Agneaux (elles)

Figure 7

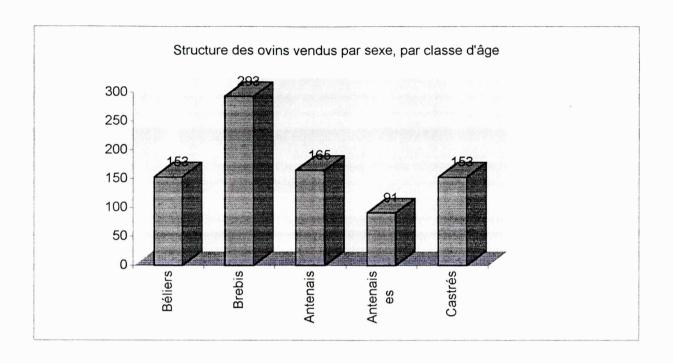


Figure 8

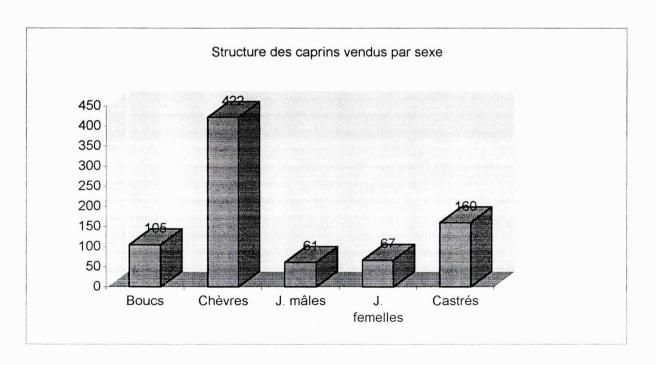


Figure 9

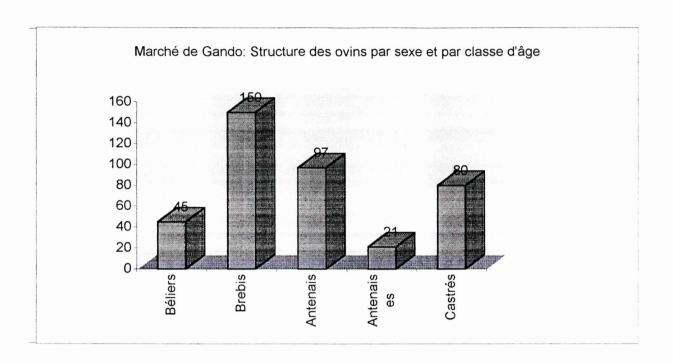
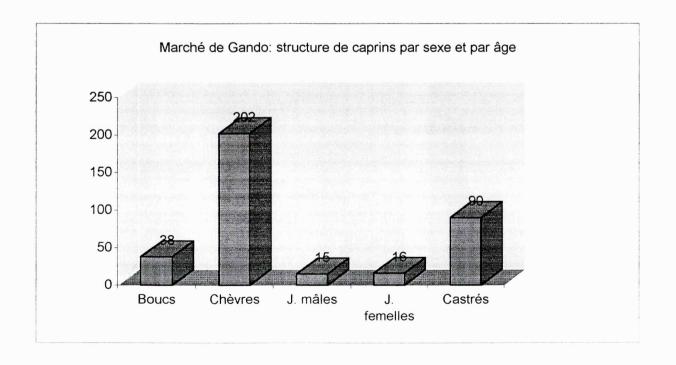


Figure 10



Ce tableau montre l'importance des femelles adultes dans la structure du troupeau et confirme que la stratégie d'exploitation des paysans est justifiée.

Cette analyse de la structure des animaux vendus sur les marchés permet de suivre et comprendre l'évolution de la situation sociale et zoosanitaire de la région. Un destokage anormale des jeunes femelles permet d'interpeller rapidement les autorités politiques et techniques. Une telle situation peut être provoquée par:

- Une famine qui contraint les paysans à vendre leurs animaux pour survivre. Dans ce cas l'autorité politique peut intervenir en approvisionnant la région en céréales.
- Une épizootie qui entraîne la vente des animaux par les producteurs pour éviter des pertes massives. Ici également l'autorité peut intervenir en mettant en place des mesures pour limiter l'expansion de la maladie et une interdiction d'exporter les animaux hors de la zone.
- Une épidémie au niveau humain qui contraint également les producteurs à vendre beaucoup d'animaux pour acheter des médicaments.

## 3.4 LA FORMATION DES PRIX

Les prix des petits ruminants sont sous l'influence de plusieurs critères dans les pays d'Afrique où le système commercial traditionnel est dominant. Ces critères sont selon Thys (1988) classés en trois catégories:

- Les critères objectifs qui sont le poids, le sexe, l'âge, l'état de santé et l'état d'embonpoint de l'animal.
- Les critères conjoncturels qui sont la saison de vente, les rapports de l'offre à la demande, les délais de paiement.
- Les critères subjectifs qui sont les relations personnelles entre vendeurs et acheteurs, sentimentaux, religieux ou coutumiers.

D'autres critères cependant peuvent intervenir, notamment la couleur de la robe, la forme des cornes, la race de l'animal.

L'enquête s'est déroulée pendant les mois de juin, juillet et août, période peu propice au commerce des petits ruminants. C'est la période des travaux agricoles et comme nous l'avons précédemment expliqué il y a des ventes importantes d'animaux pour payer la maind'oeuvre, les intrants agricoles et préparer la rentrée scolaire du mois de septembre. Elle

correspond également à une période de soudure pour les paysans. De ce fait, les prix du bétail sont au plus bas parce que l'offre est supérieure à la demande. De plus comme les commerçants de bétail sont aussi des agriculteurs, leurs fréquentations des marchés en saison des pluies diminuent, contribuant ainsi à la baisse des prix par manque de concurrence.

Nous avons essayer de déterminer le prix moyen du kilogramme de poids vif d'un ovin ou d'un caprin en lieu et place du prix moyen d'animal. On ne connaît pas le poids moyen d'un animal, donc le prix moyen de l'animal n'a pas de sens à notre avis. Nous avons travailler sur les prix du kilogramme de poids vif des animaux par espèce et selon le sexe. Comme la pesée des animaux avant et après la vente est difficilement acceptée par les acteurs, nous avons utilisé la formule barymétrique pour calculer les poids des petits ruminants. Le traitement informatique des données recueillies a permis d'établir les formules suivantes:

Béliers: P = -45,6859 + 1,0191Pt r = 0,9328

Brebis: P = -43,3791 + 0,9629 Pt r = 0,9502

Boucs: P = -22,7914 + 0,7104 Pt r = 0,9888

Chèvres: P = -27,6938 + 0,7597 Pt r = 0,9835

P = poids de l'animal Pt = périmètre thoracique

r = coefficient de corrélation

Le calcul de ces prix a donc concerné 840 ovins Djallonké et 813 chèvres naines de Guinée. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Poids moyen (en kg) et Prix moyen du kg de poids vif (en Fcfa) des petits ruminants dans la région des savanes (1996)

		O	vins		Caprins							
	Prix E.T. Poids E.T.				Prix	E.T.	Poids	E.T.				
Mâles	420	87	21	5,2	340	90	16,5	3,8				
Femelles	415	111	17,5	5,4	375	89	17	4,3				
Tous sexes	417	98	19,5	5,5	360	89	17	4				

Ces prix aux producteurs sont peu rémunérateurs et ils ne peuvent pas les inciter à améliorer les conditions de l'élevage des petits ruminants. Malgré tout ils restent supérieurs au prix du kilogramme des animaux importés. Pour les ovins il n'y a pas de différence entre les mâles et les femelles. Pourtant si l'on avait simplement apprécier le prix moyen des animaux, on dirait que les béliers sont plus chers alors que la différence s'explique par le poids. Chez les caprins, on constate que le prix du kg de poids vif des chèvres est plus élevé que chez les mâles. Ceci s'explique par le fait que les boucs dégagent même après leur abattage un parfum désagréable pour les consommateurs. De ce fait les bouchers ont des difficultés à écouler cette viande. Ils achètent alors les mâles moins chers. On peut ajouter à cela la facilité des boucs à se perdre en suivant les femelles et pour cela les propriétaires les vendent jeunes et à bas prix.

L'évolution des prix montre une situation défavorable au producteur togolais depuis une dizaine d'années. Elle s'est nettement améliorée après la dévaluation du franc cfa. Selon le rapport de la Banque Mondiale (1988), le prix du kilogramme de poids vif des petits ruminants était de 350 fcfa. Il aurait régulièrement baissé jusqu'à atteindre 220 fcfa pour les ovins et 250 fcfa pour les caprins en 1990 selon la communauté économique du bétail et de la viande (CEBV). Les prix se sont redressés depuis 1994 pour atteindre aujourd'hui 417 fcfa/kg de poids vif pour les ovins et 360 fcfa/kg de poids vif pour les caprins. Mais en terme constant il y a une dégradation importante des revenus des producteurs. Si l'on tient compte des taxes de marché payées par les producteurs à raison de 200 fcfa par tête de petit ruminant vendu, il est évident que ces derniers sont encore plus lésés. Cependant le prix de la viande au consommateur vaut 1000 fcfa le kilogramme sur l'étal du boucher à Dapaong en 1996. Du producteur au consommateur les prix sont multipliés par deux ou par trois et l'explication est donnée par la multiplicité des acteurs intervenant dans le commerce des petits ruminants, la diversité des taxes (officielles et sauvages) et les coûts liés à l'activité commerciale ellemême. Les taxes de patentes sont payées par les commerçants. Elles sont très variables et dépendent de l'importance de l'activité de l'individu. Elles varient entre 2000 fcfa et 50000 fcfa. Les taxes de visites sanitaires sont perçues par les services de l'élevage au moment de délivrer le laissez-passer zoosanitaire. 85% des sommes perçues sont reversés au budget de l'état. Elles sont de 1000 fcfa pour le chargement d'un véhicule léger et 2000 fcfa pour un véhicule de 35 tonnes. Cependant les plus importantes restent les taxes sauvages perçues par les agents de l'élevage, les intermédiaires et les forces de sécurité (police, gendarmerie, douane). A titre d'exemple, pour un camion de 35 tonnes transportant 150 petits ruminants de Cinkansé à Lomé, les taxes sauvages peuvent atteindre 17500 fcfa. A ces multiples taxes il

faut ajouter les frais de transport et d'entretien des commerçants lors du séjour au marché. Ces frais s'élèvent à 4200×2 fcfa pour le transport Lomé-Dapaong, 300 à 400 fcfa pour atteindre les marchés intérieurs et 500 fcfa pour la restauration chaque jour. Les frais de transport des animaux sont de 150 fcfa jusqu'à Dapaong et de 750 à 800 fcfa jusqu'à Lomé. Les convoyeurs sont payés à raison de 250 fcfa par jour. On peut ajouter les coûts des cordes et des fanes d'arachides que les commerçants payent pour l'entretien des animaux pendant quelques jours. La combinaison de toutes ces charges fait que les prix des petits ruminants ne sont pas compétitifs face au prix des animaux importés et souvent subventionnés.

## 3.5 LES FACTEURS DE VARIATION DES PRIX DES ANIMAUX

La constitution des prix des petits ruminants est sous l'influence de plusieurs facteurs. Un même facteur peut avoir une influence positive ou négative selon que l'on se trouve dans un marché de collecte ou dans un marché de consommation. C'est le cas par exemple de l'accessibilité des marchés en saison des pluies. Les marchés des villes sont mal approvisionnés parce que peu de commerçants mènent à plein temps leur activité. Les prix des animaux augmentent en ville parce qu'ils deviennent rares. Par contre dans les zones de productions, ceux qui y viennent trouvent beaucoup de petits ruminants à acheter parce que les paysans ont besoin d'argent. Il y a peu d'acheteurs. L'effet concurrence n'existe pas. L'offre est supérieure à la demande. Les prix des animaux baissent. On peut en fait regrouper tous les facteurs en deux catégories:

- Les facteurs qui font monter les prix: à l'approche des fêtes religieuses et du nouvel an les prix des animaux augmentent et il est difficile de s'en procurer. Il n'y a pas une étude au Togo sur l'influence de fêtes sur les prix des petits ruminants, mais des études faites dans d'autres régions de l'Afrique de l'ouest ( Moulin, 1994 ) montrent une augmentation spectaculaire des prix pendant cette période. Les années de bonnes récoltes font également monter les prix des animaux. Tant que les paysans ont des céréales, ils mettent peu d'animaux sur le marché. L'offre est inférieure à la demande et les cours sont élevés.

- Les facteurs qui font baisser les prix: il y en a plusieurs dont les plus importants sont les importations massives de viandes quel que soit les espèces à des prix subventionnés. Les politiques fiscales appliquées ne permettent même pas de rétablir un équilibre entre la production nationale et les importations. Pour faire face aux déficits céréaliers qui surviennent pendant les famines et les périodes de soudure, les paysans mettent sur le marché beaucoup d'animaux. Lorsque les marchés sont saturés, les prix s'effondrent et les producteurs sont lésés. Le début de la saison des pluies et la rentrée scolaire sont également

des périodes au cours desquelles les prix des animaux connaissent une forte baisse. On vend les animaux pour payer les fournitures scolaires, pour payer des intrants agricoles, pour diminuer le nombre d'animaux et libérer la main-d'oeuvre indispensable à la production végétale. Ces besoins monétaires indispensables qu'un petit crédit de campagne aurait pu satisfaire entraînent une mise en marché importante de petits ruminants, donc une chute des prix.

## 3.6 LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS AU TOGO

Si nous nous sommes intéressés longuement à la commercialisation des petits ruminants, c'est qu'à notre avis les contraintes zootechniques et vétérinaires peuvent trouver rapidement une solution. Les contraintes politiques et générales sont plus difficiles à résoudre. De plus il ne s'agit pas seulement de produire, il faut pouvoir vendre. Selon Boutonnet (1990) l'augmentation de la production est possible à condition que la fonction commerciale joue pleinement son rôle. Au Togo, la fonction commerciale est marquée par son caractère profondément traditionnel et archaïque et les contraintes que nous avons identifiées sont les suivantes:

## 3.6.1 LE MANQUE DE LIQUIDITE

Il est justifié par le fait que les systèmes de financement existant actuellement sont inadaptés aux conditions des commerçants comme nous le verrons plus tard. Il entraîne des ventes avec paiement différé. Tous les paysans enquêtés reconnaissent avoir des difficultés à vendre au comptant leurs animaux à un certain moment de l'année, notamment en saison des pluies. Les paiements différés n'avantagent pas le producteur. S'il veut vendre son animal au comptant le prix sera en dessous de sa valeur réelle. Au niveau des commerçants les lots constitués par jour de marché sont faibles. Nous avons suivi pendant 4 semaines une dizaine de commerçants de petits ruminants sur un des marchés de la région faisant partie de notre échantillon et les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau 12 : Lots de petits ruminants constitués par les commerçants sur le marché de</u>
<u>Gando/ Région des Savanes</u>

Commerçant n°	29/06/96	06/07/96	13/07/96	20/07/96
1	16	17	16	36
2	12	34	13	28
3	13	25	15	15
4	12	39	11	16
5	13	9	12	8
6	9	12	12	8
7	12	15	7	19
8	11	18	12	13
9	11	17	10	27
10	12	19	9	13

Moyenne = 16 petits ruminants

Ecart-type = 8

De ce tableau nous avons pu tirer qu'un commerçant peut acheter en moyenne 16 petits ruminants par jour de marché à Gando. Il s'agit en fait des mêmes commerçants qui fréquentent tous les marchés de la région. Ces chiffres montrent les limites de la capacité financière des marchands de bétail et mettent en évidence leur incapacité à approvisionner régulièrement les grands centres de consommation sur la base de leur propre effort personnel.

Les stocks ne s'écoulent pas rapidement. Tout cela ajouté au prélèvement des taxes sauvages conduisent à des marges bénéficiaires faibles chez les marchands. Ils développent alors d'autres activités productives ( agriculture, vente de céréale, vente de produits manufacturés importés clandestinement ) qui les éloignent assez souvent des marchés de bétail. Les paysans peuvent se retrouver alors avec des stocks importants d'animaux. Les problèmes de conduite, d'alimentation et de santé qui surviennent dans ces conditions provoquent des mortalités élevées et par la suite un mauvais approvisionnement des marchés en petits ruminants locaux. Il faudrait alors importer pour faire face à la demande intérieure et si l'on importe de façon irresponsable on met en péril la production nationale.

#### 3.6.2 LA CONCURRENCE DES VIANDES IMPORTEES

Le Togo est structurellement déficitaire en viande. En effet le pays produit 60% de la consommation nationale. Les importations de viandes en provenance de l'union Européenne et du Burkina sont donc justifiées pour combler le déficit. Cependant les importations ont eu un impact négatif sur les productions animales nationales en raison des prix très bas pratiqués par les pays européens et une politique fiscale inadaptée. En 1988 selon la Banque Mondiale, le Togo importait 15000 tonnes de viande dont 9000 tonnes de l'union Européenne à 1250 dollars la tonne et 6000 tonnes du Burkina à 1500 dollars la tonne. Les viandes ovines qui étaient peu subventionnées arrivaient à Lomé à 2000 dollars la tonne, ce qui permettait de dire que la filière ovine n'était pas menacée surtout qu'elles ne représentaient que 4% des importations totales de la côte ouest africaine (Sarniguet, 1989).

Mais la baisse du pouvoir d'achat du consommateur togolais consécutive à la crise économique que rencontre le pays et le fait que sa consommation n'est pas spécifique ont conduit ce dernier à opter pour les produits les moins chers, délaissant la production nationale et celle des pays du Sahel. Les producteurs locaux sont soumis à une concurrence considérable à cause des fortes subventions de l'Union Européenne. Selon Sarniguet (1991), les subventions atteignent 70 à 75% du prix de revient en Europe. Les prix des viandes de basse qualité ont pu ainsi baisser de 60% entre 1980 et 1988, pour passer de 9 francs français (450 fcfa) à 3,6 francs français (180 fcfa). L'effet de ces prix de dumping n'a pas pu être atténué par les taxes de douane qui ne dépassent guère les 33%. L'effet dépressif sur les prix aux producteurs a été évalué à plus de 30% dans les pays côtiers et à 35% dans les pays sahéliens. Les pertes ont été considérables pour les producteurs locaux. Au coût de 1988, elles s'élevaient à plus de trois milliards de francs cfa pour le Togo.

Après la dévaluation du franc cfa survenue en 1994, on avait pensé que la production nationale serait relancée. En effet les importations extra-africaines ont été fortement réduites. Elles sont passées à 2910 tonnes en 1994, 2884 tonnes en 1995 et 2135 tonnes pour les sept premiers mois de l'année 1996 (Direction Générale de la douane). Mais les parts perdues par l'union Européenne ont été récupérées par le Burkina dont les exportations ont dépassé 8000 tonnes en équivalent-carcasses. Cependant les prix des viandes importées d'Europe restent anormalement bas et si les tonnages importés ont diminué, ceci est à mettre en relation avec la baisse des marges bénéficiaires des importateurs. La valeur en douane des viandes bovines et ovines congelées est de 400 fcfa et celle de la volaille d'environ 380 fcfa ( source: Direction Générale de la douane ). Les morceaux et abats comestibles de dindes et dindons se

retrouvent sur la place du marché à 900 fcfa le kilogramme pour les croupions et 1000 fcfa le kilogramme pour les ailerons (prix relevés par nous même en juillet 1996). Ils sont au même prix que la viande de petits ruminants dans la zone de production du Togo. Ailleurs comme à Atakpamé, Kpalimé, Notsé et Lomé, ces morceaux de volaille importés coûtent nettement moins chers que la viande locale, c'est-à-dire entre 750 et 850 fcfa le kilogramme. C'est dans les zones de consommation où le pouvoir d'achat est plus élevé que dans le reste du pays que la concurrence est la plus vive et se fait au détriment des produits locaux.

Autre élément important entrant en concurrence avec la production nationale de viande et dont on rend si peu compte dans, le fromage consommé dans les sauces locales ou vendu en friture sur la place du marché. Le lait en poudre importé est reconditionné, puis transformé en fromage grâce à une technologie locale bien maîtrisée par les femmes. Ce fromage conditionné en format de un kilogramme est vendu à 600 fcfa le kilogramme ( prix relevé par nous même à Dapaong en juillet1996 ). On le retrouve partout, au bord des routes, dans les marchés de campagne, dans les grandes villes surtout où il est consommé par les personnes à ressources modestes. Son taux de pénétration dans les habitudes alimentaires des consommateurs n'est pas encore évalué, mais il paraît important pour que l'on s'en intéresse à présent. La question que nous nous sommes posée est de savoir si avec la baisse des marges bénéficiaires sur les viandes survenue après la dévaluation, les importateurs ne se sont pas tournés vers le lait.

## 3.6.3 L'INORGANISATION DES ACTEURS

Face à cette concurrence venue de l'extérieur et à la passivité des pouvoirs politiques, le manque d'organisation des producteurs et des marchands de bétail a été l'élément déterminant de l'échec de la politique nationale en matière de promotion des productions animales. Il s'explique par le caractère traditionnel et fortement archaïque du système de commerce en vigueur. Les commerçants sont individualistes et réfractaires à toute idée de regroupement. Chaque marchand veut garder le secret de ses pratiques et de ses relations. Il existe également une vive concurrence entre les commerçants et un climat de méfiance et de délation entre marchands du sud et du nord de telle sorte qu'une organisation des commerçants paraît pour le moment difficile à mettre en place.

Chez les producteurs, le manque d'organisation les met en position d'infériorité par rapport aux commerçants. Les prix des animaux sont fixés après discussion mais en général ce sont les marchands qui décident. L'inorganisation des producteurs est à mettre en relation avec les systèmes de production. Les mises bas étalées sur toute l'année et les mises en vente

des animaux au gré des besoins monétaires des paysans ne permettent pas un achat groupé et régulier des produits par un privé ou une coopérative. Les organisations paysannes qui ont existé auparavant ont connu des problèmes de fonctionnement, surtout de gestion, de telle sorte que aujourd'hui peu de producteurs souhaitent recommencer l'expérience dans les mêmes conditions (entretien avec la SOTOCO).

#### 3.6.4 L'INEXISTENCE D'UN RESEAU DENSE DE MARCHE

Il n'y a pas de marché à bétail organisé comme dans les pays sahéliens. Cependant il existe dans la région des savanes une dizaine de marchés dont l'affluence en petits ruminants est importante. Cela nous paraît insuffisant pour une région qui détient 45% du cheptel bovin national et 30% de l'effectif des petits ruminants. L'existence d'un réseau dense de marchés permet aux producteurs de mettre facilement en vente leurs produits animaux commercialisables. De ce fait ils intègrent leurs productions dans une économie de marché, ce qui va les conduire à améliorer leurs systèmes de production afin de présenter les produits les plus demandés par le marché. L'existence de plusieurs marchés permet une meilleure circulation de l'information entre producteurs d'une part et entre producteurs et marchands d'autre part. Ceci permet également d'ajuster l'offre à la demande.

Les principaux marchés de petits ruminants sont situés sur l'axe reliant Dapaong à Lomé. Les zones de production sont bien loin de ces centres.

#### 3.6.5 LES MOYENS DE TRANSPORT

Les moyens de transport des animaux et l'accès aux zones de production constituent des facteurs entravant la commercialisation normale des petits ruminants et mêmes des produits agricoles. Les jours de marchés, les hommes, les animaux et les autres marchandises sont transportés dans les mêmes véhicules là où on en trouve. Dans ces conditions il y a toujours surcharge et les animaux meurent causant ainsi des pertes aux marchands. Dans les zones de production les animaux sont transportés principalement à bicyclette ou amenés au marché à pied. Trouver un véhicule pour conduire les animaux des zones production vers les centres de consommation s'avère particulièrement difficile. Il ne s'agit même pas des frais de transport, il faut d'abord trouver le véhicule. Pour illustrer cette difficulté nous reprenons ici les propos d'un commerçant de bétail: « j'ai des difficultés à trouver un véhicule. Souvent je vais à Cinkansé chercher les camions burkinabé qui vont à Lomé. Mais comme les forces de sécurité n'aiment pas ces véhicules, ils les taxent sévèrement et c'est nous qui devons payer si

nous ne voulons pas que nos animaux meurent ». En saison des pluies la situation devient plus catastrophique en raison de l'état des routes.

Certains villages sont même inaccessibles durant toute la saison des pluies. Aucun véhicule ne s'aventure vers certains marchés. C'est le convoyage à pied qui prend le relais. Il s'avère également difficile. Les pistes sont occupées par les champs et les conflits sont très fréquents lorsque les animaux commettent des dégâts dans les champs. En raison du manque de terre les paysans cultivent jusqu'au bord des pistes et il y a très souvent des accidents de route provoqués par les animaux. Lorsque ces accidents se font avec un véhicule, ce sont des pertes immenses pour les commerçants.

#### 3.6.6 LE SYSTEME DE CREDIT

Comme nous l'avons souligné précédemment, le système de crédit en vigueur actuellement est inadapté à la situation des commerçants de petits ruminants, mais il l'est également pour tous les producteurs agricoles et les artisans ruraux. La liquidation de la caisse nationale de crédit agricole ( CNCA ) a laissé un vide que les projet et les organisations non gouvernementales (ONG) tentent difficilement de combler. Alors que la caisse nationale de crédit agricole prêtait sur la base de la caution solidaire et à des taux d'intérêt de 9%, les banques quant à elles, exigent des garanties individuelles et matérielles. Les conditions de crédit exigées par les institutions traditionnelles de crédit ne peuvent donc être remplies par les acteurs du développement de l'élevage des petits ruminants. La garantie par un terrain urbain bâti ne peut être donnée par un producteur vivant en milieu rural. La Garantie d'un revenu régulier ne peut fournie ni par un paysan ni par un commerçant incapable de réaliser régulièrement des lots d'animaux supérieurs à 15 têtes. La preuve de solvabilité exigée par les banques constitue une entrave majeure à l'épanouissement de cette activité. Les taux d'intérêt de 18% appliqués aux acteurs ne sont pas destinés à favoriser l'expansion d'une activité qui souffre déjà d'une concurrence extérieure impitoyable. Les difficultés d'accès au crédit par les paysans et les commerçants sont donc réelles et elles s'expriment avec d'acuité d'autant plus qu'il s'agit de jeunes.

Pour faire souvent face à un besoin de financement pressant, les producteurs et les commerçants font appel à des usuriers dont les taux d'intérêt atteignent les 300%. Avec l'installation et le développement des coopératives d'épargne et de crédit ( COOPEC ), le vide laissé par la CNCA se comble doucement. Les conditions de crédit sont plus souples. Il faut être un épargnant régulier pour bénéficier des services de la coopérative. Cependant les taux d'intérêt de 14 à 24% semblent malgré tout élevés pour une activité agricole soumise

aux aléas climatiques et du marché.

Les COOPEC sont des institutions de proximité et devront à ce titre favoriser les activités de commerce. Il faudrait pourtant de la patience et de la perspicacité à ses responsables pour faire face aux résistances des producteurs et des commerçants. Un problème de communication se pose car plusieurs personnes enquêtées semblent ignorer l'existence d'une telle institution. De plus si sur le papier les COOPEC ont une approche participative, la réalité sur le terrain est tout autre. Les décisions sont prises par les agents et les membres du conseil sont chargés de l'expliquer aux adhérents.

## **4 DISCUSSION**

Au terme de cette étude, nous nous devons de prendre un peu de recul et de mener une discussion sur les méthodes utilisées et sur les résultats obtenus afin d'en cerner les limites.

### 4.1 LES METHODES

#### 4.1.1 LA METHODE D'ENQUETE SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION

Dans notre étude nous avons utilisé l'approche systémique pour l'étude de la typologie de fonctionnement des exploitations. Elle facilite l'analyse de la place des activités pastorales dans l'unité de production familiale (Bourzat, 1989). La démarche utilisée est celle de Bedu et al (1987). Elle permet de toucher un maximum de producteurs en un temps relativement court, d'autant plus que la plupart des animaux sont détenus par des petits exploitants. Mais ce type de démarche d'après Bourzat (1989), nécessite une connaissance très approfondie du terrain. Ceci nous a conduit à rechercher la collaboration et la participation des conseillers d'élevage du projet d'où la possibilité de l'existence d'un biais aussi minime soit-elle. De plus nous avons considéré que la région des savanes était homogène sur le plan du relief, des sols, de la pluviosité. Ceci nous permettait de réduire le nombre de variables à prendre en compte en éliminant celles relatives au milieu physique.

#### 4.1.2 LA COMMERCIALISATION DES PETITS RUMINANTS

Dans l'étude de la commercialisation des petits ruminants, c'est l'analyse de la filière modifiée en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés. Nous n'avons donc pas pris en compte le devenir des animaux à la fin de la filière. De plus nous ne sommes pas occupés des importations sur pied en provenance des pays du Sahel, des importations européennes, ni de la contribution de chacun des systèmes identifiés dans la production nationale. Nous nous sommes plutôt intéressés à l'identification des acteurs locaux, des difficultés qu'ils rencontrent, de l'influence des prix sur l'amélioration des systèmes de production.

Nous avons déjà émis dans la méthodologie quelques réserves quant à la collecte des données sur la commercialisation en raison du fait que les marchés n'étaient pas clôturés et que les statistiques n'étaient pas disponibles au niveau des services de l'élevage.

Nous ajouterons ici la période d'enquête qui peut introduire un biais important. L'enquête s'est déroulée en saison des pluies, période pendant laquelle les besoins monétaires des paysans sont élevés et entraînent des ventes importantes d'animaux. Ce sont donc des prix de saison des pluies que nous avons. L'étude des prix doit se faire par un suivi sur une période longue, pendant une année entière au moins pour tenir compte dans ce cas de tous les facteurs pouvant influencer les prix, même si dans la bibliographie il n'y a pas eu une mention expresse d'un effet tabaski sur les prix des animaux au Togo.

### 4.1.3 LA FIABILITE DES RESULTATS

Les résultats obtenus sur le budget de la famille et sur la structure de l'exploitation conduisent à se poser des questions sur l'objectivité des réponses fournies par les paysans. La qualité des résultats dépend de la fiabilité des réponses. Les réponses du paysan dépendent de la personne qu'il a devant lui mais aussi de ce qu'il pense qu'on va faire de ce qu'il dit. La collecte de l'information par enquête ponctuelle ne permet pas de dire avec certitude si les recettes et les dépenses de la famille sont justes d'autant plus qu'il ne s'agit pas de données écrites. Pour confirmer ce que nous avons obtenu, nous avons eu recours à la cellule suiviévaluation du projet qui a également mené une enquête ponctuelle de ce genre pour confronter nos résultats. Nous avons également fait appel aux résultats de la cellule agroéconomie de l'IRCT de Kolocopé qui a réalisé un suivi de 20 exploitations dans la région des savanes au cours des années 1994 et 1995. Nos résultats se situent dans le même ordre de dépenses et de recettes. Malgré les difficultés inhérentes à la méthode de collecte des données, nous pouvons dire que les résultats obtenus sont fiables.

#### **4.2 LES RESULTATS**

Les résultats auxquels nous sommes parvenus méritent d'être discutés et replacés dans le contexte de l'étude. Une analyse fine des systèmes de production n'était pas souhaitée par le projet. Les responsables cherchaient plutôt à comprendre pourquoi les innovations proposées n'ont pas connu un ancrage important dans les villages encadrés et pourquoi l'effet tâche d'huile recherché à travers les fermes ovines améliorées ne s'est pas produit. Pour répondre à ces interrogations, il nous fallait replacer les propositions dans le cadre de l'analyse de la place de l'élevage des petits ruminants dans l'unité de production.

## 4.2.1 RELATIONS ENTRE STRUCTURES D'EXPLOITATION ET SYSTEMES D'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS

L'analyse des pratiques d'élevage à travers l'adoption des innovations techniques a exclu du système amélioré des exploitations du type I qui ont de gros effectifs en petits ruminants et en retour a pris en compte des unités de production d'autres types avec des effectifs réduits mais ayant adopté des améliorations proposées par le projet. C'est ce qui a conduit à la différence d'effectifs moyens entre le système amélioré dans la typologie de fonctionnement et le type I la typologie structurelle. Néanmoins il s'agit dans la plupart des cas d'exploitation provenant du type I. Ce que l'on peut retenir c'est que toutes les exploitations à gros effectifs n'ont pas adopté les pratiques d'amélioration et celles qui ont adopté ces innovations n'ont pas toutes de gros effectifs.

Dans le système traditionnel, on remarque qu'il s'agit des unités de production des types  $\nabla$  et  $\nabla$ I de la typologie structurelle qui constituent essentiellement les éléments du soussystème que nous avons dénommé archétype du système traditionnel alors que le sous-type en transition est constitué principalement par les exploitations des types II, III, I $\nabla$ . Il ne s'agit cependant pas d'une distinction nette mais de grande tendance à se regrouper dans ces sous-systèmes.

Tableau 13: Relation entre structure d'exploitation et système d'élevage

Types	Syst. semi-intensif	Syst. tra	Total	
		Transition	Archétype	
I	5	1	0	6
II	2	12	4	18
III	2	16	3	21
IV	2	14	38	54
V	0	3	23	26
VI	0	4	18	22
Total	11 (7%)	50 ( 34 % )	86 ( 59 % )	147 ( 100 % )

Syst.: système

#### 4.2.2 L'INFLUENCE DES PRIX SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION

Nous avons voulu dans cette partie montrer comment les prix offerts sur le marché peut jouer sur les systèmes de production. La concurrence des viandes extra-africaines à des prix de dumping a conduit à l'effondrement des prix sur les marchés de consommation de Lomé, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé. Le commerce des viandes importées est le fait des libano-syriens. Les commerçants locaux ne peuvent plus réaliser une marge bénéficiaire raisonnable. Ils n'offrent plus aux producteurs locaux des prix rémunérateurs. De ce fait ces derniers non plus ne peuvent réaliser des investissements tendant à améliorer son système de production. Comment peut-on améliorer les techniques d'élevage si l'on n'est pas sûr de pouvoir vendre à temps et à un prix rémunérateur ? La proposition la plus simple est de mettre une taxe pour protéger la production nationale en offrant ainsi aux producteurs des prix élevés. Mais le maintien aux producteurs de prix anormalement élevés conduit-il assurément à l'amélioration des systèmes de production? Ceci n'est pas évident et il peut arriver que les producteurs se contentent de ce prix artificiels et n'améliorent pas les conditions d'élevage. Dans ces conditions ce sont les consommateurs qui sont pénalisés. La protection par l'intermédiaire d'une taxe à l'importation favorise l'instauration d'une situation de rente (Grellet, 1994) et la médiocrité.

L'expérience nous montre que dans les pays du tiers-monde, les monopoles et les faveurs accordés dans le domaine agricole ont plus conduit à la sclérose des systèmes de production à l'exception de la filière coton. A notre avis une taxation s'impose sur les viandes extra-africaines importées à des prix de dumping, mais elle devrait s'accompagner de mesures politiques tendant à promouvoir le développement d'une production nationale.

#### 4.2.3 LA RATIONALITE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

La comparaison des résultats économiques des deux systèmes de production en valeur absolue donne un avantage au système amélioré. Cependant si l'on fait le rapport des recettes aux dépenses, le système traditionnel montre une rentabilité économique supérieure. Ceci montre que le système traditionnel a sa cohérence interne qui fait qu'il ne faut le remettre en cause sans une analyse approfondie.

#### **5 RECOMMANDATIONS**

L'élevage des petits ruminants constitue une alternative intéressant pour le Togo. Les responsables politiques et techniques ne se sont pas trompés en optant pour son développement. Analyse des contraintes liées au développement de l'élevage des petits ruminants nous conduit à faire quelques propositions d'orientation générale des activités. Ces propositions visent une plus grande responsablisation des producteurs par la mise en oeuvre d'actions concertées et susceptibles d'être facilement appropriées par ces derniers.

## 5.1 L'HABITAT

L'amélioration de l'habitat ne doit pas conduire à des charges supplémentaires pour les producteurs. Le coût des bergeries modernes sans subventions est au-dessus des capacités financières des paysans. Comment un paysan peut-il accepter réaliser un abri en tôle, clôturé avec du grillage alors que lui même et les membres de sa famille dorment dans des maisons en banco et en paille ? L'habitat traditionnel amélioré convient mieux au niveau actuel de l'élevage du Togo à cause de son coût relativement peu élevé. Il ne nécessite pas d'investissement extérieur et l'action du projet doit tendre à faciliter son adoption massive par les paysans en lieu et place des bergeries modernes.

#### **5.2 L'ALIMENTATION**

L'alimentation et la conduite d'élevage apparaissent comme deux contraintes importantes directement responsables ou par effets induits d'une partie du taux de mortalité élevé observé chez les petits ruminants (Bourzat, 1986). Conscient de cette situation le projet a initié des actions pour améliorer l'alimentation des animaux, notamment l'introduction des cultures fourragères et des sous-produits agro-industriels (graines de coton). Les taux d'adoption de ces actions restent faibles. Pour les cultures fourragères, il faudra développer des fermes semencières en milieu paysan. Ces fermes permettront de résoudre le problème de la disponibilité des semences. La protection des parcelles de cultures fourragères en saison sèche ne peut pas se faire avec du grillage à moins que les surfaces emblavées ne soient très réduites. Les haies vives à base de *Jatroph sp* ne sont pas non plus efficaces contre la divagation des animaux. Les paysans l'ont si bien compris que lorsqu'on leur demande leur point de vue, ils répondent qu'il s'agit de protéger la volaille contre les

éperviers en saison sèche. La lutte contre la divagation des animaux dans un système d'élevage agro-pastoral ne peut se faire que lors d'une concertation avec l'ensemble des producteurs du village. Ces concertations peuvent avoir lieu dans le cadre d'un plan de développement local. Les animaux peuvent être regroupés en un ou plusieurs troupeaux et conduits par un berger rémunéré par la communauté villageoise. Ce sont de telles actions qui doivent être encouragées par le projet. En ce qui concerne les graines de coton il s'agira pour le projet d'améliorer le réseau de distribution en faisant appel aux groupements d'éleveurs, aux commerçants privés et aux vétérinaires et zootechniciens privés. L'intervention d'acteurs privés dans le secteur va améliorer les services aux producteurs grâce à la concurrence. Actuellement l'utilisation des graines de coton entre dans le cadre général de l'amélioration de l'alimentation des animaux. Il faudra définir et mettre en oeuvre des opérations de production animale financièrement rentables pour le paysan, comme l'embouche paysanne intensive, de façon à l'amener à intégrer systématiquement les graines de coton dans l'alimentation de ses animaux. Cette opération peut être couplée avec les fêtes même si l'effet tabaski est moins important qu'au Sénégal. Dans une seconde étape, l'utilisation des graines de coton peut être étendue à tous les animaux et elle sera plus facilement acceptée par le paysan d'autant plus qu'il connaît les effets de ces sous-produits agro-industriels.

## **5.3 LA SANTE ANIMALE**

En matière de santé animale beaucoup d'efforts ont été consentis par le projet. Les résultats sont satisfaisants, mais ils peuvent être améliorés. Au moment où le projet transforme ses encadreurs vétérinaires en conseillers d'élevage (animateurs qui ne doivent plus intervenir directement sur le bétail), il est indispensable de développer une médecine vétérinaire de proximité. Cette médecine de proximité doit être confiée à des auxiliaires d'élevage, choisis par la communauté villageoise, formés par le projet et rémunérés par les producteurs en fonction du travail qu'il aura fourni. L'erreur qu'il faudra éviter c'est de demander à l'auxiliaire un travail non rémunéré ou rémunéré en nature. La monétarisation de l'économie rurale a atteint un certain niveau que les rémunérations en nature proposées dans certains schémas nous paraissent sans avenir. Cependant des règles doivent être fixées pour harmoniser la situation au niveau national. Par exemple une ristourne de 5 à 10% sur les médicaments vétérinaires peut leur être accordée. La mise en place d'un réseau de vétérinaires privés pour contrôler ces auxiliaires nous paraît judicieux dans la mesure où le processus de désengagement total de l'état de cette activité semble inévitable.

#### **5.3 L'AMELIORATION GENETIQUE**

Selon Bourzat (1986), l'amélioration génétique apparaît comme l'ultime étape du processus d'amélioration de la production ovine et caprine. Le progrès génétique n'apparaît que lorsque la part de la variance génétique dans la variance phénotypique totale augmente au détriment de celle de la variance environnementale, ce qui signifie que les améliorations non génétiques doivent être acquises au préalable. Ce qui est loin d'être le cas dans les systèmes mis en évidence au Togo. Les paysans eux-mêmes en sont conscients lorsqu'ils répondent n'avoir pas les moyens pour entretenir les animaux de Kolocopé. Dans ces conditions comment peut-on expliquer l'extension de la base de sélection aux fermes ovines améliorées ? Ne serait-il pas mieux pour le projet compte tenu du niveau actuel de l'élevage au Togo de consacrer plus les moyens à l'amélioration des conditions du milieu ? A notre avis l'amélioration génétique ne constitue pas une priorité pour les producteurs Togolais.

A partir déjà de ces recommandations, nous pouvons dire que le projet devrait axer son travail et ses moyens sur le système traditionnel. Ce système regroupe le maximum de producteurs et la marge de progrès disponible est très grande.

## 5.4 L'ORGANISATION DU MONDE RURAL

Si au niveau de l'organisation du monde rural, la mise en place de groupements villageois d'éleveurs et d'associations restent l'objectif principal, il faut veiller à ce que le fonctionnement et la gestion de ces organisations soient correctes. Des organisations paysannes ont existé dans certains villages mais elles ont été caractérisées par un dysfonctionnement grave ayant conduit à leur faillite à cause des responsables et des techniciens chargés de l'encadrement. A partir de ces constats nous proposons qu'au sein de chaque organisation qui regroupe en général le maximum de producteurs du village, il y ait la création de noyaux de 4 à 5 producteurs sur la base d'une affinité particulière mais forte. Ces noyaux pourront bénéficier des intrants et financements apportés par le projet et ils se cautionneront mutuellement. Il s'ensuivra une exclusion des individus ayant un mauvais comportement par le fait qu'ils ne peuvent rallier un noyau. On peut exclure ainsi les fonctionnaires, les responsables locaux des partis politiques, les chefs de village ou toute autre personne influente mais mal intentionnée.

## 5.5 L'ORGANISATION DU SYSTEME DE CREDIT

Il n'y a plus au Togo une institution qui finance spécifiquement les activités de production agricole et de commercialisation des produits agricoles depuis la liquidation de la caisse nationale de crédit agricole. Ceci est d'autant plus grave pour les productions animales qu'elles subissent la concurrence des viandes extra-africaines. Les coopératives d'épargne et de crédit qui se développent actuellement ont une capacité financière limitée. Les taux d'intérêt sont également élevés. Nous proposons au niveau des coopératives d'épargne et de crédit un appui financier du projet afin de leur permettre d'augmenter leur possibilité d'emprunt. Au niveau des institutions financières classiques nous recommandons l'ouverture d'un guichet spécial agriculture qui va permettre de prendre en compte les réalités paysannes (Geslin, 1996). Dans le domaine agricole en Afrique des taux d'intérêt supérieurs à 10% ne permettent pas de rentabiliser une action. Nous proposons donc des taux d'intérêt à 9% et des prêts accordés sur le principe de la caution solidaire dans le cadre de l'assouplissement des conditions d'accès au crédit.

## 5.6 L'AMENAGEMENT DU RESEAU ROUTIER

Dans la région des savanes l'aménagement du réseau routier dans la partie est par le projet FIDA savanes constitue un avantage certain pour l'accès aux zones de production. L'écoulement de la production agricole et de la production animale sera d'autant plus facilité que l'on trouvera plus facilement des véhicules régulièrement et à moindre coût. L'aménagement des pistes rurales devra intéresser également le sud de la région qui est la plus enclavée en saison des pluies.

## 5.7 L'ORGANISATION DE LA FILIERE

Dans le circuit de commercialisation des petits ruminants, il y a plusieurs intervenants et chacun met son gain à chaque étape de la filière. Les prix aux consommateurs sont donc élevés. Cette situation est due au manque de moyens financiers des commerçants (Diaw, 1995). Il serait souhaitable que certains acteurs disparaissent du circuit de commercialisation. Cette disparition peut être organisée en donnant un statut officiel aux différents intervenants. Cependant ces mesures doivent être en conformité avec les réalités du système de production. En l'état actuel du système de commercialisation, les producteurs arrivent à vendre leurs animaux même si les prix qui leur sont offerts sont peu incitateurs. La filière viande de petits ruminants est totalement entre les mains des commerçants privés en majorité du secteur traditionnel. On peut donc améliorer l'organisation de la filière en donnant plus de moyens financiers aux professionnels et en diminuant les taxes notamment la perception des taxes sauvages. La lutte contre la perception des taxes sauvages peut se faire en diminuant le nombre de contrôles routiers.

## 5.8 LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE

La volonté politique de promouvoir le développement des productions animales a été maintes fois proclamée. Cependant les mesures prises notamment en matière fiscale ne semblent pas créer les conditions favorables à un développement de l'élevage au Togo. Il ne s'agit pas pur nous de recommander l'interdiction des importations de viande par des mesures fiscales discriminatoires, mais de ramener les produits importés à des prix fortement subventionnés au même niveau que celui de la production nationale. La valeur en douane des viandes ovines et bovines importées est de 400 fcfa/kg. La taxation actuelle ramène le prix à 650 fcfa/kg. Le prix au consommateur de la viande ovine à Lomé atteint 1200 fcfa /kg. La marge bénéficiaire des importateurs et des détaillants est importante.

Nous proposons de ramener donc la taxe actuelle qui est d'environ 250 fcfa/ Kg à 500 fcfa/kg. Des mesures d'accompagnement doivent être prises par l'autorité politique pour améliorer les conditions de l'élevage. 50% des sommes perçues dans le cadre de cette nouvelle taxation devront servir dans un fonds de développement de l'élevage en finançant les activités de commercialisation et de production animale. Ce fonds de développement devra être géré par une commission tripartite composée des représentants des producteurs, des représentants des commerçants et des représentants de l'état. Ceci nécessite aux préalable que les représentants des producteurs et des commerçants soient bien formés d'une part et d'autre part qu'ils ne soient pas les fantoches du gouvernement.

## 5.9 LA FORMATION DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS

Analysant les contraintes institutionnelles liées au développement de l'élevage des petits ruminants, Bourzat (1986) reconnaît qu'il y a peu des cadres formés spécialisés dans le domaine. Il faut donc accélérer la formation de ces cadres, mais il faut mettre également l'accent sur tous les intervenants. Pour le PNPE, la formation des conseillers d'élevage doit être l'action prioritaire de sa politique actuelle. Ils sont chargés de mettre en oeuvre l'approche participative adoptée par le projet depuis 1994. Il faut donc leur donner les outils indispensables à cette mission. Nous pensons qu'il faut insister sur le diagnostic participatif et la communication. Nous avons constaté lors de notre séjour que beaucoup de conseillers avaient des difficultés à conduire une animation en groupe.

Vu le niveau de développement de l'élevage des petits ruminants, la formation des producteurs doit être continue. Elle doit cependant être faite en fonction du système de production d'où l'intérêt de l'approche systémique qui permet de faire du conseil de groupe et du conseil individuel (Cristofini, 1986).

La formation des commerçants doit aussi faire partie des programmes du projet. L'erreur consiste à croire que les commerçants ne sont pas concernés par les activités du projet et de ce fait ils ne peuvent être pris dans le cadre d'une formation. Il ne s'agit pas de produire seulement, il faut également pouvoir vendre. Le thème central de cette formation doit être la gestion et l'organisation des professionnels du bétail et de la viande. Ces formations peuvent être organisées en collaboration avec la chambre de commerce et d'agriculture du Togo. L'aval de la production nous paraît particulièrement important qu'il paraît à long terme impossible de laisser la commercialisation entre les mains de personnes non formées.

## 5.10 LA MOTIVATION DES AGENTS DU PROJET

Nous avons parlé des difficultés des acteurs intervenant dans le processus de développement des productions animales et de la commercialisation. Nous ne devrions pas cependant pas oublier les conseillers d'élevage, agents du projet, qui sont chargés sur le terrain de mettre en oeuvre la politique définie par la direction nationale. Ce personnel a une part importante de responsabilité dans le succès ou l'échec d'un projet. Les conseillers d'élevage au niveau du projet étaient peu motivés pour des raisons plus ou moins justifiées. La première cause de ce manque de motivation est le traitement salarial et la gestion de la carrière des agents. La rémunération mensuelle est très faible. En comparaison avec les autres projets de la région et les ONG, leur traitement n'oblige pas à un rendement élevé. A l'intérieur des conseillers d'élevage du projet, il y a des différences de traitement qui vont du simple au double pour des personnes qui théoriquement font le même travail. Il y a une nécessité absolue d'harmoniser les salaires au sein du projet pour augmenter le rendement des agents. La gestion de la carrière des agents constitue également un handicap qui alourdit le climat au sein du projet. Depuis leur recrutement pour certains en 1987 et pour d'autres en 1992, ils n'ont pas connu de reclassement. Les contacts que nous avons eus à ce propos nous laissent comprendre qu'il s'agit d'un problème en voie de résolution. Il faudrait cependant aller vite car il s'agit à notre avis d'un contentieux qui compromet le plus dangereusement la bonne conduite du projet. A un second niveau se trouve la question de l'équipement des agents en moyens de déplacement. Les moyens actuellement à la disposition des agents sont

inadaptés à la qualité et à la quantité de travail qu'on leur demande. Même à ce niveau il y a des différences à l'intérieur du projet entre agents, les uns disposant de motocyclettes et les autres de bicyclettes. Il faudrait également harmoniser en équipant tous les conseillers en motocyclettes.

Une autre cause de ce peu de motivation des agents et qui à notre avis n'est pas du tout justifié est l'abandon du travail d'encadreur vétérinaire au profit de conseiller d'élevage. Les agents ont des difficultés à s'adapter au nouveau contexte qui fait d'eux des animateurs et non des praticiens. Il faut dans ce cas mettre un accent particulier sur la formation des agents. Ces formations doivent leur ouvrir des perspectives plus intéressantes même en dehors du projet.

## **5.11 ETUDE SUR LA FILIERE PETITS RUMINANTS**

La nécessité d'une étude sur la filière petits ruminants s'impose au moment le désengagement de l'état apparaît inévitable, ceci pour donner une information fiable à tout opérateur économique désirant investir dans le domaine. Dans les pays au sud du Sahara et pendant très longtemps les filières petits ruminants et bovines ont été juxtaposées ( Diaw, 1995) alors que des différences importantes existaient. L'étude sur la filière que nous proposons tiendra compte du fait que le Togo est importateur ne de viande. Dans la production nationale, on tiendra compte de la contribution de chacun des systèmes mis en évidence d'une part et d'autre part de l'autoconsommation. Pour les importations, il faudra faire avec exactitude la part des importations sur pied en provenance du Burkina et celle des viandes congelées extra-africaines. Au niveau des différents acteurs on pourra évaluer la marge que chacun d'eux ajoute et les contraintes auxquelles ils sont confrontés. Une analyse plus complète sur la taxation sera faite pour permettre de dégager le niveau le plus cohérent avec la situation du pays pour éviter les situations de rente et de limiter la concurrence anormale.

### **5.12 LES STATISTIQUES ANIMALES**

Les données statistiques sur les petits ruminants disponibles actuellement sont peu fiables. Si pour les deux principales sources d'information on s'accorde sur le chiffre global des petits ruminants, il y a divergence lorsqu'il s'agit d'évaluer les effectifs par espèce. Pour la direction des études et des statistiques agricoles (DESA) les effectifs sont de 1100000 têtes pour les ovins et 1400000 têtes pour les caprins alors que pour la direction des services de l'élevage et de la santé animale, il y a environ 950000 caprins et 1400000 ovins au Togo

pour l'année 1994 ( PNPE, 1995 ). Ces chiffres contradictoires révèlent bien l'état des enquêtes statistiques actuelles. Il est alors indispensable pour le PNPE pour disposer de chiffres justes pour une meilleure programmation des activités de réaliser une enquête nationale sur les effectifs de cheptel de petits ruminants.

## 6 CONCLUSION

Dans la classification de Wilson (1992), le Togo se retrouve parmi les pays ayant une densité de 18 à 35 petits ruminants au km<sup>2</sup>. Plus de 95% de ces animaux se trouvent entre les mains de petits producteurs (Van Vlaenderen, 1986). La méthode d'enquête utilisée ( Bedu et al, 1987) a permis de toucher beaucoup d'exploitants dans beaucoup de villages. L'analyse factorielle des correspondances multiples et la classification ascendante hiérarchique ont permis la réalisation d'une typologie des unités de production sur la base des variables descriptives. Six types d'exploitations ont été mis en évidence. Le souci de connaître l'importance économique et la place des petits ruminants dans les unités de production nous a conduit à réaliser le maximum de groupes. L'analyse des pratiques d'élevage à travers l'adoption des innovations proposées par le projet nous a permis également de caractériser principalement deux types de fonctionnement : le système semiintensif qui regroupe les exploitations ayant adopté les thèmes d'amélioration zootechniques proposés par le projet et le système traditionnel que nous avons subdivisé en deux soussystèmes selon qu'il y ait eu ou non adoption d'une innovation technique. Malgré les difficultés techniques et les réserves de certains responsables du projet, la typologie reste un outil important d'identification des contraintes de chaque groupe d'exploitations pour la mise en oeuvre de programmes de développement adaptés aux besoins et aux possibilités de chaque groupe (Bourzat, 1989).

Dans le système agro-pastoral du nord-Togo, les petits ruminants contribuent à maintenir les équilibres économiques des familles qui les élèvent, en même temps qu'ils jouent un rôle social très important. L'étude des budgets familiaux montre que les petits ruminants procurent à l'exploitation une partie très importante de son revenu monétaire.

Par rapport aux innovations proposées par le projet, les contraintes se sont révélées être économiques et sociologiques. Les coûts des innovations étaient très élevés sans que l'on soit sûr de les rentabiliser à moyen terme alors que chez le paysan le court terme a son importance. L'emplacement des bâtiments d'élevage ne correspondait pas au rôle de protection des hommes qu'ont les animaux. De plus les charges de travail ( conduite, abreuvement, surveillance, alimentation, nettoyage de l'abri ) qu'occasionne une augmentation de l'effectif du cheptel ne peuvent pas être facilement acceptées s'il n'y a pas une compensation par un équipement en matériel agricole ou de transport.

L'approche très sectorielle du projet n'a donc pas permis pendant longtemps de comprendre les raisons du peu de motivation des paysans.

L étude de la commercialisation des petits ruminants a révélé les difficultés de cette branche très indispensable dans le processus de développement de l'élevage des ovins et caprins. Elle a permis de comprendre l'influence des prix sur les systèmes de production. Lorsque l'animal a peu de valeur, le paysan lui accorde moins d'attention (Bourzat, 1989). Dans le même ordre d'idées, Sarniguet (1989) affirme qu'en Côte d'Ivoire ce sont les producteurs qui ont accepté améliorer leur système qui ont payé le plus lourd tribut à la baisse des prix de la viande. Cette étude a montré également l'existence de nombreux intervenants et l'absence de spécialisation dans le domaine. Un appui financier important aux commerçants de petits ruminants et des mesures politiques sont nécessaires pour relancer l'ensemble de la filière. Il ne s'agit pas de recréer des organismes étatiques (ONERA au Burkina, SONERA au Niger, OPAT au Togo, etc.) qui ont fait la preuve de leur incapacité à promouvoir le développement d'une filière, mais de favoriser l'émergence d'organisations paysannes et de commerçants telles que les chambres d'agriculture et de commerce et qui seraient autonomes.

L'étude a aussi montré l'absence d'un circuit de Tabaski comme il en existe au Sénégal (Diaw, 1995). Ceci s'explique par le faible taux d'islamisation du Togo. Cependant de l'avis des producteurs les prix connaissent en général une légère augmentation à l'approche des fêtes. La dévaluation a permis une forte augmentation des prix au niveau local : 7478 fcfa en 1995 contre 4375 fcfa en 1990 pour les ovins et 6840 fcfa en 1995 contre 3250 fcfa en 1990 pour les caprins (source : PNPE, CEBV). Ceci pourrait être un motif d'incitation à l'augmentation de la production nationale. Le volume des importations extra-africaines a considérablement diminué. Cependant il est difficile d'évaluer la part récupérée par les producteurs locaux, car la plupart des acteurs reconnaissent que la baisse du volume des importations extra-africaines a plus bénéficié aux exportateurs des pays du Sahel.

L'adoption de l'approche participative par le projet qui vise une plus grande responsablisation des paysans, le changement de groupe cible, l'augmentation des prix des petits ruminants suite à la dévaluation du franc cfa laissent penser à une augmentation prochaine de la production nationale. Chez les petits paysans qui constituent le groupe cible actuel du projet, les marges de progrès disponibles sont énormes et toute amélioration des conditions d'élevage aussi minime soit-elle se traduira par un gain de productivité important.

### **BIBLIOGRAPHIE**

AKLOBLESSI L., 1980. Les performances animales en milieu paysan. Université du Benin. Ecole supérieure d'Agronomie. Lomé-Togo, 80 p.

AMEGEE Y., 1983. Le mouton de Vogan au Togo. Rev. élev. méd. vét. pays trop. 36 (1): 79-84

AMEGEE Y., 1987. Performances de reproduction de la chèvre Djallonké au Togo. in Goat production in the humid tropics. Proceeding of a workshop of IFE, ILE-IFE Nigeria, 92-93 pp

BADJE Y., 1993. Rapport annuel d'activités. Direction régionale des Savanes. Programme National Petit Elevage, Dapaong, 33 p.

BARRY M.B.,1985. Le rôle des petits ruminants dans la stratégie d'intensification des systèmes de production en Côte d'Ivoire. in Les petits ruminants dans l'agriculture africaine. Proceeding of a conference held at ILCA, Addis Abéba, 30 septembre au 4 octobre 1985 : 199-206

BEDU L., MARTIN C., KNEPFLER M., TALLEC M., URBINO A., 1987. Appui pédagogique à l'analyse du milieu rural dans une perspective de développement. Montpellier, France, CIRAD, collection DSA, 8, 191 p.

BOURZAT D., 1986. Recherche et Développement sur les petits ruminants. Systèmes de production. Contraintes et priorités dans les zones arides et semi-arides sud-sahariennes. Groupe de reherche sur les petits ruminants et les camélidés. C.I.P.E.A. Addis Abéba; Ethiopie. in Cordination de la recherche pour le développement des petits ruminants en Afrique (compte rendu de séminaire); 13 au 17 octobre 1986; Montpellier, France : 91-117

BOURZAT D., 1989. Les petits ruminants dans les systèmes de production des zones arides et semi-arides de Somalie et du Burkina Faso. CIRAD-EMVT, Maisons-Alfort, 311 p.

BOUTONNET J. P., 1990. Intensification de la production des petits ruminants: pièges et promesses. Réseau africain de recherche sur les petits ruminants; première conférence biannuelle. Naïroby. Kenyan. 10-14 décembre 1990, 11 p + annexes.

CHARRAY J., COULOMB J., HAUMESSER J.B., PLANCHENAULT D., PUGLIESE P.L., 1980. Les petits ruminants d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Synthèse des connaissances actuelles. I.E.M.V.T., Maisons-Alfort, 295 p.

CRISTOFINI B., 1986. La petite région vue à travers le tissu de ses exploitations. Un outil pour l'aménagement et le développement rural. INRA. Etudes et Recherches sur les Systèmes agraires et le développement, 6, 44 p.

DEVEY M., DE SCHAETZEN Y., 1996. Spécial Togo: une situation économique et politique encore fragile, les principaux secteurs d'activité. in Marchés tropicaux, 2632 : 791-825

DIAW A., 1995. Commercialisation des petits ruminants au Sénégal. Le cas de l'axe nord. Thèse de docteur vétérinaire. EISMV de Dakar. Université Cheik Anta Diop de Dakar, 126 p.

Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (D.E.S.A.), 1994. Rapport annuel d'activité. Lomé-Togo, 85 p.

Direction Régionale du Plan et de l'Aménagement du Territoire (DRPAT), 1996. La région des savanes en bref. edité par DRPD/RS/DATC/DYB., 14 p.

DISSECT R., 1990. Les petits ruminants, une potentialité de production de protéines pour la Côte d'Ivoire. in Le courrier A.C.P.- C.E.E. 119 : 82-85

DOPPLER W., 1979. The economics of pasture improvement and beef production in semi-hmid West-Africa based on data from Togo. Stuttgard, University of Honhemein, 37 p.

DOUTRESSOULLE G., 1947. Elevage en Afrique occidentale française. Paris. Larose, 298p.

EPSTEIN H. et MASON I. L., 1971. The origin of the domestic animals of Africa. Volume II edition Leipzig, German Democratic Republic 195-309 pp.

F.I.D.A. (Fonds International pour le Développement de l'Agriculture),1988. Projet de développement des petits ruminants. Rapport Banque Mondiale n° 6924 -To, 37 p + annexes

GESLIN J. D., 1996. Commerce des viandes et du bétail en Afrique in Afrique agriculture, 242 : 19-23

GRELLET G., 1994. Les politiques économiques des pays du sud. I.E.D.E.S., collection tiersmonde, P.U.F., 182 p.

JOUVE P., 1986. Quelques principes de construction de typologie d'exploitations agricoles suivant différentes situations agraires. Cahiers Recherche-Développement, 11 : 48-56

LAHLOU-KASSI A., 1986. Contraintes et recherches prioritaires pour le développement des petits ruminants en Afrique du nord. Département de reproduction et d'insémination artificielle. Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc. in Coordination de la recherche pour le développement des petits ruminants en Afrique (compte rendu de séminaire); 13 au 17 octobre 1986; Montpellier, France : 55-69

LANDAIS E., 1985. Problèmes liés au développement de l'élevage des petits ruminants en Afrique. in Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine. Elevage des petits ruminants. Lutte contre les glossines.Banques de vaccins. Situation zoosanitaire. Recommandations de Naïrobi. 6° conférence régionale de l'OIE pour l'Afrique, 22-25 janvier 1985. Hararé, Zimbabwé : 19-58

LANDAIS E., 1994. Système d'élevage. D'une intuition holiste à une méthode de recherche, le cheminement d'un concept. in A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs. Dynamique des systèmes agraires. Edition ORSTOM : 15-49

LHOSTE P., 1987.L'Association agriculture élevage. Evolution du système pastoral au Siné-Saloum (Sénégal). EMVT, Maisons-Alfort, Etudes et synthèses n°21, 314 p.

LHOSTE P., 1989. Les conditions de l'élevage bovin et de la commercialisation du bétail bovin en zone cotonnière (exemple du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire) et les perspectives d'amélioration de la production et de la filière bovines. in Economie des filières en régions chaudes. Formation des prix et échanges agricoles. Actes du 10<sup>e</sup> séminaire d'économie et de sociologie. 11-15 septembre 1989, Montpellier, France, CIRAD-CTA : 641-650

MAZOYER M., 1985. Rapport de synthèse provisoire. Comité système agraire. Paris, France, Ministère de la recherche et de la technologie, 16 p.

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1992. Enquêtes budget de consommation : les dépenses des ménages en milieu rural et dans les centres urbains secondaires. Résultats d'ensemble. Télégramme budget de consommation, 78 p.

MOULIN C. H., 1993. Performances animales et pratiques d'élevage en Afrique Sahélienne. La diversité du fonctionnement des troupeaux de petits ruminants dans la communauté rurale de Ndiagne (Sénégal). Thèse de Doctorat, INA-PG, France, 259 p.

MOULIN C. H., FAUGERE O., FAUGERE B., 1994. L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal. III. Pratiques de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la communauté rurale de Kaymor (Siné-Saloum). Rev. élev. méd. vét. pays trop. 47: 223-234

NDIALLO A., 1992. Evaluation des étables fumières en haute Casamance (Sénégal). Mémoire D.I.A.T., CNEARC-ESAT, Montpellier, France, 57 p.

PASSIKE G., 1993. Contribution à l'étude des ressources génétiques caprines au Togo: cas des régions des Savanes et de la Kara. Mémoire d'Ingenieur Agronome, Ecole Supérieure d'Agronomie, Universté de Benin Lomé-Togo, 76 p.

PESSINABA I.Y., 1987. Note d'informations sur l'élevage des ovins et caprins au Togo. in La production de viande ovine et caprine dans les régions humides de l'Afrique de l'ouest. Etudes F.A.O. . Santé et production animales, 70 : 247-260

P.N.P.E. (Programme National Petit Elevage), 1995. Situation de reférence sur le petit élevage au Togo. Rapport principal, 78 p + annexes.

PRIGENT F., 1976. Petit atlas du Togo. Collection encyclopédie nationale du Togo. Editeur : ABC, Paris.

RAYNAUT C, 1980. Recherches multidisciplinaires sur la région de Maradi. Rapport de Synthèse. Université de Bordeaux II : programme de recherche sur la région de Maradi. DGRST. A.C.C. Lutte contre l'aridité en milieu tropical, 76 p.

SARNIGUET J., 1989. Effet de la concurrence des viandes extra-africaines sur les filières nationales des viandes en Afrique de l'ouest et du centre. in Economie des filières en régions chaudes. Formation des prix et échanges agricoles. Actes du 10<sup>e</sup> séminaire d'économie et de sociologie. 11-15 septembre 1989, Montpellier, France, CIRAD-CTA: 619-650

SARNIGUET J., 1991. La viande de la C.E.E. à des prix de dumping. Fatale concurrence pour les éleveurs africains. in Le monde diplomatique, 442 du 31 janvier : 11-12

TCHEAKA A.T., STRUBENHOFF H. W., ABEL M., FITZAU U., KEMMLER A., MANN H., REULE M., WELLER C., 1989. Etude socio-économique sur l'élevage traditionnel au Togo. PROPAT, Berlin, 177 p.

THYS E., NJOBI O., AHMADOU N., WADUKA D., OUMAROU J., DJIBRILLA S., WOUYIE D., 1988. Observations sur la commercialisation des ovins dans le département de Dimaré (Cameroun). Rapport de recherche, ref. ov- 2/88. Maraoua, Depian CNFZV.

THYS E., 1989. L'influence du mode de castration sur les paramètres zootechniques et endocrinologogiques des béliers Poulfouli de l'extrême-nord du Cameroun. Thèse de doctorat en sciences vétérinaires. Gand, Faculté de médécine vétérinaire, 164 p.

THYS E., 1991. La place de la brebis dans le circuit de la viande à Maraoua, extrême-nord du Cameroun. Rev. élev. méd.vét. pays trop. 44 (4): 500-502

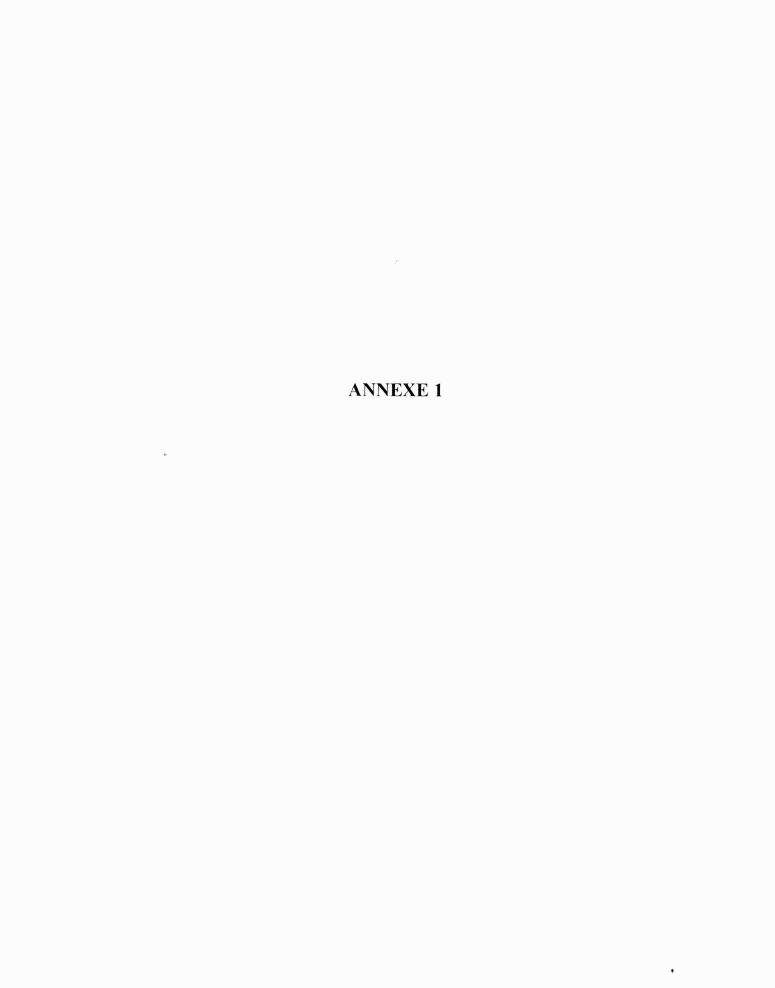
TOUDJI L. K., 1993. Contribution à l'étude des ressources génétiques caprines au Togo: cas des régions Maritime et des Plateaux. Mémoire d'Ingenieur Agronome, Ecole Supérieure d'Agronomie, Université du Benin, Lomé-Togo, 73 p.

TRAORE A. et BONFOH B., 1993. Optimisation du programme de sélection chez les ovins au CAT-K. Document, 2/93, 21 p.

VAN VLAENDEREN G.,1979. Aide-mémoire de l'encadrement ovin. 2<sup>e</sup> édition. Note de travail n°4. SODEPRA. Encadrement et promotion des fermes d'élevage, PNUD, F.A.O. I.V.C. 74/012, 84 p.

VAN VLAENDEREN G., 1987. Une étude de cas sur le développement de la production des ovins et caprins au niveau du village. in La production de viande dans les régions humides de l'Afrique de l'ouest. Etudes F.A.O. Production et Santé animales, 70 : 142-169

WILSON R.T., 1992. Petits ruminants: production et ressources génétiques en Afrique tropicale. Etudes F.A.O. Production et Santé animales, 88, 231 p.



# SOURCE: DIRECTION GENERALE DES DOUANES TOGOLAISES

!Nomenc. SH!	Libelle Produit	! Val. Douane	! Poids Net !	Nombre !		TSE !			BIC-IRPP !			Tot.Taxes
! 02023000 ! Vian	des bovines, congelees,desossees	10.030.000	23.500 !	0 !	2.005.000!	300.900!	4.809!	2.221.505!	370.251!	8!	0!	4.903.457
. 02031900 ! Autr	es viandes porcines,fraiches ou refrigerees	! 259.733	! 25 !	₿!	51.946!	7.791!	8 !	57.504!	3.194!	6!	8!	120.435!
! 02032900 ! Autr	es viandes porcines,congelees	! 2.128.638	! 825 !	<b>e</b> !	425.727!	63.858!	0!	471.279!	26.181!	0!	0!	987.045
02042200 ! Autr	es viandes ovines en morceaux non desosses, fraiches o	! 177.124	! 66 !	0 !	35.424!	5.313!	6!	39.214!	2.178!	6!	0!	82.129!
! <b>020</b> 61 <b>000</b> ! Abat	s comestibles,frais ou refrigeres,de l'espece bovine	! 100.806	! 110 !	0 !	20.006!	3.000!	2.000!	8.750!	1.250!	0!	0!	35.000
62662966 ! Autr	es abats comestibles,congeles,de l'espece bovine	! 18.694.248	! 24.032 !	0 !	2.138.848!	320.827!	5.000!	2.368.664!	394.767!	0!	€!	5.228.046!
! <b>020</b> 63 <b>000</b> ! Abat	s comestibles,frais ou refrigeres, de l'espece porcine	! 787.500	3.500 !	0 !	157.500!	23.625!	8.900!	68.363!	48.831!	0!	0!	306.319!
02072100 ! Coqs	et poules,non decoupes en morceaux, congeles	! 26.818.994	! 64.962 !	8 !	5.362.198!	884.328!	56.000!	5.449.231!	475.497!	22.790!	6!	12.170.044!
! <b>020</b> 722 <b>00</b> ! Dind	ons et dindes,non decoupes en morceaux, congeles	! 17.014.356	! 51.770 !	0 !	3.402.871!	510.430!	54.800!	3.278.314!	435.159!	31.280!	0!	7.712.854
02073100 ! Foie	s gras d'oies ou de canards, frais ou refrigeres	! 268.619	! 193 !	8 !	53.723!	8.058!	€!	59.472!	3.304!	6!	<b>6</b> !	124.557
02073900 ! Morc	eaux et abats de volailles,frais ou refrigeres, y.c. l	! 82.794.756	1 225.683 1	0 !	15.558.951!	2.483.839!	378.000!	10.435.301!	1.819.832!	208.253!	45.165!	31.938.341
82874188 ! Morce	eaux et abats comestibles congeles de coqs ou poules,	! 79.558.13 <b>0</b>	! 287.821 !	8 !	15.911.621!	2.386.739!	465.0001	11.255.879!	1.446.442!	<b>§</b> !	129.736!	31.595.417
02074200 ! Morc	eaux et abats comestibles,congeles,de dindons ou dinde	! 586.782.214	! 1.402.987 !	9 !	117.356.433!	17.603.452!	2.342.400!	96.278.108!	10.500.609!	9 !	113.285!	244.194.288
62674366 ! Morce	eaux,abats comestibles,congeles,de canards,oies,pintad	! 8.469.65 <b>8</b>	24.866 !	8 !	1.693.930!	254.889!	52.000!	1.884.540!	184.696!	8!	6!	3.989.255
. 02082000 ! Cuis	ses de grenouilles, fraiches, refrigerees ou congelees	! 362.293	! 105 !	€!	72.458!	16.868!	2.000!	80.571!	4.476!	0!	9 !	170.373
02101100 ! Jambo	ons,epaules de porcs,non desosses,sales,seches,fumes,e	! 3.866.936	! 1.659 !	€ !	251.697!	116.005!	8.000!	198.609!	15.520!	406!	3.849!	593.488
82191900 ! Autr	es viandes et abats de porc,sales,seches,fumes ou en s	! 2.868.604	! 913 !	<b>8</b> !	573.716!	86.052!	25.000!	639.782!	35.540!	0 !	3.955!	1.365.045
82162606 ! Viano	des bovines,salees,sechees,fumees ou en saumure	2.599.617	! 7.826 !	9 !	519.923!	77.988!	16.000!	578.435!	32.135!	<b>6</b> !	8!	1.224.481
! 02109000 ! Autr	es viandes,abats comedtibles,sales,seches,fumes,en sau	! 7.846.004	95.514 !	0!	0!	0!	208.200!	1.449.751!	80.901!	0!	0!	1.738.852
**********	TAUX / TOUS LES PRODUITS ************************************											
aleur en Douane Poids Net (en KG)	=> 843.419.408 DFE =>		166.592.366		25.067.162 F 15.800.763 Ti	'eage => DE =>	3.628 252.72		; :>	295.991		

Page n' 1

# SOURCE: DIRECTION GENERALE DES DOUANES TOGOLAISES

!Nomenc. SH!	Libella Produit	! 1	/al. Douane !		Nombre	! D F					! BIC-IRPP !				ot.Taxes
,	ovines, fraiches ou refrigerees, desossees	!	137.673 !			!	27.535!	4.130!	8!				· 6 !	0!	45.212
! <b>82022000</b> ! Viandes b	ovines,congelees,en morceaux non desosses	!	12.648.888 !	31.600 !	8	! 4	.424.600!	379.200!	9.600!	2.443.392	523.584!	9	<b>!</b>	<b>9</b> !	7.779.776
! <b>0</b> 2023000 ! Viandes b	ovines, congelees,desossees	!	22.754.387 !	56.174 !	9	! 6	.752.409!	682.631!	12.200!	4.625.791	966.047!		0!	0!	12.979.078
! <b>6264</b> 22 <b>66</b> ! Autres vi	andes ovines en morceaux non desosses, fraiches	0!	36.654 !	4 !	•	į.	7.331!	1.166!	<b>9</b> !	8.115	1.353!		3!	Ø!	17.899
! 02044100 ! Autres vi	andes ovines,congelees, en carcasses ou demi-car	c!	8.960.000 !	22.400 !	0	! 3	.135.000!	268.800!	4.800!	1.731.744	! 371.088!		0!	0!	5.512.422
! <b>0</b> 2 <b>0</b> 71 <b>000</b> ! Volailles	non decoupees en morceaux, fraiches ou refrige	r!.	37.317 !	3 !	e	!	7.463!	1.120!	8!	8.262	1.377!	é	<b>!</b>	<b>B</b> !	18.222
! 02072100 ! Coqs et p	oules,non decoupes en morceaux, congeles	-	56.350.081 !	129.361 !		! 14	.579.997!	1.445.915!	17.000!	10.595.026	! 2.179.275!	)	0!	<b>0</b> i	28.817.213
! <b>0</b> 2 <b>0</b> 72200 ! Dindons e	t dindes,non decoupes en morceaux, congeles	!	7.543.069 !	15.412 !	8	! 2	.350.413!	226.292!	13.260!	1.514.632	363.988!	9	3!	<b>6</b> !	4.407.925
! 02073100 ! Foies gra	s d'oies ou de canards, frais ou refrigeres	!	500.634 !	158 !	0	!	175.221!	15.019!	200!	96.750	! 20.732!		9!	0!	307.922
62673960 ! Morceaux	et abats de volailles,frais ou refrigeres, y.c.	1!	62.069.158 !	157.152 !	•	! 17.	.518.406!	1.862.074!	5.200!	9.992.132	1.720.631!	•	3!	<b>6</b> !	31.098.443
! 02074100 ! Morceaux	et abats comestibles congeles de coqs ou poules,	1	91.504.064 !	243.408 !	8	! 23	.129.267!	2.748.115!	44.599!	16.669.239	! 3.525.768!		0!	0!	45.116.989
02074200 ! Morceaux 6	et abats comestibles,congeles,de dindons ou dind	e !	884.784.883 !	2.122.962 !	6	! 213.	.253.733!	24.141.111!	426.200!	158.099.230	30.573.919!	ę	<b>)</b> !	Ø!	426.494.193
! 02074300 ! Morceaux,	abats comestibles,congeles,de canards,oies,pinta	d!	3.117.963 !	8.000 !	0	1	623.592!	93.538!	€!	690.316	! 115.052!	1	<b>0</b> !	0 !	1.522.498
#2082000 ! Cuisses de	e grenouilles, fraiches, refrigerees ou congelee	s!	40.952 !	135 !	9	!	<b>8</b> !	6!	8!	2.866	1.228!	•	3!	0!	4.094
02090000 ! Lard,grai	sses de porcs ou de volailles non fondues,sous t	.0 !	102.092 !	2 !		Į.	20.418!	3.063!	9 !	22.603	3.767!		<b>9</b> !	9 !	49.851
02101100 ! Jambons,ep	paules de porcs,non desosses,sales,seches,fumes,	e !	4.897.462 !	1.476 !	8	!	336.232!	146.923!	866!	115.496	18.127!	3.875	i!	0!	621.453
! 02101900 ! Autres vi	andes et abats de porc,sales,seches,fumes ou en	s!	1.775.267 !	199 !	9	1	355.051!	53.257!	800!	109.218	! 65.529!		0!	0 !	583.855
02109000 ! Autres via	andes,abats comedtibles,sales,seches,fumes,en sa	u!	9.049.912 !	95.764 !	6	į.	6!	8!	26.400!	665. <b>6</b> 28	272.164!	ę	!!	<b>8</b> !	957.532
**************************************	/ TANS LES PRADUITS ************************************														
/aleur en Douane => Poids Net (en KG) => Proits & Taxes =>	1.886.328.688 DFE 2.884.233 TVA 567.334.587		286 2 <b>9</b>	6.697. <b>0</b> 68 TS 7.397.7 <b>0</b> 7 BIC-	SE => IRPP =>		2.288 P 6 <b>0</b> 8.649 TC	eage => )E =>	555 3.87	. <b>000</b> 5 P C	S =>		0		

Page n' 1

ANNEXE 2

	•			
			•	

### IDENTIFICATION

Nom et Prénom :
Statut social:
Région:
Préfecture:
Canton:
Village:
Date:
Enquêteur:
Encadré:
N° d'exploitation :
Ethnie:
Autochtone — Migrant —

#### EFFECTIF DU CHEPTEL

#### 1) Propriété du cheptel

Espèces	Epouses	Epoux	Enfants	Confiage	Métayage
Ovins					
Caprins					
Bovins					
Porcins					
Volailles					

#### 2) Structure du troupeau

	Ovins	Caprins	Bovins	Porcins	Volailles
Måles adultes					
Femelles adultes					
Måles 1 – 2 ans					
Femelles 1 - 2 ans					
0 - 1 an					

Combien d'animaux ont été vendus l'année dernière?

Combien d'animaux ont été auto-consommés l'année dernière?

Combien d'animaux ont mis bas au cours de l'année?

Combien d'agneaux sont morts avant un an?

Quelles sont les causes de cette mortalité?

Effectif de la Volaille?

# SUPERFICIES EMBLAVEES ET PRINCIPALES CULTURES (ha)

	Mil	Sorgho	Maïs	Igname	Manioc	Coton	Arachide	Niébé
CE								
Epouse								
Dpdt								

- CE = Chef d'Exploitation

- Dpdt = Dépendant

#### COMPOSITION DE LA FAMILLE

	Homme adulte	Femme adulte	Enf de plus	Enf de moins
			15 ans	15 ans
Nombre				
Présence dans				
l'exploitation				
Période				

Utilisez-vous une main d'oeuvre salariée?	
Vendez-vous de la main d'oeuvre	

#### EQUIPEMENT

	Charrue	Tracteur	Multiculteur	Charrette
Nombre				

#### DESTINATION DES PRODUCTIONS

	Ventes	Autoconsommés	Dons	Autres
Coton				
Arachides				
Niébé				
Manioc				
Igname				
Maïs				
Mil				
Sorgho				

#### Destinations des animaux

	Ventes	Autocon-	Dons	Emplois	Capitalisa	Traction
		somations		sociaux	-tion	
Bovins						
Ovins						
Caprins						
Porcins						
Asins			1			
Equins						
Volailles						

#### ACTIVITES ANNEXES

	Commerce	Transport	Emigrés	Maraîchage	Autres
СЕ					
Epouses					
Dépendants					

- CE Chef d'Exploitation

#### STATUT FONCIER

Appropriation collective

Appropriation individuelle

Location de terre

Prêt de terre

Don

Métayage

#### ADOPTIONS TECHNIQUES

	Vac	Dépar		Alimen	t	Hab	FF	H20	Gène
			C F	SPA	SPAI				
Bovins									
Ovins									
Caprins									
Volaille				_,					

NB: Précisez le type de déparasitage

SPA: Sous Produits Agricoles

SPAI: Sous Produits Agricoles Industriels

C F: Culture Fourragère

H2O: Abreuvement

Gène: Génétique

# <u>IDENTIFICATION</u>

Nom et Prénoms de l'Enquêté :	-
Région :	
Préfecture	
Village	•••
age:	
Date:	
N' D'Exploitation :	
Nom et Prénoms de l'Enquêteur :	
Nom et Frenoms de 1 Enqueteur :	

## 1. SYSTEME FOURRAGER

#### 1.1. Conduite des animaux

	Gardiennage	Piquet	Divagation	Stabulat :
Saison des pluies				
Saison Sèche				

#### 1.2. Utilisation de l'Espace

İ	_					_	_ [		_			~
	J	F	М	A	<u>M</u>	J	J	A	S	0	N	
Parcours naturel		i				i						
Espaces cultivés												
S.P.A.I.		<u></u>										
Culture Fourragère												
Fanes (arachide, niébé)	1	!	1	1			İ	į				

* Existe-	t-il une période de soudure ? Oui // NOn //
Si o	ui précisez la durée
* Que fai	te-vous de vos animaux à ce moment ?
	- Vente d'une partie ?
	- Confiage ?
	- Achat d'aliments ?
Autres so.	lutions
Quellos (	siff a cltés rencontrez-vous avec les SPAI ?
	- FI:
	- Disponibilité du Produit ?
	- Autres

* Quels animaux sont alimentés avec les SPAI ?
- Béliers en engraissement ? Oui // Non // - Femelles en lutte ? Oui // Non // - Femelles gestante Oui // Non // - Femelles allaitantes Oui // Non // - Tous les animaux Oui // NOn //
* Quelles difficultés rencontrez-vous avec les SPA ?  -Stockage/conservation Oui // Non //  - Transport Oui // Non //  - Conditionnement Oui // Non //
* Qui vous approvisionne en SPAI ?
* A quelles conditions ?
* Quelles solutions proposez-vous ?
* Listez tous les produits, sous produits, résidus de cuisine et autr utilisés dans l'alimentation du cheptel de l'exploitant.
2. FLUX DES ANIMAUX

#### 2.1. Animaux vendus

	Age	Sexe	Etat d'engrais- sement	Raison de Vente
Ovins				
Caprins				
Bovins				
Porcins				
Volailles				

### 2.2. Destination des produits de vente des animaux

	Alisentations	Habillement	Senté	Blevage	Agriculture	Cérémonies	Scolaritá
Ovins/Caprins					1 1 1		
Bovins							
Porcins							
Volailles							

* Avez-vous acheté des bovins ants ?			
Oui // Non //			
Si Cui combien?		*****	
* Difficultés rencontrées dan	s la c	commercia	lisation des animaux
- Prix bas	Oui	//	Non //
- Absence de débouchés	Oui	//	Non //
- Transport	Cui	//	Non //
- Eloignement du marché	Oui	//	Non //
- Vente au comptant	Oui	/ /	Non //
		//	· ——·
- Vente à crédit A quelles conditions se fait	Oui	//	Non //
	Oui la ven	// ate à cré	Non //
A quelles conditions se fait	Oui la ven	// ate à cré	Non // dit ?
A quelles conditions se fait	Oui la ven précis	// ate à cré	Non //
A quelles conditions se fait  - Autres difficultés (à :	Oui la ven précis à un	// ate à cré ser) Dépendan	Non // dit ?
A quelles conditions se fait  - Autres difficultés (à :  * Si les animaux appartiennent définitive de la vente	Oui la ven précis à un ?	// ate à cré ser) Dépendan	Non // dit ?
A quelles conditions se fait  - Autres difficultés (à :  * Si les animaux appartiennent définitive de la vente :  - Au Chef d'Exploitation	Oui la ven précis à un ?	// ate à cré ser)  Dépendant  Oui  Oui /	Non //  dit ?  t, à qui revient la dé

Avez-vous difficultés d'accès au Crédit ?
- Oui // Non //
- Si oui, lesquelles ?
* Existent-ils de relations entre l'Acheteur et vous ?
Si oui lesquelles ?
* A qui vendez-vous vos animaux ?
- Autres producteurs Oui // Non //
- Aux Bouchers Oui // Non //
- Aux Commerçant Oui // Non //
* Avez-vous acheté d'autres animaux (Préciser par Espèce).
-
- -
-
* Pertes et vols d'animaux (précisez par espèces)
3 <u>CULTURES FOURRAGERS</u>
3.1. Avez-vous installé une Parcelle fourragère ?
Oui // Non //
3.2. Plantes fourragère
* Légumineuse // Herbacée // Arbustive //
* Graminée OUI // Non //
* Association Légumineuse/graminée Oui // Non //
* Association Céréale/Légumineuse Oui // Non //
3.3. Superficie (ha) mise en place :
* Pourquoi ?

•

	*	Foncier							
	*	Aprovision	nement e	en semen	ce				
	*	Main-d'oeuv	/re						
	*	Protection	de la r	parcelle	-				
	*	Transport d	des four	rages _					
	*	Autres cont	traintes	s ( à pré	éciser) _				
			ALCONOMIC DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRAC			WW			
		TIONS DE DE	DODIJAT.						
	4. PRA	TIQUE DE REF	PRODUCTI	<u>.ON</u>					
4.1.	Femel	les mises à	la lutt	e en 199	5 (Nombr	e)		-	
4.2.	Femel	les ayant mi	s bas e	n 1995 (	Nombre)				
4.3.	Pério	de de mise-b	oas :					-	
4.4.	Pério	des de morta	alité :					-	
4.5.	Age d	e reforme de	es Brebi	s/chèvre	s:				
	-		_						
	-		-						
4.6.	Races	utilisées							
	-	Djalonké	Oui	//		Non	//		
	-	Métis	Oui	//		Non	//		
	-	Sahel		Oui	//		Non	//	
	* Util:	isez-vous d'	Animaux	amélior	ateurs ?	Oui	//	Non	/
	-	D'où viennen	t-ils?		والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف والمعارف وا				
		icultés renc							
	100								

3.4. Difficultés rencontrées.

	- Si Non, pourqu	oi ?	*		a	
5/- <u>A</u>	BREUVEMENT DES AN	IMAUX				
1. Rythm	ne d'abreuvement e	n:				
	- Saison des plui	es :				
	- Saison Sèche :			#		-
2. Lieu	d'abreuvement					
	- Puits	Oui	//	Non	/	/
	- Mare	Oui	//	Non	/	/
	- Domicile	Oui	//	Non	/	/
	- Animaux se débr	ouillent	Oui /	_/ Non	/	/
3. Diffi	cultés rencontrée	s dans l'	ahreuvement	des anim	aux	
			asrew emeric			
4. Qui	est/sont chargés	de l'abre	uvement des	animaux	?	
	- Chef d'exploiat	ion				
	- Femmes		Oui /	_/	Non	//
	- Enfants		Oui /	_/	Non	//
			Oui //		Non ,	//
	- Dépendants,		7			

6.1.	Type d'habitat				
	* Traditionnel	Oui	//	Non	/
	* Traditionnel amélioré	Oui	//	Non	//
	* Moderne	Oui	//	Non	//
	* Sans Abri	Oui	//	Non	//
6.2.	Matériaux utilisés	***************************************			
6.3.	Coût de l'habitat ?				
6.4.	Subvention Oui //	Montant	/	/	
6.5.	Difficultés rencontrées (Fina	ncier, Main	d'oeuvre,	Espace	)
		ting the second			
_					
6.6.	Equipements (Nombre)				
	* Mangeoire	S			
	* Abreuvoir				
	* Ratelier	****			
	* Quels matériaux ont ét	é utilisés :			
					-
	* Coût des équipements	= Mangeoire	/	/	
	- Ab:	reuvoir /		_/	
	- Ratel	ier /	/		
6.7.	Coût annuel de l'entretien de	l'habitat ?	' i		_/
6.8.	Utilisez-vous de la Litière ?	Oui /	_/ Non	/	_/
	* Si non pourquoi ?				

	* Habitat
	* Equipements
	7. FOSSES/CASES FUMIERES
•	Avez-vous de fosse/case fumière Oui // Non /
	* Si oui pourquoi ?
	* Si non pourquei ?
	Quels matériaux ont été utilisés ?
	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation
1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation
.1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation
.1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /
.1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /
.1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /  Quelle perception avez-vous de la fosse fumière ?
1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /  Quelle perception avez-vous de la fosse fumière ?
1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /  Quelle perception avez-vous de la fosse fumière ?  Difficultés rencontrées ?
1	Coût de la Fosse/case fumière (Temps de travaux, Participation iale)  Subvention reçue ? Oui // Montant /  Quelle perception avez-vous de la fosse fumière ?  Difficultés rencontrées ?

8. <u>ORGANISATIÖN</u>

8.1.	Etes-vous membre d'un Groupement ? Oui // Non	//
	* Si oui, depuis quand ?	
	* Si non, pourquoi ?	
.2.	Comment le groupement a-t-il été crée ?	
3.3.	Pourquoi a-t-il été crée ?	
3.4.	Dans quels domaines schaiteriez-vous que le groupement axe ses	
activ	vités ?	
	* Approvisionnement et distribution en intrants ?	
	* Organisation de Campagne de vaccination ?	
	* Commercialisation	
	* Formation de ses Membres	
. 5.	Pensez-vous qu'à l'avenir, cette organisation peut remplacer le pour cetaines activités ? Oui // Non //	PNPE
	Lesquelles ?	
	* Oui pourquoi ?	
103 **	* Non Pourquoi ?	

### ENQUETES

- BUDGET

- Nom et Prénoms de l'Enquêté
- Préfecture
- Village
- Date
- N° d'expoitation
Nom/Prénom de l'Enquêteur

#### 1. ENQUETES BUDGET

#### 1.1. <u>Dépenses</u>

#### Produits vivriers

Aliments	Quantité .	Prix
Manioc		
Mil-Sorgho		
Arachide		
Maïs		
Riz		
Niébé		
Viande		
Autres		

Produits de première nécessité

rioduits de première necessite						
Produits	Quantité	Prix				
Savon						
Torche						
Pile		•				
Lampe						
Pétrole						
Huile						
Sucre						
Café						
Thé						
Tabac						
Cola		*				
Sel						
Autres						

#### 1.2. <u>Dépenses en élevage</u>

#### Médicaments

	Espèces	Saison sèche	Saison pluies	Total
Vaccins	Bovins			
	Ovins			
	Caprins			
	Volaille			
Vermifuges	Bovins			
	Ovins			
	Caprins			
	Volaille			
Dépar. ext.	Bovins			
	Ovins			
	Caprins			
	Volaille			
Antibiotique	Bovins			
e e	Ovins			
	Caprins			9
	Volaille			
Trypanocides	Bovins			
	Ovins			
	Caprins			

#### Aliments du bétail

	Quantité	Prix	Observations
Graines de coton			
Tourteaux de coton			
Tourteaux d'arachides			
Pierres à lécher			
Résidus de récolte			
Autres aliments			

Autres dépenses :
Salaire du berger :
Amendes pour dégâts aux cultures
Taxes à la commercialisation
autres( à préciser)

#### 1.3. <u>Dépenses d'habillement</u>

	Vêtements	Chaussures	Autres
Hommes			
Femmes			
Enfants			
Total			

### 1.4. <u>Santé</u>

	Transport	Médicaments	Guérisseur s	Autres
Hommes				
Femmes				
Enfants				
Total				

1.5. <u>Dépenses de voyage</u>								
Avez-vous voyagé cette année ? Oui // Non //								
Quelles son	nt les dépenses	occasionnées	s par					
ce voyage ?	/							
1.6. <u>Dépense</u>	es d'habitation	ś.						
	Construction	Réparation	Autres	Total				
Dépenses								
1.7. <u>Achat d</u> Dépenses	l'ustensiles de	cuisines						
1.8. <u>Dépense</u>	es en agricultu	re						
	outils ache	tés						
	Semences achetées							
	Engrais							
	Pesticides		1 .					
	autres à préciser							

#### Main-d'oeuvre (Coût)

	défricha- ge	semis	Sarclage	récolte	autres	total
dépenses						

	1.9. Dépenses pour l'artisanat (Coût)
	fil:
	paille :
	cuir:
	autres :
+	1.10. <u>Dépenses diverses</u> don d'argent aux membres de la famille :  - aux épouses  - aux enfants
	- autres membres
	dépenses pour les fêtes :
	- baptème :
	- mariage :
	- funérailles :
	- cérémonies coutumières :
	- école :
	- amendes :
	- objet de luxe : montrebijoux pommade
	- radio :
	- vélo
	- autres ( à préciser)

# 2. RECETTES 2.1. <u>Ventes de Produits animaux</u>

	Nombre	Prix	Total
Brebis			
Belier			
Agneaux/Agnelles			
Chèvre	ar ar		
Bouc			
Chevreaux/Chevr ettes			
Veaux	,		
Velles			
Taurillons			
Génisses			
Taureaux			
Vaches			
Volailles			
Porcins			
Autres			

Avez-vou	ıs	des	difficultés	à	vendre	vos	animaux	?
pourquoi	?_							

#### 2.2. <u>Vente de produits agricoles</u>

	Quantité	Prix	Total
Maïs			
Mil/Sorgho			
Coton			
Igname			
Manioc			
Arachide			
Niébé			
Riz			
Autres			

#### 2.3. Petit commerce

	Recettes
Tissus	
Cola	
Cigarettes	
Autres	
Total	

Autres	
Total	
2.4. <u>Autres recettes des hommes</u>	
- artisanat	
- transport	
- émigration	
- autres (à préciser)	
.5. <u>Autres recettes des Femmes</u>	
- artisanat :	
- restauration	
- émigration	
- autres ( à préciser)	
the rest to the second of the	•

# ENQUETE DE MARCHE (1)

Marché de :	_
Rythme :	_
Date de l'Enquête :	_
Enquêteur:	

#### STRUCTURE PAR RACE, SEXE, AGE DES PETITS RUMINANTS SUR LE MARCHE

#### 1) OVINS

	BELIERS	BRESIS	ANTERAIS	AMCEMAISES	CASTRES	RACES	Perik- Thora- Sigue	PRIX	ORIGINB	PROCHAI- NE BIAPE	NACION DESTI-
1											
2											
' <sub>1</sub> 3											
4											
5											
1 6											
3											
3										1	
10											

#### 2) CAPRINS

	BOCCS	CHEVRES	JEUNES JALES	JEUNES Fenelles	CASTRES	RACES	PERIM- THORA- CIQUE	PRIX	ORIGINE	PROCHAI - NE ETAPE	DESTI- NATION
1		! !									
! 1 3	- 1										
j ;											
4											
5	i					:	i				
'n				1							
7											
5											
10								i			

<sup>\*</sup> Destination = - boncherie

2 fois par semaine 1 fois tous les 3 jours quotidien

<sup>-</sup> re-élavage

<sup>-</sup> exportation hers de la région des savanes

<sup>-</sup> embouche

f Rythme du marché = necdomadaire

# ENQUETE DE MARCHE (2)

MARCHE DE		
DATE		
ENQUETE		
ACTIVITE	on the second second second second second second second second second second second second second second second	
ENQUETEUR		

	1- Facteurs Influençant les Prix
1.1.	Quels sont les facteurs qui font monter les prix des animaux ?
1.2.	Quels sont les facteurs qui font baisser les prix des animaux _
1.3.	Quelles sont les périodes :
	* d'affluence des animaux ?
	* do caranco en animayy 2
	* de carence en animaux ?
1.4.	Achetez-vous vos animaux au comptant ou à crédit ?
	2/- Mécanisme de Formation des prix des animaux
Frai	s d'acheminement (Montant)
	* Transport des animaux
	* Courtiers et convoyeurs
	* Transport du Marchand
	* Frais de séjour du Marchand
2.2.	Taxes (Montant)
	* Taxes du marché
	* Taxes des Services vétérinaires
	- Aures Mes per vices Accelinaties
2.3.	Frais généraux (Montant)
	* Patente
	* Petit équipement (Corde, autres)

2.1.

	3/ <u>Difficultés rencontrées</u>
3.1.	Avez-vous des difficultés d'acès aux crédit ?
pour	quoi ?
3.2.	Avez-vous des difficultés de convoyage des animaux (piste à bétil, moyens de transport) ?
-	
_	
3.3.	Avez-vous des difficultés administratives ?
3.4	Avez-vous des difficultés concernant la qualité des animaux ?
3.5.	Quelles solutions proposez-vous pour chacune de ces difficultés ?